



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

CONSEIL MINISTÉRIEL DE LA LIGUE ARABE De l'ingérence turque et des rappels à l'ordre

Lire l'article de R. N. page 4

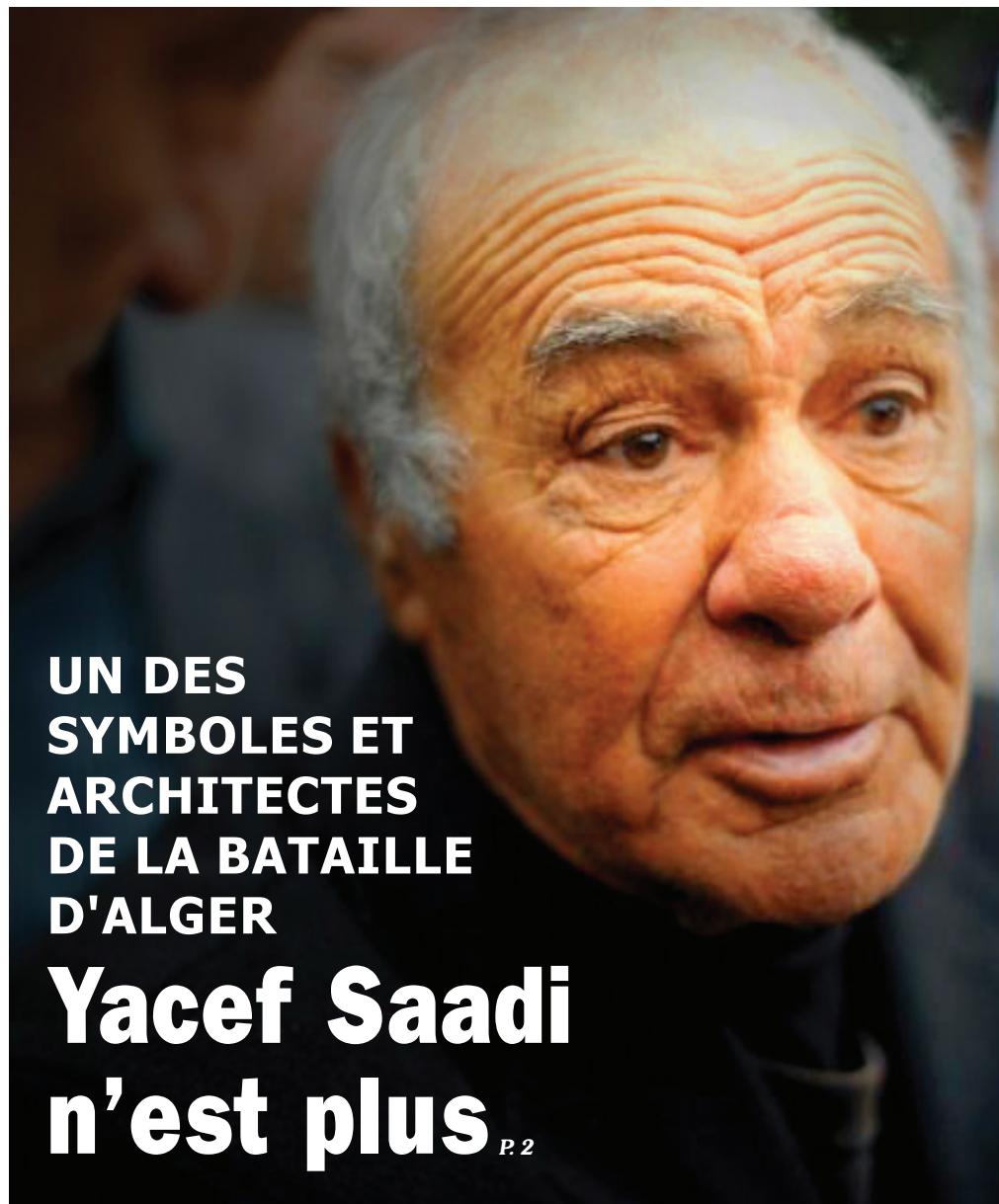
DÉBAT

**De la profanation
de nos massifs
montagneux ces hauts
lieux et bastions
de la révolution
algérienne à leur
émergence en pôles
économiques viables**
Par Mahmoud Chabane
P. 6 & 7



OPINION

**Le pont
vers l'emploi
des jeunes**
Par M. T. Hamiani
P. 9 & 10



**UN DES
SYMBOLES ET
ARCHITECTES
DE LA BATAILLE
D'ALGER**

**Yacef Saadi
n'est plus** P. 2

ELECTIONS LOCALES

**Le FFS
explique sa
participation**

Lire l'article
de M. Mehdi page 2



**PR. DJALEL BOUZIDI,
MAÎTRE-ASSISTANT
EN ONCOLOGIE
MÉDICALE**

**Le Covid plus
dangereux
pour
les malades
du cancer**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 3

Elections locales Le FFS explique sa participation

M. Mehdi

Au lendemain de la session extraordinaire de son Conseil national, tenue vendredi, le Front des forces socialistes (FFS) a organisé une conférence de presse au cours de laquelle plusieurs questions ont été évoquées, dont celle relative à la décision du parti de participer aux élections locales anticipée du 27 novembre prochain, et l'environnement légal dans lequel elles se déroulent, au «danger séparatiste» qui menace l'Algérie, ainsi que la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc.

La conférence de presse a été animée par Youcef Aouchiche, premier secrétaire national du FFS, Hakim Belacel, membre de l'instance présidentielle du parti, et Walid Zanabi, membre du conseil national et désigné récemment au poste de secrétaire national par intérim chargé de la communication, en remplacement du défunt Chafaâ Bouaïche.

Dans une déclaration liminaire, Youcef Aouchiche a estimé que «quiconque veut porter atteinte à la sécurité et à la stabilité nationales (...) est considéré comme un ennemi de la nation et du peuple», appelant «tous les patriotes jaloux du présent et de l'avenir de leur pays d'encourager une action politique noble, morale et pacifique pour affronter les extrémistes, les fanatiques et les aventuriers, quelles que soient leurs origines idéologiques et intellectuelles».

LE «DANGER SÉPARATISTE»

En réponse aux questions des journalistes, Youcef Aouchiche rappelle que «le FFS n'a pas attendu 2020 ou 2021 pour dénoncer et s'opposer tous ceux qui menacent l'unité nationale, au moment où le pouvoir laissait agir ces organisations qui avaient des manifestations même dans les institutions publiques». Dans une allusion claire au MAK et à Rachad, le premier secrétaire du FFS a dénoncé la «coalition de certaines parties que rien ne rapproche idéologiquement». Le choix de participer aux locales est un «choix stratégique» du FFS pour «s'opposer à toutes ces parties».

«Nous participerons dans le maximum

de wilayas pour confirmer la présence du parti au niveau national» et «nous mènerons une campagne électorale ordinaire», a-t-il ajouté. «Malgré tous les obstacles posés par la loi électorale, que nous avons dénoncée en son temps, et pour la confirmation de l'ancre national du FFS, j'ai donné des instructions à toutes les fédérations du parti de procéder au retrait des formulaires pour le recueil des signatures», a déclaré M. Aouchiche.

Le FFS ne proposera aucune «alliance» et se présentera «avec ses propres listes au niveau national». «Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour convaincre les algériens à voter massivement, malgré un environnement légal qui ne permet d'élections honnêtes», dit-il.

A une question sur l'attitude de la «base militante» du parti, l'intervenant affirme qu'elle «est en harmonie totale avec sa direction nationale et ses décisions» et qu'elle est «engagée sur le terrain pour diffuser auprès des citoyens la décision de participer aux élections».

«HOSTILITÉ AFFICHÉE DU MAROC»

Concluant que «la participation à des élections ne peut pas compromettre nos positions visant l'instauration d'un Etat de Droit et de changement radical du pouvoir» et rappelant que parmi les recommandations du CN, «nous avons réclamé la libération des détenus d'opinion, l'ouverture des médias publics et de l'espace public». «Nous soutenons tous ceux qui ont été arbitrairement arrêtés. Il n'y a aucune raison qu'un chef de parti, qu'un militant associatif soit emprisonné pour ses idées», ajoute M. Aouchiche.

Invité à commenter la décision des autorités algériennes de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, le premier secrétaire du FFS estime que c'est le résultat «logique» de «l'attitude hostile» du Royaume. «Nous considérons que c'est une suite logique de l'hostilité affichée par le Royaume marocain à l'égard des constantes nationales», a déclaré M. Aouchiche. Ajoutant que «le fait de permettre au sionisme d'avoir un pied au Maghreb, c'est une haute trahison aux principes qui ont guidé les mouvements révolutionnaires et libérateurs des peuples de la région».

Un des symboles et architectes de la Bataille d'Alger Yacef Saadi n'est plus

Le moudjahid Yacef Saadi, décédé vendredi à Alger à l'âge de 93 ans, est considéré comme l'un des architectes de la Bataille d'Alger, ayant combattu l'armée coloniale avec «une volonté de fer, courage et abnégation» jusqu'au recouvrement de l'indépendance.

Issu d'une famille originaire d'Azefoun (Tizi-Ouzou), Yacef Saadi (né le 20 janvier 1928 à la Casbah d'Alger) a grandi dans ce quartier où il obtient un certificat d'étude primaire. Mais son parcours scolaire se heurte aux soldats de l'alliance américaine et britannique, qui s'installent dans son école pendant la Seconde guerre mondiale.

Après la réquisition de son école, il arrête ses études à l'âge de 14 ans pour travailler dans la boulangerie familiale avec son père, qui était un point de contact important entre les militants du Parti populaire algérien (PPA), qu'il rejoint à un très jeune âge.

Yacef Saadi a, ainsi, participé aux manifestations organisées début mai 1945, ayant précédé les manifestations historiques du 8 mai 1945. Il rejoint, de 1947 à 1949, l'Organisation spéciale

(OS), l'aile paramilitaire du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) où il était considéré comme l'un de ses combattants les plus en vue de la région d'Alger.

Suite au démantèlement de l'OS, il immigré pour la France, où il réside jusqu'en 1952, puis retourne en Algérie. Il reprend son activité militante en liant des contacts avec les cellules des militants de la Casbah, en vue de la lutte armée.

En 1954, date du déclenchement de la Révolution algérienne, Yacef Saadi, accompagné des dirigeants du Front de libération nationale (FLN), tels que Rabah Bitat et Souidani Boudjema, a été chargé de constituer un groupe de commando prêt à entrer en action.

Il a abrité dans sa maison de la Casbah des révolutionnaires et militants, ainsi que des dirigeants de la Révolution à l'image de Krim Belkacem et Abane Ramdane.

Yacef Saadi est envoyé, en 1955, en Suisse pour prendre contact avec la délégation «extérieure». Après son retour, il est arrêté, puis emprisonné en Algérie pendant quatre mois, pour être libéré par la suite.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Ne pas perdre le fil conducteur ?

C'est dans l'air du temps présent, les partis boycottateurs des élections qui se sont déroulées ces derniers temps, présidentielles, législatives et référendaire, changent de fusil d'épaule et s'engagent les uns après les autres dans la bataille des élections locales anticipées, annoncées pour le 27 novembre prochain. Après le PT, le Conseil national du FFS décide à l'unanimité la participation du parti aux prochaines élections locales convoquées pour le 27 novembre prochain, écrit le premier secrétaire national, selon les termes du premier secrétaire national, Youcef Aouchiche. Une unanimité qui tranche avec les réticences du Conseil national du FFS à la veille du dernier rendez-vous électoral, passant par un vote très serré entre les pour et les contre les élections législatives avant d'en arriver à la décision de boycotte de l'élection en question. Ces décisions, du PT et du FFS, ouvriront-elles la voie à d'autres partis pour les rejoindre ? En tout cas, il ne reste pas beaucoup de temps aux hésitations entre la participation et le boycott, du moment que le retrait des formulaires de signatures par les listes indépendantes et les partis politiques est déjà en cours. Certains parleraient d'une logique inscrite dans la tradition de ces formations politiques, qui ne manquent jamais ce rendez-vous des élections locales, synonyme de survie politique pour eux. Car, se tenir à l'écart de toutes les élections, c'est signer leur acte de mort. Une

absence durant un mandat de cinq ans risquerait de ne plus leur permettre de se relever de leur sommeil. Et, leur participation aux élections

locales ne serait-elle pas une reconnaissance implicite de l'impossibilité, pour eux, de changer la situation qui prévaut dans le pays durant les cinq prochaines années ? Les arguments ne manquent pas aux partis qui changent de position quand il s'agit d'élections locales, dont la proximité avec le citoyen/électeur, une stratégie participationniste pour être plus près des citoyens, les accompagner et tenter, surtout, de ne pas perdre le fil conducteur. Sauvegarder leurs bases fidèles d'une déperdition certaine en cas d'un autre boycott, et pourquoi-pas gagner de nouveaux sympathisants et militants, c'est là qu'une présence dans les assemblées locales trouverait toute son explication. Et, qu'importe si on aurait écorché au passage quelques principes liés à cette farouche opposition, qui fait de l'alternative démocratique son leitmotiv, et qui «ne veut en rien légitimer le système en place en participant à des élections qu'il organise». Ou consentent-ils que le changement auquel ils appellent se gagne en mobilisant autour de leur projet la base ? Ce n'est pas gagné d'avance, donc. Car, il leur faudrait convaincre des citoyens méfiants à l'égard des promesses politiques. Et, cette participation dans les prochaines élections locales, ne l'oubliions pas, serait leur premier test grandeur nature de l'ère post-Bouteflika.

çaise, au niveau des commissariats et bars. Yacef Saadi a poursuivi sa mission de cibler notamment les sièges du commandement de l'armée coloniale française, continuant ainsi sa lutte armée jusqu'à son arrestation par la Division des parachutistes le 23 septembre 1957, subissant les pires sévices et tortures. Condamné à mort, la peine n'a pas été exécutée. Yacef Saadi a été libéré après le cessez-le-feu.

Après l'indépendance, il a été président de l'Entreprise des films la Casbah qui a produit le célèbre film historique «La Bataille d'Alger», qui a remporté le Lion d'Or à Venise et dans lequel il a participé en tant qu'acteur, jouant son propre rôle.

Ecrivain, il a produit un ouvrage sur son parcours militant lors de la «Bataille d'Alger» en 1982. En 2001, il a été nommé membre du Conseil de la Nation, au sein du tiers présidentiel.

Le moudjahid Yacef Saadi a été inhumé au cimetière d'El kettar, à Alger, hier après la prière d'El Asr.

Professeur Djalel Bouzidi, maître-assistant en oncologie médicale **Le Covid plus dangereux pour les malades du cancer**

El-Houari Dilmî

A lors que le nombre de cas de coronavirus enregistre une décrue notable ces derniers jours, même si le nombre de décès reste relativement élevé, les spécialistes continuent à appeler à une vigilance de tous les instants, surtout en matière de maladies post-Covid-19. En effet, pour le Professeur Djalel Bouzidi, maître-assistant en oncologie médicale au centre anti-cancer « El Bez » de Sétif, «les complications post-Covid sont dangereuses pour certains types de cancers évolutifs, surtout pour les malades qui suivent un traitement par chimiothérapie comparé à ceux qui sont traités à la radiothérapie», a-t-il souligné.

S'exprimant sur les ondes de la radio régionale de Sétif, l'oncologue a également indiqué que le Covid-19 « est dangereux pour les malades atteint d'un cancer du poumon, puisque le virus tue attaque tout l'appareil respiratoire ». « Il est absolument nécessaire de

protéger cette catégorie de malades qui doivent respecter à la lettre les règles de prévention, à commencer par la vaccination », a-t-il affirmé. Le Pr Djalel Bouzidi s'est dit « compréhensif quant aux raisons des craintes des malades cancéreux de se faire vacciner », suggérant à cette catégorie de patients de « consulter des praticiens spécialistes avant de recevoir le vaccin anti-Covid ». « Les malades du cancer qui suivent un traitement par radiothérapie peuvent se faire vacciner sans aucune crainte, tandis que ceux qui sont traités par chimiothérapie gagneraient à se faire vacciner sous contrôle médical mieux que de contracter la maladie du Covid ». L'invité de la Radio de Sétif a également insisté sur le respect des mesures de prévention par les enfants souffrant de maladies cancéreuses », révélant que de nouveaux médicaments contre le cancer seront bientôt disponibles en Algérie, invitant les autorités concernées à accélérer la procédure de leur importation de l'étranger.

Covid-19**Un nouveau lot de 3 millions
de doses de vaccin
réceptionné**

Le ministère de la Santé annoncé avoir reçu vendredi un nouveau lot de 3 millions de doses de vaccins anti covid-19, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ainsi, le nombre total de doses acquises entre le 5 et le 10 septembre courant s'élève à 7,5 millions de doses, précise le ministère.

«Le ministère poursuivra l'acquisition des quotas programmés du vaccin anti Covid-19 dans les pro-

chains jours, parallèlement au lancement de la campagne de vaccination», souligne le communiqué, ajoutant que toutes les doses acquises seront distribuées à l'ensemble des wilayas du pays».

A cette occasion, le ministère de la Santé appelle tous les citoyens à adhérer à cette campagne de vaccination qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, conclut la même source.

Coronavirus : 262 nouveaux cas et 19 décès enregistrés

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 202 guérisons et 19 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi, le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 199.822, celui des décès à 5.558 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 136.466 cas.

Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoutant

te la même source. En outre, 14 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 25 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 9 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

**ANADE: mouvement
de directeurs de wilayas**

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a procédé à un mouvement partiel ayant ciblé nombre de directeurs de wilayas dans le cadre de la prise en charge optimale des porteurs d'idées et de projets, a indiqué samedi un communiqué du ministère délégué chargé de la Micro-entreprise.

Il s'agit des agences des wilayas de: Oran, Alger Ouest, Alger Sud, Mostaganem, Blida, Naama, Bordj Bou Arreridj, Mila, Constantine, Sétif et Adrar, précise la même source. «Dans le cadre de la nouvelle vision, l'ANADE tend à adopter une méthode de travail efficace et organisée en vue de prendre en charge les jeunes se rendant à ses agences, tant pour les porteurs d'idées désirant créer des micro entreprises que pour l'accompagnement des porteurs de projets propriétaires de micro entreprises créées dans le cadre de l'ANADE», conclut le communiqué.

Aviculture **Importer les œufs à couver pour équilibrer les prix de la volaille**

Le recours aux importations d'œufs à couver (œufs de poulet de chair) devrait contenir la flambée conjoncturelle des prix du poulet sur le marché national, a suggéré samedi à Alger, le Président intérimaire du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, (CNIFA), Abderrazak Abdellaoui.

"L'importation temporaire de cet intrant permettrait de faire baisser le prix du poussin de chair, passé de 80 dinars l'unité à 150 dinars, provoquant une envolée des prix du poulet", a soutenu M. Abdellaoui dans une déclaration à l'APS. Les prix du poulet oscillaient depuis plusieurs semaines entre 430 dinars et 480 dinars le kilo, frôlant parfois la barre de 500 dinars dans certains quartiers de la capitale, contre une moyenne de 320-340 dinars/kilo auparavant. Sur les principales causes de cette hausse, jugée vertigineuse par les consommateurs, le président intérimaire du CNIFA a évoqué le déconfinement sanitaire (réouverture des restaurants et hôtels, la reprise sociale...), les feux de forêts et les grosses chaleurs qui ont considérablement affecté le cheptel avicole, en plus de la grippe aviaire qui a provoqué la mortalité de poules productrices entre mars et avril dernier. A tous ces facteurs réunis, s'ajoute la flambée des cours des matières premières sur le marché mondial, la filière avicole étant fortement dépendante d'intrants importés (maïs, soja, poussins producteurs, vaccins...) et "toute augmentation des cours influe automatiquement sur les prix du poulet", a argué M. Abdellaoui.

Abondant dans le même sens, Nadjib Tekfa, vétérinaire et mem-

bre du CNIFA, a indiqué à l'APS que le pays subit, comme tout le reste du monde, les effets des fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial et leur rareté accentuée par la pandémie du Covid-19 ainsi que des maladies animales (grippe aviaire) qui ont affecté la filière.

Malgré ces difficultés qui marquent le secteur, cet aviculteur reste optimiste et escompte "une baisse des prix du poulet dans les 40 à 50 jours à venir" avec les mises en place actuelle d'œufs à couver chair.

POULET : L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ ATTENDU VERS LA MI-DÉCEMBRE

"Les prix vont tendre vers l'équilibre au fur et à mesure dans le temps sauf incident majeur (confinement, maladie contagieuse, crise d'aliment)", a-t-il prévu, en assurant que les poussins destinés à la reproduction, mis en place à partir de janvier 2021, "n'ont pas été touchés par la grippe aviaire et sont entrés en production fin août". Il y aura donc "de plus en plus de poussins disponibles pour atteindre l'équilibre vers la mi-décembre 2021", a-t-il encore prédit. Revenant sur les origines des perturbations ayant touché le marché de la volaille depuis 2020, M. Tekfa a notamment évoqué la "pression subite sur la demande" engendrée par le déconfinement et l'ouverture des cantines, restaurants et hôtels, entraînant une hausse importante de la demande, après que cette dernière ait baissé de 30% durant la période de confinement. En outre, l'offre a subit

"des fluctuations très importantes entre 2020 et 2021 impactant lourdement les aviculteurs dont certains se sont carrément retirés de la profession", a-t-il fait observer. Selon ses explications, il y a d'abord eu des "importations excessives" de poussins producteurs, cédés souvent à crédit aux éleveurs, une situation qui a, par contre, profité aux importateurs-revendeurs.

Les éleveurs, eux, ayant produit en abondance, ont été ainsi obligés de vendre du poulet à perte durant toute l'année 2020 et au début de 2021 (janvier), ce qui les a rendus insolubles et incapables de rembourser leurs crédits. Ils ont donc fini par se retirer du marché, a-t-il encore expliqué. De ce fait, la plupart des poulaillers étaient "vides" à l'arrivée du mois d'août, alors qu'une très forte demande sur le poussin de chair est apparue brusquement en prévision des fêtes du Mouloud et la rentrée sociale. Ainsi, "le poussin de chair disponible n'a pas suffi et cela s'est traduit par des prix excessifs des poussins et du poulet de chair". Cette conjoncture a été aggravée, poursuit Dr Tekfa, par les spéculateurs. "Le marché étant dominé par l'informel et les intermédiaires, les spéculateurs ont profité au maximum des déséquilibres actuels, participant à accentuer la crise", a-t-il regretté. Selon les chiffres officiels, les exploitations avicoles informelles représentent 70% du nombre global des exploitations avicoles existantes, dont le nombre est estimé à 38.600 fermes implantées à travers le pays. La production nationale des viandes blanches dépassait 5 millions de quintaux/an en 2019, alors que celle des œufs destinés à la consommation avoisinait les 6,5 milliards d'œufs/an.

**Raïna
Raïkoum**
El-Houari Dilmî

Le FLN vieillit très mal. Une sorte de sénescence qui relèverait de la psychiatrie, ou peut-être même de la gériatrie. C'est

que le parti qui se prend toujours pour l'Etat dans l'Etat, s'est encore livré à un énième piteux spectacle pour choquer encore plus des Algériens, plus que jamais blasés de la chose politique. Constat évident : beaucoup de dinosaures continuent à se recycler, sans coup férir, dans l'ex-parti unique.

Ce qui s'est passé jeudi au siège du parti sur les hauteurs d'Alger, finit par remonter à la surface «d'incapacité biologique» de cette formation à se mettre au diapason des nouvelles mœurs politiques voulues par l'Algérie nouvelle. Acteur «hors-cadre» dans le landernau politique algérien, le FLN et tous ses «éléphants», qui ne veulent pas se cacher pour bien mourir, jouent à qui de l'œuf se vengera sur le bœuf ! Véritable «école de la rue», au sens «camorritain» du mot, le plus vieux parti politique du pays, avec dans ses rangs plus de courtisans que de militants, selon un ancien ténon du parti, a développé comme un instinct de survie, digne des hommes des cavernes des temps anciens. Un peu comme un ogre à l'appétit insatiable, ce mauvais mélange nationalo-islamo-conservatoire-machin se comporte comme un fauve en fin de règne, qui ne trouve rien d'autre pour souffrir son estomac vide que de dévorer ses propres enfants. Encore et toujours, ni la mise à sac «programmée» des richesses du pays, ni les terribles bouleversements que connaissent les pays de la même sphère géopolitique, ni les malheurs innombrables causés par des régimes qui mar-

**Le FLN, que lui
reste-t-il à libérer ?!**

chent sur des cadavres pour rester sur place ne semblent convaincre ceux qui ont «libéré» le pays à sortir de cet enfermement psychiatrique :

celui de croire mordicus que personne n'est digne de présider au destin menacé du pays que ce «Front», devenu le «colon» après avoir longtemps été le «colonisé». Que ce soit X, Y ou Z, en quoi ces noms «éléphantiques» qui se mènent une fausse bataille de titans pour le contrôle de l'appareil du parti, peuvent-ils intéresser l'Algérien de la rue, quand on sait que depuis longtemps déjà, la politique, selon la «mode» algéro-algérienne, ne représente plus à ses yeux qu'un gigantesque marché de dupes, où les gagnants d'un jour sont les perdants de toujours ? L'on sait très bien que la mise en «ordre serré» qu'induit l'échéance «tétanisante» des élections locales n'est pas étrangère à qui sera (ou ne sera pas) dans la périphérie du pouvoir, c'est-à-dire à l'intérieur du «bon cercle» ! Assurément, l'avenir du pays n'est pas plus dans un homme, fût-il un thaumaturge des temps modernes, comme il est dans la capacité d'un pays à sortir du vieux mythe du père-tutélaire, tant le monde d'aujourd'hui a appris à cultiver son blé plutôt que de manger du pain fabriqué par les mains calleuses des autres. De nombreux drames auraient pu être évités au pays si ceux qui se prennent pour les «aînés» de la République ne prenaient pas encore et toujours les (éternels) mineurs (que nous sommes), pour des «artichauts» ! Oui, aussi longtemps que le FLN se contentera des idées reçues, à défaut d'offrir de vraies pensées, c'est, peut-être, tout le pays qu'il faut envoyer au musée... !

Conseil ministériel de la Ligue arabe De l'ingérence turque et des rappels à l'ordre

Les ministres arabes des Affaires étrangères se sont braqués sur la Turquie pour lui reprocher ses ingérences contre lesquelles ils ont consacré la quasi-totalité de la résolution qui a clos les travaux de leur session ordinaire du Conseil ministériel de la Ligue arabe.

R. N.

Réunis dans ce cadre jeudi au Caire, les MAE arabes devaient plancher sur un ordre du jour assez pertinent pour une Ligue qui a souvent évité de soutenir ses Etats membres qui sont déstabilisés par des conflits provoqués tous par des ingérences étrangères occidentales fortement encouragées par une servilité odieuse de certains Etats arabes. Des pays qu'elle semble avoir oublié comme la Syrie, l'Irak, le Yémen, le Liban, le Soudan... Ces dernières années, elle a même abandonné la cause palestinienne parce que certains de ses membres ont fait de l'entité sioniste leur allié officiel. Ce dernier point n'a jamais obligé ses responsables à programmer une réunion extraordinaire et d'urgence pour les rappeler à l'ordre conformément à ces statuts et ses principes. Jeudi, les Arabes devaient se secouer et faire un effort pour examiner des situations graves et dangereuses qui secouent le Moyen-Orient et le Maghreb, l'Afrique du Nord dans sa totalité. Sur la table des travaux du Caire, "un ordre du jour qui comprend nombre de questions politiques de l'heure, en tête desquelles les derniers développements de la cause palestinienne et dans nombre de pays arabes à l'instar de la Syrie, de la Libye et du Yémen, la lutte contre le terrorisme, ainsi que les efforts visant à faire du Moyen-Orient une région exempte d'armes de destruction massive". Des diplomates affirment qu'"on sent dans cet ordre du jour la touche de Ramtane Lamamra qui durant son long parcours de diplomate ne s'est jamais détaché de la défense des causes justes". D'ailleurs il a fait d'une pierre deux coups, en réitérant son soutien indéfectible en premier à la Palestine occupée et en reprochant son délaissement par les Etats arabes. Il l'a fait dans une interview qu'il a accordé hier à un média étranger en soutenant que "le droit à l'autodétermination du peuple palestinien vient en tête des priorités, d'autant plus qu'il faudra aussitôt surmonter la faible position arabe vis-à-vis de cette question pour pouvoir retrouver la faculté d'influer sur le déroulement des choses".

QUAND LES ARABES SE PERDENT EN CONJECTURES

Lamamra a notamment souligné que "l'initiative arabe de paix (1982 ndlr) était le dernier engagement politique et dernier ralliement arabe à une idée objective et positive, sa relance signifie la réorganisation de l'initiative en la plaçant en tête des priorités".

Si pour cette fois, les Arabes ont accepté de mettre la question pa-

lesinienne sur leur table, ce n'est pas pour prendre des décisions tranchantes vis-à-vis de l'entité sioniste mais juste rappeler que "le peuple palestinien mérite plus de soutien". Aux dernières nouvelles en provenance du Caire après la baisse de rideau sur la réunion ministérielle, le conflit au Yémen n'a pas été abordé au regard bien sûr de son embourrement dans une guerre qui oppose les Houthis à la coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite. Le Liban qui vit une grave instabilité politique, économique et sociale n'était pas inscrit à l'ordre du jour. La Libye a bénéficié d'un chapitre de leurs discussions pour rappeler la nécessité de permettre aux Libyens de tenir leurs élections générales le 24 décembre prochain.

Mais ce qui est très curieux, c'est que dans une résolution adoptée à la fin des travaux, le Conseil ministériel a rédigé sous le chapitre «affaires arabes et sécurité», 9 points dont 8 dénoncent et condamnent «les ingérences turques dans les affaires internes des Etats arabes». Au regard de plusieurs résolutions prises en 2019 et 2020, «aux interventions des ministres(...) et du secrétaire général de la Ligue», le Conseil a décidé «(...), d'exhorter les Etats membres à exiger de la partie turque de ne pas s'ingérer dans les affaires internes des pays arabes et de mettre un terme aux actes provocateurs dont l'objectif est de menacer la sécurité et la stabilité de la région». Ils rejettent et condamnent «l'intervention militaire turque en Libye, son envoi de combattants étrangers dans les territoires libyens et ses violations répétitives des résolutions interdisant l'envoi des armes en Libye», en considérant que ceci représente «une menace directe à la sécurité arabe, à la sécurité et à la paix dans le monde et une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité onusien». Ils citent la Syrie mais pour condamner «condamnation des attaques turques contre les territoires syriens en violation de la charte des nations unies notamment la résolution 2254 exigeant la préservation de l'unité de la Syrie et de son indépendance» tout autant que «la présence turque dans les territoires d'un certain nombre de pays arabes».

UNE LONGUE RÉSOLUTION ARABE CONTRE LA TURQUIE

Les MAE arabes exhortent Ankara à «mettre un terme au soutien des groupes et milices extrémistes dans les pays arabes», à «leur accueil sur son sol et son financement permanent à des tribunes médiatiques qui incitent à la violence pour déstabiliser les pays arabes», soutiennent «la 3ème réunion de la commission ministérielle arabe pour suivre les ingé-

rences turques dans les pays arabes(...)», décident de «renforcer les efforts diplomatiques entre les pays arabes membres et les Etats et Organisations régionales et internationales pour les éclairer sur les actes hostiles de la Turquie envers certains pays arabes».

Lamamra a formulé ces accusations autrement, en ne citant pas nommément la Turquie mais en mettant l'accent sur les deux principes intangibles de l'Algérie «la non ingérence dans les affaires internes des Etats et le respect de leur souveraineté, le respect des règles de la légalité internationale, la nécessité d'un dialogue constructif entre les Etats arabes et les pays du voisinage qui appartiennent à la civilisation arabe et musulmane(...), le soutien aux causes arabes légitimes à leur tête la cause palestinienne». Un point sur lequel la république fédérale de Somalie a émis des réserves tout autant que l'Etat du Qatar qui, lui, les justifie en mettant la notion de «deux poids deux mesures».

A moins que la presse nationale n'en a pas été destinataire jusqu'à hier, aucun communiqué du Caire n'a évoqué clairement la Syrie et le Yémen.. Encore moins prévoir des décisions qui dénonceraient les ingérences et les guerres arabes menées dans des pays... arabes.

Par la voix de son ministère des affaires étrangères, la Turquie a répondu vendredi à ce qu'elle considère La Turquie répond aux MAE arabes

Par le biais de son ministère des affaires étrangères, Ankara a répondu vendredi à toutes les condamnations retenues contre elle par le Conseil ministériel de la Ligue arabe. «Nous rejetons totalement les allégations non fondées contre notre pays», a-t-il dit, affirmant qu'"il est connu que ces accusations stéréotypées contre la Turquie par certains membres de la Ligue arabe n'ont aucune importance chez les peuples arabes amis». Ankara a ajouté que «l'obstination sur ces positions qui n'ont aucun intérêt pour personne, ne cadrent avec les avancées enregistrées récemment dans la région». Et a noté que «certains membres ont émis des réserves sur ces décisions, mais de part sa ferme position de principe, Ankara vient en tête des pays qui déploient d'importants efforts pour la préservation de la souveraineté des Etats arabes et l'intégrité de leurs territoires et leur indépendance». Le communiqué conclut que «la remise en cause par ces décisions du conseil du combat que la Turquie mène contre les menaces qui pèsent sur sa sécurité et ses intérêts dans le cadre du droit international, est rejeté par Ankara qui exhorte la ligue arabe a se départir de ces méthodes non honnêtes et à se consacrer à la préservation de la paix et de l'épanouissement des peuples arabes».

Sommet de la Ligue arabe à Alger «Faire avancer les choses de façon positive»

Ramtane Lamamra veut remettre les compteurs de la Ligue arabe à zéro pour redémarrer l'action commune de ses Etats membres sur des bases saines, solides et efficaces.

R. N.

La tenue du sommet arabe en Algérie se veut un droit et un devoir, un droit parce que l'Algérie est un pays arabe pivot et influent, en ce sens qu'il a prouvé à travers l'histoire qu'il était capable en menant des initiatives et en conduisant l'action arabe commune, de faire avancer les choses de façon positive».

Le MAE le dit sans ambiguïté dans l'interview qu'il a accordée à un média étranger. Il affirme ainsi que "l'Algérie est habilitée à opérer un bond qualitatif dans l'action arabe commune et faire en sorte que les aspects positifs prennent le dessus sur les points négatifs". A ce propos, rapporte l'APS, le chef de la diplomatie algérienne a mis en avant l'imperatif de "classer les priorités pour pouvoir se concentrer sur les éléments permettant aux pays arabes de parler d'une seule voix et de déployer les énergies de manière à réservé une place prépondérante aux Arabes et de servir leurs intérêts sur tous les plans". Il a noté à propos de la Libye que «la réunion des pays du voisinage avait eu lieu pour écouter l'avis du gouvernement libyen frère et conjuger les efforts en appui au gouvernement d'Union nationale». Il a réaffirmé «le retrait impératif de toutes les forces de la Libye y compris des mercenaires, de manière organisée et sous une supervision internationale». Ce qui l'a laissé préciser que «ce retrait ne doit pas être désordonné pour ne pas impacter la stabilité des pays voisins». Il a ajouté dans ce sens que "Nous souhaitons faire sortir ces forces de la Libye pour s'assurer que les élections se dérouleront sans influence étrangère et que la Libye jouisse de son indépendance et sa souveraineté". "Nous ne souhaitons pas que les tensions en Libye passent à d'autres pays comme ce fut le cas au Tchad". Interrogé sur la situation en Tunisie, il a répondu que "l'Algérie et la Tunisie sont intimement liées et leur sécurité et stabilité sont interdépendantes". Concernant la médiation de l'Algérie dans le dossier du Barrage de la Renaissance, il a déclaré que "les pays concernés (l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan) ont accueilli favorablement les bonnes offices de l'Algérie, à savoir sa diplomatie apaisante (...)".

QUAND LAMAMRA DIT «NON !»

Des indiscretions diplomatiques distillées vendredi en fin d'après-

midi à partir du Caire, l'on a retenu une importante qui n'a pas été publiée dans l'édition du samedi pour des contraintes de bouclage. Les coulisses du Conseil ministériel se sont fait l'écho d'un refus catégorique de Lamamra d'une médiation entre l'Algérie et le Maroc, que lui ont proposé ses pairs en marge de la tenue de la réunion. «La rupture des relations diplomatiques ne sera pas inscrite à l'ordre du jour et ne doit pas faire l'objet de débat parce que c'est une décision souveraine et définitive bien réfléchie sur laquelle l'Algérie ne reviendra pas». Tout en rappelant «les dangereuses et récurrentes violations par le Maroc des engagements fondamentaux qui régissent les relations entre les deux pays (...), ses atteintes à l'unité nationale en plus des menaces de l'ennemi historique à nos frontières», le MAE souligne que «le fait de réfléchir à toute initiative quelle que soit sa nature, signifie ignorer la totale responsabilité du Maroc dans la détérioration des relations bilatérales et voile le préjudice politique et moral engendré par les faits et les méfaits soutenus par les milieux marocains». L'Algérie, a-t-il répondu aux responsables arabes qui appellent à une médiation », a pendant longtemps fait valoir les valeurs fraternelles et de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires internes face aux actes d'hospitalité répétitifs du Maroc(...).

Le MAE a fait escale, hier, à Kinshasa et à Brazzaville où «des discussions ont porté sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement, ainsi que sur les principales questions inscrites sur l'agenda de l'Union Africaine en prévision des prochaines échéances aux niveaux continental et international». Lamamra était porteur d'un message du président qui dit un communiqué du ministère des AE «s'inscrit dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son mandat de Coordonnateur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, mandat qui lui a été confié par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine. Il porte sur la recrudescence de la menace terroriste en Afrique, en particulier dans la région sahélienne, et comporte des propositions concrètes susceptibles de stimuler l'action des institutions et de renforcer les mécanismes mis en place par l'Union Africaine dans le cadre de la lutte contre ce phénomène».

Guinée

Les putschistes sous pression

Les militaires au pouvoir en Guinée ont reçu vendredi à Conakry une mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui a dit avoir trouvé l'ex-président Alpha Condé en bonne santé, cinq jours après le putsch.

La Cédéao avait condamné le jour même le putsch mené par le chef des forces spéciales, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, contre M. Condé, 83 ans, vétéran de la politique ivoirienne, exigeant sa libération et le «retour à l'ordre constitutionnel» dans ce pays pauvre mais regorgeant de ressources minières, notamment de bauxite. «Nous avons vu le président, il va bien», a déclaré aux journalistes le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Alpha Barry. «Nous avons vu le président ici au quartier général de la junte», a précisé le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, confirmant que «le président Alpha Condé va bien». «Nous allons rendre compte à ceux qui nous ont mandatés et pour le reste on verra», a ajouté M. Brou avant le départ de la délégation pour l'aéroport de Conakry. La délégation comprenait également la ministre des Affaires étrangères ghanéenne Shirley Ayorkor Botchwey, dont le pays assure la présidence tournante de l'organisation régionale, et ses homologues nigérien Geoffrey Onyeama, et togolais Robert Dussey.

Elle a d'abord rencontré pendant près de deux heures dans un grand hôtel de Conakry un représentant de la junte, le colonel Balla Samoura, selon une source di-

plomatique. Après une interruption, les discussions à huis clos ont repris peu après 14H00 GMT, cette fois en présence du lieutenant-colonel Doumbouya, arrivé sous une imposante escorte militaire à bord de véhicules blindés.

SUSPENSION DE L'UA

Cette mission a coïncidé avec l'annonce par l'Union africaine (UA) de la suspension de la Guinée de ses instances, comme l'avait déjà fait la Cédéao mercredi lors d'un sommet par visioconférence. Les dirigeants ivoiriens ont «exigé le respect de l'intégrité physique du président Alpha Condé», sa «libération immédiate», et «le retour immédiat à l'ordre constitutionnel».

Aucune sanction économique n'a été évoquée. L'ambassade américaine a exprimé vendredi son «soutien» à l'initiative de la Cédéao, disant partager sa «profonde inquiétude» en raison notamment des possibles conséquences du putsch «sur la paix et la stabilité régionales». La Cédéao se retrouve dans une situation comparable à celle qu'elle a connue lors d'un putsch similaire au Mali voisin en août 2020. Elle avait alors pris des sanctions essentiellement économiques et suspendu le pays de l'organisation.

Ces sanctions avaient été levées

à la suite de l'engagement des militaires maliens sur la voie d'une transition de 18 mois maximum pour rendre le pouvoir à des dirigeants civils issus d'élections. Mais la Cédéao a exprimé des inquiétudes croissantes sur le respect de ces échéances.

DÉMOCRATIE À TERRE

Comme au Mali, les militaires guinéens peuvent se prévaloir d'une certaine popularité, comme en attestent les manifestations de joie observées dans différents quartiers de Conakry, encore alimentée par la libération mardi d'un premier groupe de dizaines d'opposants au régime déchu, et la floraison spontanée d'affiches à la gloire du lieutenant-colonel Doumbouya. Réunis au sein d'un «Comité national du rassemblement et du développement» (CNRD), ils ont justifié leur coup de force par la nécessité de mettre fin à «la gabegie financière» ainsi qu'au «piétinement des droits des citoyens». Ils ont dissous le gouvernement et les institutions et aboli la Constitution qu'avait fait adopter M. Condé en 2020 et qui avait ensuite invoqué ce changement de loi fondamentale pour se représenter après deux mandats, malgré des mois de contestation réprimée dans le sang.

Les putschistes ont promis une



«concertation» nationale en vue d'une transition politique confiée à un futur «gouvernement d'union nationale», sans autre précision, notamment en termes de calendrier. Aucun décès lié au putsch n'a été rapporté officiellement. Mais des médias guinéens ont fait état d'une dizaine à une vingtaine de morts dans les rangs de la garde présidentielle, des informations invérifiables faute d'accès aux hôpitaux. Parmi ses dernières décisions, le CNRD a annoncé jeudi soir le gel temporaire des comptes bancaires des établissements publics à caractère administratif et commercial, ainsi que des anciens membres du gouvernement, préalablement écartés au pro-

fit des secrétaires généraux de chaque ministère. De leur côté, certains partisans de M. Condé laissaient percer leur amertume. «La Guinée s'est battue toujours pour la démocratie et la démocratie étant vraiment instaurée, en un seul jour les militaires sont venus vraiment mettre cette belle démocratie à terre», a déclaré à l'AFP Victor Léno, enseignant et membre de la jeunesse de l'ex-parti au pouvoir. Un responsable du parti, Mahmoudou Traoré, a pour sa part incité à la vigilance envers les putschistes, citant l'exemple d'autres pays. Selon lui, «quand les militaires disent +nous venons pour un petit temps+ ils vont faire plus de 5, 6 ou 7 ans» au pouvoir.

Liban

Un nouveau gouvernement après 13 mois de chute libre



Le Liban s'est doté vendredi d'un nouveau gouvernement après 13 mois d'attente marqués par d'interminables tractations politiques ayant aggravé une crise économique inédite qui a fait sombrer des millions de Libanais dans la pauvreté. L'annonce a été faite à l'issue d'une rencontre entre le président Michel Aoun et le Premier ministre désigné, Najib Mikati. Saluée à l'étranger, la mise en place d'un nouveau gouvernement était une condition préalable à l'obtention de l'aide internationale dont le Liban a cruellement besoin, mais reste à savoir si cette équipe sera en mesure de mener à bien les réformes demandées et de sauver le pays de la faillite. Nommée par les partis au pouvoir, la nouvelle équipe (24 membres), qui doit tenir sa première réunion lundi, comporte plusieurs nouveaux visages et une seule femme. Parmi eux figurent des technocrates comme Firas Abiad, directeur de l'hôpital gouvernemental, Rafic Hariri, fer de lance de la lutte anti-Covid, ou

encore Nasser Yassine, professeur et directeur de l'Observatoire des crises à l'Université américaine de Beyrouth.

La formation d'un cabinet de spécialistes totalement indépendants du petit monde politique, accusé de corruption, a longtemps été réclamée par la rue ainsi que par certaines puissances étrangères, France en tête, impliquées dans le dossier libanais. Le président français, Emmanuel Macron, a salué vendredi une «étape indispensable» pour «sortir le pays de la crise profonde dans laquelle il se trouve». Il a souligné «la nécessité que l'ensemble des responsables politiques se conforment aux engagements qu'ils ont pris de permettre la mise en oeuvre des réformes nécessaires pour préparer l'avenir du Liban et permettre à la communauté internationale de lui apporter une aide décisive».

Washington a aussi salué la formation d'un nouveau gouvernement qui «permet d'espérer que des mesures urgentes seront prises

pour répondre aux besoins criants et aux aspirations légitimes du peuple libanais», a indiqué le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

DÉFIS ET FMI

Le Liban était sans nouveau gouvernement depuis la démission du cabinet de Hassan Diab, quelques jours après l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth le 4 août 2020. La crise économique inédite que traverse le pays depuis l'été 2019 n'a eu de cesse de s'aggraver, la Banque mondiale la qualifiant d'une des pires au monde depuis 1850. Avec une inflation galopante et des licenciements massifs, 78% de la population libanaise vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, selon l'ONU. Chute libre de la monnaie locale, restrictions bancaires inédites, levée progressive des subventions, pénuries de carburant et de médicaments, le pays est aussi plongé dans le noir depuis plusieurs mois, les coupures de courant culminant jusqu'à plus de 22 heures quotidiennement.

De nombreux défis attendent ainsi le prochain gouvernement, notamment la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), avec lequel les pourparlers sont interrompus depuis juillet 2020. Il s'agit pour la communauté internationale d'une étape incontournable pour sortir le Liban de la crise et débloquer d'autres aides substantielles. Jusqu'ici, les pays donateurs se sont contentés de fournir une aide humanitaire d'urgence, sans passer par les institutions officielles libanaises en l'absence d'un gouvernement réformateur.

«PAS D'AUTRE ISSUE»

Pour le chercheur Sami Nader, le FMI est «le

seul endroit où devra se rendre le prochain gouvernement. «Il n'y a pas d'autre issue à la crise», a-t-il déclaré à l'AFP. M. Mikati s'est aussi engagé à solliciter l'aide des pays arabes, alors que les relations avec les riches monarchies du Golfe sont tendues sur fond de bras de fer régional entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Il a promis, par ailleurs, la tenue des élections législatives, prévues en mai 2022, dans les délais impartis.

Elles sont considérées comme cruciales en vue d'un début de renouvellement de l'élite politique, quasiment inchangée depuis la guerre civile (1975-1990). Réagissant à la formation du nouveau gouvernement, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué «une étape très importante» pour le Liban, soulignant cependant qu'il y a beaucoup d'autres choses à résoudre, mais c'était la condition de base pour que tout le reste soit possible». Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a pour sa part souligné la nécessité de «mettre en œuvre les réformes tant attendues». Dans les rues de Beyrouth, l'annonce d'un nouveau gouvernement n'a visiblement pas réussi à remonter le moral de la population. «Je ne suis pas optimiste, ni à propos du gouvernement, ni du pays», affirme Rony, étudiant de 18 ans: «Je veux quitter ce pays si j'en ai la possibilité».

Sur les réseaux sociaux, la nomination de George Kordahi, présentateur vedette de la télévision connu pour la version arabe de l'émission «Qui veut gagner des millions», au gouvernement de l'homme le plus riche du Liban (Najib Mikati, NDLR), a suscité des moqueries. Et le fait que le gouvernement ne compte qu'une seule femme a été critiqué, un internaute soulignant que l'équipe comptait une femme de plus que celle récemment dévoilée par les talibans en Afghanistan.

De la profanation de nos massifs montagneux, ces hauts lieux et bastions de la Révolution algérienne à leur émergence en pôles économiques viables

Les évènements tragiques qui viennent d'endeuiller notre pays et blessé profondément les Algériens, à commencer par l'auteur de cette modeste tribune, atteints dans leur amour-propre se distinguent par le fait que leurs auteurs se sont attaqués délibérément à la vie.

Par Mahmoud Chabane*

Détruire, terroriser, désabîliser et semer la discorde c'est, à ne pas en douter, le but recherché par cette poignée de criminels qui viennent de commettre à l'encontre de notre pays un écocide et un génocide, deux crimes impunisables.

En commettant ces agressions criminelles qui n'ont rien à envier, en terme de niveau de barbarie à celles commises en son temps par l'armée coloniale française, les acteurs et commanditaires qui ont orchestré et planifié ces agressions injustifiables ayant visé les massifs montagneux du nord du pays, avec une intensité particulière réservée au Djurdjura, ce lieu chargé de symboles et de douloureux souvenirs datant de la période coloniale, ont tablé sur une médiatisation amplifiée par les réseaux sociaux pour terroriser le peuple algérien.

Il reste cette question fondamentale qui ne cesse de me turlupiner depuis : en quoi le majestueux olivier, arbre emblématique de l'Atlas tellien, souvent plusieurs fois centenaire, le figuier, le caroubier, l'églantier,... dont le seul tort serait de produire des fruits pour perpétuer la vie dans cet écosystème rescapé du napalm colonial et les essences forestières que ces criminels ont exécuté froidement et atrocement par le feu, seraient-ils responsables de quoi que ce soit? Quant aux paisibles résidents ou aux jeunes militaires, les volontaires (je pense particulièrement à cette jeune dame décédée en sauvant toute une famille) ces criminels semblent se dédouaner en se disant avec désinvolture: Ils n'avaient qu'à ne pas être là surtout pour éteindre le feu qu'ils viennent d'allumer !

Il faut se garder de qualifier ces mercenaires et leurs commanditaires, d'égarés, de simples d'esprit ou d'obsèdes pyromanes, de chômeurs en quête de subside, ce qui équivaudrait à leur accorder des circonstances atténuantes. C'est sans état d'âme qu'ils ont mis à exécution leur plan pour ôter la vie et détruire lâchement un biotope qui a mis des millions d'années à se former, lâcheté monnaie abondante que se partagent allégamment les commanditaires tapis dans les pays pour le moins que l'on puisse dire, hostiles au notre, aspirant à vivre et à exercer pleinement sa souveraineté.

D'UN PEU D'HISTOIRE POUR ÉCLAIRER LE PRÉSENT

Chacun de nos concitoyens patriotes doit de se rappeler une page de l'histoire récente de notre pays, ce joyau de la nature, que cette horde de mercenaires viennent d'agresser sauvagement pour y semer la mort et la désolation pour éclairer le présent car il y a, peu ou prou, indéniablement un lien de causalité entre le niveau de développement de notre pays et les 132 années de colonisation française.



Ceci dit, il ne s'agit pas pour moi de justifier la situation de sous-développement actuelle du pays mais d'expliquer et de rappeler que la France coloniale a, de tout temps, agi par tous les moyens (diplomatique, politique économique) pour entraver la reconstruction du pays.

Elle n'a pas hésité à offrir, au nom de la sacro-sainte liberté d'expression, gîte, couvert et protection à des propagandistes recrutés parmi des frustrés qui agissent pour dénigrer systématiquement et de manière éhontée toutes les réalisations du pays et semer la haine et la discorde parmi le peuple. Une aubaine pour nostalgiques de l'Algérie française et de leurs auxiliaires qui n'ont toujours pas digéré l'indépendance de l'Algérie en déversant abondamment leur fiel sur notre peuple. En 1830, les êtres humains vivant paisiblement du fruit de leur labeur en symbiose avec le biotope qui les a vus naître ont été surpris par une déferlante d'envahisseurs qui avaient débarqué à Sidi-Ferruch pour leur apporter, arguaient-ils, par charité chrétienne, la civilisation et le progrès. Ces auto-proclamés civilisateurs lourdement armés, que personne n'a sollicités, ni invités, autrement dit des intrus, venus conquérir par les armes ce magnifique pays aux richesses naturelles insoupçonnées, avaient rencontré au fur et à mesure de leur inexorable et ravageu-

se conquête et de spoliations territoriales, une farouche résistance. Ces indigènes, comprendre sauvages, (c'est ainsi que ces envahisseurs désignés nos aïeux, ces hommes libres), armés de leur courage et d'esprit de sacrifice, sont venus à bout d'une colonisation barbare et génocidaire.

Ces indigènes, des femmes et des hommes de tout âge qui ne se connaissaient pas forcément mais partageant des valeurs communes, d'humanité, de solidarité, d'entraide... au nom du bon voisinage, avaient volontairement décidé de consentir le sacrifice suprême pour chasser cet intrus et permettre aux survivants de vivre dans la dignité, leur culture et dans le pays de leurs ancêtres.

Ce pays, une méga-fresque ciselée par la nature et par l'action de ses habitants, durant des millénaires, que nos braves avaient arraché, de haute lutte, à l'imperialisme français, ils l'ont appelé Algérie habitée, désormais, par des citoyens à part entière débarrassés à jamais du monstrueux code de l'indigénat.

Ce joyau de la nature que nos braves indigènes sans courber l'échine, toujours debout étant leur devise, ont reconquis et doté de tous les attributs d'un État libre et indépendant dont des frontières immuables tracées par des rivières de sang mêlé de nos combattants tombés au champs d'hon-

neur, sont consignées dans un document officiel et enregistré à la Cour internationale de la Haye. Et dire que le pouvoir colonial avait tout fait pour amputer le pays du Sahara algérien, entreprise diabolique que nos braves et courageux combattants, malgré le déluge de feux et de bombes qui s'abattait quotidiennement et en continu sur eux, ont catégoriquement rejeté l'offre. Pour eux, l'Algérie une et indivisible est non négociable.

LA SOLIDARITÉ ET LE VOLONTARIAT : UNE RÉPONSE CINGLANTE D'UN PEUPLE UNI À SES ENNEMIS

Comme toujours et égal à lui-même, le peuple algérien, fidèle à ses valeurs ancestrales constituant le socle de notre vivre ensemble, tout en déjouant le diabolique plan de déstabilisation du pays ourdi par une poignée de criminels pour empêcher son développement pour le bien-être de la population, s'est mobilisé spontanément comme un seul homme pour porter secours, consoler et soutenir sans compter les compatriotes éprouvés et sinistrés. Par cette grandiose et admirable mobilisation dont les Algériens ont le secret, qui rassure et fait chaud au cœur, le peuple a clairement signifié à ces criminels que l'unité du pays n'est pas négociable. Comme toujours, les ressorts de la solidarité, de l'entraide et du volontariat-bénévolat, des valeurs précieuses que partagent sans compter les Algériens et qui l'ont aidé à surmonter des situations autrement plus tragiques telle la décennie noire, a admirablement fonctionné, contrariant ainsi les pronostics de ces criminels qui escomptaient voir le pays sombrer dans le chaos, voire la guerre civile.

Il est heureux de constater qu'à chaque fois que le pays est touché dramatiquement, les liens qui nous unissent en sortant toujours consolidés. Il est toujours utile de rappeler à ces faiseurs de malheurs qui agissent lâchement pour le compte de leurs mentors moyennant quelques subsides, le peuple algérien assure que le «virus du patriotisme» dont les stratégies de la colonisation prédisaient déjà sa disparition avec les porteurs des djebels, comprendre nos combattants, est endémique en Algérie, qu'il se transmet de génération à génération et se réactive spontanément dès que le pays le commande. J'en veux pour preuve, s'il en fallait, les innombrables mobilisations spontanées et volontaires de nos compatriotes pour protéger et défendre collectivement la patrie ou pour venir en aide à une région touchée par une catastrophe d'origine naturelle ou criminelle. En voici quelques-unes qui ont marqué de manière indélébile notre Histoire récente : En 1954 pour chasser les colonialistes et libérer le pays, en 1962 avec le fameux «sept ans ça suffit», en 1963 pour mettre hors de nos frontières l'agresseur marocain, le mouvement citoyen qui de février 2019 a mis fin à un règne despote et prédateur de 20 ans et signifier à qui veut l'entendre que le peuple algérien ne supporte pas l'humiliation d'où qu'elle vienne. Et la liste est loin d'être exhaustive.

DU RESPECT POUR LES VICTIMES DES INCENDIES

Hélas, pendant que le peuple algérien découvre, le cœur serré, le désastre que ces criminels ont fait subir à nos montagnes et à leurs paisibles habitants, il se trouve des personnes très médiatiques qui s'évertuent à dérouler leur argumentaire surréaliste pour expliquer, voire justifier les agressions violentes, criminelles et barbares dont a fait l'objet notre pays.

Suite en page 7

De la profanation de nos massifs montagneux, ces hauts lieux et bastions de la Révolution algérienne à leur émergence en pôles économiques viables

Suite de la page 6

Tout en étudiant bien entendu la question, ils se gardent de se démarquer de les condamner et n'hésitent pas à rejeter la responsabilité sur l'autre par pur calcul politique. Tout un chacun, sauf des criminels, sait que le deuil impose de la retenue et du respect pour les morts, pour les brûlés qui souffrent dans leur chair et à leurs proches parmi lesquels, tout le peuple algérien meurtri. A défaut d'avancer des arguments étayés par des faits vérifiables, concrets, accessibles, pour expliquer et expliciter une situation, un événement, certaines «personnalités» médiatiques n'hésitent pas à accuser les responsables en charge des affaires de l'État, d'instrumentaliser les événements pour cacher leurs insuffisances et se dédouaner en invoquant des ennemis intérieurs et extérieurs. C'est admis et de bonne guerre que pour exister il faut démolir l'autre. Seulement, là où le bâtonne, c'est qu'au lieu de porter la contradiction argumentée pour démolir son adversaire, ces dernières n'hésitent pas à rejeter en bloc sans discernement tout ce que dit l'autre. C'est la stratégie adoptée par ceux qui n'ont pas d'arguments solides à vendre à leur public cible qui ont pour principe immuable de pratiquer de l'anti sans se soucier des conséquences dramatiques que cela peut entraîner à court et moyen termes. Les incendies de forêts qui ont endeuillé notre peuple en sont un exemple parlant. C'est d'une communication objective, honnête et responsable que tout citoyen éprouvé est en droit d'attendre pour comprendre et atténuer sa douleur.

LES ENNEMIS DE TOUJOURS N'OUBLIENT JAMAIS

Notre pays a-t-il des ennemis intérieurs et extérieurs ? Cette question lancinante posée de manière abrupte pose un problème sémantique ; que met-on dans le mot ennemi. Il faut reconnaître qu'un pays comme le nôtre qui a livré de manière continue et avec des moyens dérisoires, pendant 132 ans une guerre de Libération nationale contre l'empire colonial français, ce qui n'est pas rien, regorgeant de richesses naturelles et minières insoupçonnées, bonifié par sa position géographique et son aura à l'international, ne laisse pas indifférent. Et c'est le moins que l'on puisse dire. Notre pays a suscité et continue de susciter indéniablement des convoitises, des appétits, des jalouses mais aussi de l'admiration pour sa grandiose Révolution. Il convient donc de ne pas oublier que la France coloniale n'a jamais quitté réellement ses anciennes colonies. Elle a juste opéré un repli tactique, (les guerres coloniales coûtent financièrement, humainement, politiquement et diplomatiquement trop cher), pour confier la gestion des affaires courantes, du maintien de l'ordre public... à des dirigeants croupions qu'elle aura désignés, les questions économiques relevant, bien entendu, de la compétence de la banque centrale française.

La France néocoloniale agit en maître absolu dans ces pays, sous couvert de France Afrique pour piller les richesses naturelles et minières, approvisionner son économie et disposer d'un marché pour ses produits manufacturés et son armement. Dans le cas de notre pays hautement stratégique, renfermant des ressources naturelles et minières insoupçonnées, que la France impériale voulait gardé à tout prix, la guerre de Libération nationale menée par le peuple algérien, la voie tracée par les résolutions du Congrès de la Soummam confortée et approfondie par les chartes de Tripoli, d'Alger et de 1976, suivie tant bien que mal, par les dirigeants en charge de la gestion de l'État, a sérieusement contrarié les pré-

visions des pouvoirs politiques français qui pariaient sur l'incapacité des indigènes algériens à fonder un État. Il est utile de se rappeler que les autorités politiques françaises avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour cela. Pillages de toute sorte, départ massif des personnels (la valise ou le cercueil, slogan de l'OAS) dans le but de paralyser le pays et de créer le chaos conduisant, inéluctablement à la guerre civile, le transfert des archives, ...

Il faut garder à l'esprit que les pouvoirs politiques français quelle que soit leur obédience, nonobstant les habillages diplomatiques et les déclarations plus ou moins édulcorées, voire avenantes, n'ont pas digéré et ne sont pas près de le faire, la défaite la plus humiliante de la puissance impériale que lui ont infligée ces indigènes. Ce qui est probablement le plus insupportable, frustrant et rageant pour les partisans de l'Algérie française, c'est le fait que toutes leurs attentes ont été contrariées. En effet, le pays n'avait pas sombré dans une sanglante guerre civile malgré toutes les mines disséminées par la France coloniale, avant son retrait.

Il s'est engagé tant bien que mal sur la voie de la reconstruction et de la récupération de ses richesses naturelles par le biais des nationalisations, est devenu en une dizaine d'années un leader respecté et écouté du tiers monde, et s'est montré jaloux de son indépendance et de sa souveraineté. La France néocoloniale n'a jamais cessé, comme elle fait toujours dans les anciennes colonies gardées sous son giron, d'entraver les efforts de développement et d'émancipation économique, sociale et politique entrepris par notre pays. Pour illustrer ceci, il suffit de se remémorer la campagne féroce anti-Algérie et Algériens menée, tous azimuts, par les médias français au lendemain de la nationalisation des hydrocarbures. Les pouvoirs politiques français avaient mis en branle des moyens énormes pour saborder cette décision souveraine de notre pays et coalisé leurs alliés pour imposer un blocus et faire courber l'échine, sans succès, à un peuple fier qui vivait encore dans l'euphorie de sa Révolution et la fidélité à ses martyrs.

Il faut garder en mémoire le «il faut prononcé solennellement sous forme d'injonction par le président français François Mitterrand, pour ne pas le nommer, ordonnant aux autorités algériennes de l'époque de poursuivre le processus électoral jusqu'à son terme en sachant que le pays qu'il a perdu à jamais, allait tomber dans l'escarcelle des islamistes. Cette injonction restée sans effet, fut suivie immédiatement par la mise en place par la France et ses alliés d'un embargo total qui a perduré pendant les années du terrorisme avec en prime un plan d'ajustement structurel qui avait induit la mise sous tutelle du FMI de notre pays avec les conséquences désastreuses que l'on sait.

Comme toujours, les médias s'emparent du sujet pour déverser leurs flots de contrevérités et d'allégations mensongères, dont les plus célèbres le «pétrole algérien est rouge», «pas de pétrole pas de boulot» et le «qui tue qui?». On a souvent entendu des journalistes et autres spécialistes et experts de services sur les plateaux des médias français soutenir, après 60 années d'indépendance, mordicus avec aplomb qui trahi leur frustration, que l'Algérie est une création française. Ils se gardent bien évidemment, plus par militantisme que par paresse intellectuelle ou incomptence, de préciser que tout ce qui se faisait dans ces trois départements français, c'était pour les Français essentiellement. Les indigènes dont le sort était scellé par le code de l'indigénat sont traités, quand ils ne sont pas auxiliaires de la colonisation, en esclaves.

Le royaume chérifien, quant à lui, a choisi de faire dans la lâcheté, sa marque de

fabrique, pour porter des coups bas à notre pays. En 1847, l'Emir Abdelkader qui menait une guerre contre l'envahisseur a été trahi par le roi du Maroc. En 1956, l'avion en partance du Maroc qui transportait nos dirigeants pour une réunion en Tunisie, détourné par l'armée française, n'a pas livré tous les secrets sur l'implication du prince Hassan. En 1963, agression (connue sous le nom 'guerre des sables'), de notre pays perpétrée par Hassan II avec l'aide logistique de la France et d'Israël. Il faut préciser que le moment choisi par le roi Hassan II et ses soutiens pour aggresser lâchement notre pays convalescent, dévasté et ruiné par la France coloniale, leur assurait, en théorie, une victoire éclair. Cette erreur d'appreciation a permis au peuple algérien mobilisé spontanément aux côtés de leur armée, de leur infliger une mémorable humiliation et de mettre un terme aux velléités du roi du Maroc d'étendre son royaume à l'est.

À cela s'est ajoutée la remise en cause unilatérale de l'accord tripartite (Maroc, Mauritanie et Algérie) sur la décolonisation du Sahara occidental. À défaut de s'étendre à l'est, le roi du Maroc décida de s'étendre au sud en envahissant lâchement le Sahara occidental. Et ce n'est pas tout ! Le Maroc a accueilli des chefs terroristes et octroyé des aides multiformes à des mouvements terroristes et séparatistes. Il convient de se rappeler que c'est suite aux attentats terroristes qui avaient pour cible Marrakech et aux accusations mensongères portées sur notre pays que les autorités algériennes avaient décidé en 1994, de fermer la frontière. Et pour couronner le tout, le point d'orgue de cette lâcheté, a été l'hébergement de l'Etat sioniste d'Israël à nos frontières pour lui permettre de mener contre notre pays sa guerre de quatrième génération et assouvir sa soif de vengeance. De fait, l'Etat sioniste est devenu notre indésirable voisin, lui qui a déclaré sans ambiguïté que l'Algérie est un pays ennemi, lui qui n'oublie et n'oubliera jamais le rôle joué par l'Algérie pendant les guerres de 1967 et 1973, les positions courageuses anticolonialistes défendues avec constance et détermination par notre diplomatie, la création du 'Front du refus et de la fermeté' créé à l'initiative de notre pays au lendemain du voyage du président égyptien en Israël, décidé de brader la Cause palestinienne. Il faut noter aussi que les pays qui constituaient ce front (Lybie, Yémen, Irak, Syrie et Algérie), ont été déstabilisés. L'Algérie qui a connu la décennie noire resterait dans le viseur de l'Etat sioniste. Et son installation à nos frontières par le roi du Maroc, vassal du sionisme mondial, n'augure rien de bon, situation qui requiert une vigilance accrue.

Les ennemis de l'intérieur qui gangrènent notre pays identifiables à leurs comportements antinationaux gravitent tels des charognards autour de gîtes de corruption, de détournements des biens du peuple, de destructions de notre écosystème, de terres agricoles, de sabotage de notre économie... etc. et bien-sûr la traîtrise et la lâcheté.

ZONES DE MONTAGNE : UN POUMON ÉCONOMIQUE À METTRE EN VALEUR

Le peuple algérien réputé sobre, a trop souffert physiquement et moralement des affres de la colonisation et de la politique ultralibérale mise en branle dès le début des années 1980 qui a généré des disparités criardes entre les zones côtières et les zones de montagne et steppique.

C'est pourquoi les zones de montagnes des Atlas tellien et saharien, quasiment abandonnées durant ces quarante dernières années, requièrent de toute urgence une mise à niveau portée par des programmes spéciaux de développement dédiés spéci-

fiquement aux zones de montagnes, élaborés avec la participation active des populations concernées et des compétences nationales. À titre indicatif, ces programmes spéciaux dont l'objectif central devra être le développement intégré et multisectoriel de ces zones pourrait s'articuler autour des axes suivants : - agriculture de montagne (reforestation, protection des berges des barrages, arboriculture fruitière, potagers, pépinières, petits élevages, apiculture, ...) ; - infrastructures : (pistes, bâtiments d'exploitation, écoles, retenues collinaires, bâches à eau...) ; - tourisme : (randonnées équestres et pédestres, circuits de découverte des lieux historiques, aménagement des plans d'eau,...) ; - Artisanat : (transformation et conservation des produits du terroir, tissage,...). Pour appuyer cette requête, il me paraît utile de rapporter les propos tenus en avril 1978, lors d'une séance de travail tenue au siège d'une wilaya de l'Ouest par le président de la République qui avait déclaré à l'adresse des responsables locaux, le ton grave que (je cite de mémoire) ; « tant que le dernier habitant de l'Ouarsenis, du Djurdjura et des Aurès ne dispose pas de l'électricité, nous devons considérer que nous n'avons pas rempli notre devoir vis-à-vis de ces régions qui ont donné à la Révolution de Libération nationale les meilleurs de leurs enfants ».

Et ce n'est pas un hasard si les trois premiers plans spéciaux de développement visant à effacer, tout au moins atténuer, les stigmates de la colonisation, décidés et engagés par les pouvoirs publics vers la fin des années soixante ont concerné ces trois régions. Hélas, ces programmes spéciaux élargis par la suite à d'autres régions ont été, à l'instar des plans quadriennaux de développement, arrêtés et clôturés dès le début des années 1980 par l'équipe dirigeante en place. Pour conclure cette modeste contribution qui nous est dictée par le besoin de briser, un tant soit peu, la culture de l'oubli instillée dans notre société en prenant le soin de rappeler des faits qui ont jalonné notre histoire récente qui, de mon point de vue, éclairent les dramatiques événements que vient de subir notre pays. Et dire aussi que si notre pays qui a connu, grossièrement, ses libérateurs (1830-1962), ses bâtisseurs (1962-1980), des accapareurs (1980-1999) et des prédateurs (1999-2019), n'a pas sombré dans le chaos que lui prédisaient nos ennemis et autres revanchards, cela on le doit à des patriotes sincères, intégrés et engagés, respectueux de la chose publique, qui s'interdisent de détruire ce joyau reçu en héritage de nos libérateurs et de compromettre l'avenir.

Les ignorer, eux qui constituent l'écrasante majorité agissante du peuple algérien, jaloux de leur pays et fiers de son Histoire plusieurs fois millénaire, prêts à tout pour le défendre, pour se focaliser sur une poignée de mercenaires dopés aux discours haineux et quelques subsides que leur verseraient leurs commanditaires, est à considérer comme une injustice à l'égard de tous les patriotes désireux de vivre paisiblement dans ce pays auquel ils sont attachés et pour lequel ils se sont sacrifiés. Il reste à espérer le retour, sur le terrain, des réparateurs «équipés» de leurs boîtes à outils, de leurs expertises et savoir-faire, décidés résolument à assumer cette mission exaltante et valorisante qui consiste à réparer les dégâts causés à notre pays depuis, au moins une quarantaine d'années, par une faune d'accapareurs, de prédateurs, de pillers et de casseurs. L'élaboration et la mise en œuvre des programmes spéciaux de mise à niveau par le développement des zones de montagne est à inscrire comme une priorité nationale... * Agronome

Djamel Bensmail condamné au supplice : comment la foule devient-elle bourreau ?

«Quand on passe ses nuits à veiller des condamnés à mort et ses jours à les livrer au bourreau, on n'attend plus grand chose du temps vacant.» Yasmina Khadra

Chérifa Sider*

Rien ne paraît plus choquant que le lynchage du jeune Djamel Bensmail survenu à Larbaâ Nath Irathen, en Kabylie. Ce drame de trop a suscité une vive indignation parmi les Algériens, déjà accablés par la crise sanitaire de la Covid-19, des pénuries d'oxygène et d'eau, et par des dizaines de feux hors de contrôle. Dans cet embrasement généralisé, des villages entiers ont été dévastés et plusieurs victimes ont péri dans la douleur et le silence. Devant un tel enchaînement de catastrophes, il est difficile, non seulement de raisonner, mais de maîtriser ses émotions (la peur et la colère notamment).

La moindre chose, si bénigne soit elle, prend des proportions excessives. Il suffit parfois d'un mot, d'un cri ou d'un simple geste pour bouleverser nos perceptions et nos repères. On ne s'étonne pas donc de voir une foule furieuse commettre un crime atroce, d'autant que Djamel Bensmail a été désigné comme «pyromane» avant d'être jeté en pâture, devant un commissariat de police défaillant et insécure.

Cette terrible et subtile manière de faire peut être perçue comme une provocation. Une provocation tragique qui a laissé place à des horreurs de toute nature. Désormais, le soupçon suffit, à lui seul, pour tuer à coup sûr Djamel Bensmail, sans même l'avoir écouté !

De toute évidence, les individus ont été emportés par le même élan de colère. Tout comme le feu, les idées et les émotions se diffusent par contagion. N'est-il pas manifeste que c'est dans le mouvement de masse que les personnes peuvent se transformer en troupeau docile ? La foule est dotée d'une force, que Carl Gustav Jung (1875-1961) nomme l'«âme commune animale». Sur le plan psychologique, l'homme de masse adhère à une idée (qu'il croit juste) et obéira sans résistance, à l'ordre des bourreaux⁽¹⁾. Cela dépend, bien évidemment, de la vulnérabilité de chacun et des conditions extérieures (corruption, précarité, Covid-19, incendies, tension sociale, incompréhension des pouvoirs publics, etc.). Voilà pourquoi les aveux obtenus, après coup, sont à la fois bizarre et incohérents : «Ce n'est pas moi qui l'ai tué, je regrette ce qui s'est passé». Qui sont alors les acteurs du meurtre ayant mené jusqu'ici une vie ordinaire ? Qu'est-ce qui explique leur basculement dans l'extrême ? La majorité des individus était venue, semble-t-il, par simple curiosité.

En l'espace de quelques minutes, la foule a pris la forme d'une véritable bête sauvage animée par le désir de «faire péir». Une sorte de frénésie s'empare instantanément des individus soumis, à des degrés différents, à l'instinct d'imitation. La foule donne alors un spectacle public ritualisé auquel tout le monde a été invité à participer. Privé d'eau, Djamel a été d'abord poignardé à mort, puis assailli dans la cour du



commissariat. La foule l'a roué des coups, traîné dans la rue, brûlé et enfin décapité sous les yeux du monde entier. Cette scène qui offense le sens moral a tué «l'homme dans l'homme» pour l'expulser hors de l'humanité. À mesure que la violence s'intensifie, les individus se laissent aller jusqu'au plus horrible meurtre. C'est une réalité aussi tragique qu'ambiguë dans laquelle se sont déchaînés les pires instincts : «J'ai frappé Djamel à coups de pieds puis après quand son corps était en train de brûler j'ai rajouté un carton pour qu'il brûle bien». Rien n'est si puissant que d'associer les mots d'ordre «égorge et écorche» aux actes suggestifs / imitatifs pour soumettre les individus à une nouvelle réalité⁽³⁾.

Cette catastrophe humaine est en soi une transgression de valeurs hautement codifiées, à savoir la dignité et l'honneur du mort (hurmat elmayet). Ce qui aurait jeté l'anathème sur une région en deuil. Ces événements nous rappellent l'Algérie des années 1990. Sommes-nous les héritiers d'une violence latente mais entretenue ? Nos blessures mal guéries sont-elles susceptibles d'être ravivées à tout moment ?

Malheureusement, la violence est la pathologie de notre société en crise. Et nous sommes loin d'avoir surmonté un passé sombre et traumatique. Il y a des bourreaux parmi nous qui outrepassent tout entendement, alors que les témoins ont été véritablement réduits aux spectateurs. C'est comme s'ils n'avaient plus la capacité de secourir ou du moins couvrir, ne serait-ce que par pitié, le corps sans vie. Dans la jouissance ambiante, ils filment, prennent des selfies et, pire encore, ils diffusent en boucle une scène insupportable sans sentiment de déplaisir ou encore de culpabilité. Cela laisse penser que «ce pire crime a été osé par quelques-uns ; [...] ; tous l'ont laissé faire.» Parallèlement, ce meurtre avec témoins a pris une tournure raciste, voire

dangereuse. Détruire le corps de Djamel ne suffisait pas, il fallait alors dénaturer son identité et celle de toute sa communauté. Les mots prononcés «les Arabes, les animaux» sont de véritables injonctions agissant sur les esprits excités. Au demeurant, le crime a pris son sens dans une logique séparatiste : nous/eux ; les nôtres/les ennemis ; les Kabyles/les Arabes. C'est le racisme le plus simple pour s'identifier davantage, même inconsciemment, à la masse.

Avant dire, ce discours n'est qu'un bruit de fond qui incite, par là même, à de nouvelles vengeances. Or, nous avons besoin plus que jamais d'être résilients, soudés et fraternels, en toutes circonstances. Seule l'intelligence collective permet d'enrayer cette spirale de violence : «Plus jamais de telles horreurs». Au-delà de nos fragilités, les humains sont capables du pire, mais aussi du meilleur. Il est donc essentiel de regarder ce drame en face pour lui donner sa pleine signification. Une cérémonie de recueillement, une œuvre artistique ou un geste, même symbolique, peuvent être un soutien précieux aux endeuillés. Quoique tragique, la mort de Djamel Bensmail nous invite, comme le suggère Matthieu Ricard, à «cultiver la bienveillance envers tous et la compassion pour ceux qui souffrent, en nous ouvrant à la sollicitude d'autrui et leur accordant la nôtre.»

*Docteur en Psychologie

Références et notes

- (1) Voir à ce sujet Gustave Le Bon. *Psychologie des foules*. 1^{re} édition. PUF, 1895.
- (2) Il n'est pas question ici de déresponsabiliser les auteurs du crime, mais de souligner simplement l'influence de la foule sur l'individu doté d'une conscience et d'une volonté.
- (3) Ce crime collectif mérite d'être étudié, avec rigueur, dans une approche globale lors des différentes expertises.

Le délit d'image infidèle en comptabilité

Saheb Bachagha

L'image fidèle est une notion relativement récente dans notre droit. C'est l'article 25 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010 Journal officiel n°42 qui en est le fondement.

Il s'agit de la traduction de l'expression anglo-saxonne de «true and fair view». L'idée de base est de permettre aux nombreux utilisateurs des comptes annuels (actionnaires, fournisseurs, clients, administrations, etc.) de baser leurs relations sur les informations contenues dans des comptes annuels qui reflètent une image fidèle de l'entreprise, ceci compte tenu des principes et méthodes comptables retenus.

Le délit de présentation ou publication de comptes annuels ne donnant pas une image fidèle est un délit autonome en soi et se distingue d'infractions voisines qui ont pour base les états financiers incriminés. Les textes répressifs sont prévus par le Code de commerce: article 830 (décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993) «sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 20.000 DA à 500.000 DA ou de l'une de ces deux peines seulement tout commissaire aux comptes qui aura sciemment donné ou confirmé des informations mensongères sur la situation de la société ou qui n'aura pas révélé, au procureur de la République, les faits délictueux dont il aura connaissance.»

Ce délit pour être constitué, doit comporter:

- un élément matériel à savoir ;
- des comptes infidèles,
- une présentation ou une publication de ces comptes,
- un élément moral.

1. Comptes annuels infidèles

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat, l'annexe.

Ce sont donc les informations contenues dans ces documents qui doivent refléter une image fidèle de l'entreprise ainsi que le stipule l'article 23 de la loi 10-01 du 29 juin 2010 : «le commissaire aux comptes a pour mission de certifier des comptes réguliers et sincères et donnant une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine des sociétés et des organismes.»

A contrario quels sont les éléments qui vont conduire à une image infidèle ?

■ VIOLATION D'UNE RÈGLE COMPTABLE

La non application d'une règle comptable existante, qui ne souffre d'aucune ambiguïté ni incertitude, conduira au délit ci-dessus. Il en irait différemment dans le cas exceptionnel ou l'application de la règle aurait pour conséquence une présentation trompeuse des états financiers. Le principe d'image fidèle est supérieur à l'application de la règle comptable. Dans cette si-

tuation la société devra donner dans l'annexe une explication sur l'option retenue.

■ ERREURS, INEXACTITUDES DANS LA PRÉSENTATION COMPTES DE BILAN

Dans cette hypothèse, les chiffres contenus dans les documents financiers sont exacts mais leur présentation tend à masquer la véritable situation de l'entreprise.

Exemple classique classement des dettes à court terme dans la rubrique des dettes à moyen et à long terme. Dans ce cas, le résultat n'est pas affecté mais l'évaluation de la solidité financière de la société est complètement faussée.

EVALUATIONS NE DONNANT PAS UNE IMAGE FIDÈLE DE LA VALEUR D'UN POSTE DU BILAN

Il s'agit des cas les plus fréquents qui peuvent être commis de bonne foi et qui tendent à développer compte tenu de l'évaluation «mark to the market» beaucoup moins confortable que l'évaluation au coût historique. Ceci est particulièrement vrai pour l'évaluation des actifs qui pour des raisons diverses n'ont pas de marché (Quelle est la valeur d'un actif que personne ne veut acheter ?).

Sans aller jusqu'à ces extrêmes, de nombreuses méthodes de valorisation sont possibles pour un actif: valeur historique, valeur de rendement, valeur de liquidation, etc. De plus certains actifs peuvent être difficiles à valoriser, c'est le cas d'actifs immatériels tels que brevets, marques, frais de recherche, etc.

L'appréciation beaucoup plus grande laissée aux responsables financiers conduira à des contestations et à des risques accrus de présentation infidèle des comptes.

■ ERREURS OU INEXACTITUDES DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

Celles-ci peuvent avoir pour objet de diminuer ou d'augmenter artificiellement les résultats de l'entreprise. Ce n'est pas toujours le cas et la jurisprudence sanctionne des fraudes consistant à compenser des postes de profits et de pertes sans que le résultat de l'entreprise soit modifié.

Comme tout délit, l'élément moral est nécessaire. Pour être constitué, il faut que les comptes infidèles soient la conséquence d'une intention du prévenu. Celui-ci doit avoir agi sciemment en vue de dissimuler la véritable situation de la société. Il faut donc rechercher l'intention frauduleuse qui pourra se déterminer par la connaissance qu'avait l'auteur des comptes.

■ ELÉMENT MORAL

Expert-comptable et Commissaire aux comptes. Membre de l'Académie des Sciences et Techniques Financières et Comptables Paris.

Le pont vers l'emploi des jeunes

Par M. T. Hamiani*

LES PISTES À EXPLORER

1- Créer un maximum d'opportunités d'emploi pour les jeunes comme objectif stratégique prioritaire de l'action des pouvoirs publics. Il s'agit d'intégrer cet objectif dans la formulation de toutes les politiques publiques, notamment en incluant des critères de création d'emplois et de stages lors de l'évaluation des candidatures aux marchés publics; des politiques fiscales qui encouragent la création d'emplois rémunérés et le recrutement de stagiaires; et à travers des politiques现实的 et ciblées de développement industriel et la mise en place de programmes nationaux transparents de stages dans les secteurs public et privé.

2 - En combinant des politiques actives pour créer un marché du bail foncier, stimuler la création d'un grand nombre d'emplois pour les jeunes dans l'agriculture, l'industrie et les services connexes; mettre en place des services publics de vulgarisation agricole; mettre en place des guichets dédiés aux zones rurales dans les institutions chargées de l'emploi promotion.

Des activités de sensibilisation à l'agriculture sont incluses dans les programmes scolaires; soutenir des projets d'entrepreneuriat rural innovant, y compris des activités de loisirs de base pour les jeunes.

3 - Pour résoudre le problème de la faible employabilité des jeunes, qu'ils soient diplômés de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur, intégrer d'urgence et de manière cohérente dans les programmes scolaires, du collège à l'enseignement supérieur, des ateliers pour développer les compétences de base du travail et de la vie, et par la coopération avec le secteur privé.

Mettre en place des centres de services aux étudiants dans les universités pour offrir une formation en recherche d'emploi et un accès à l'information sur le marché du travail, ainsi que des institutions qui soutiennent l'entrepreneuriat.

4 - Réexaminer les codes de travail et l'ensemble de la législation du travail, en vue d'entreprendre des réformes qui donneraient autant d'importance à l'objectif de facilitation de la création d'emplois qu'à celui de la protection des droits des travailleurs, notamment par l'introduction de nouveaux types de contrats de travail adaptés au tissu économique local; par l'introduction de contrats de travail à temps partiel conçus et par la simplification des procédures auprès des services compétents.

5- Investir des ressources publiques au niveau national, avec le soutien des organisations d'intégration économique, dans l'amélioration de la collecte de statistiques fiables sur les marchés de l'emploi national; et par le lancement d'un programme de recherche multidisciplinaire sur l'emploi des jeunes dans l'ensemble de wilayas, associant des universités, des institutions de recherche, avec l'implication d'acteurs du secteur privé.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX SUJETS À EXPLORER ? FACTEURS POLITIQUES ET MACRO-ÉCONOMIQUES

Quels sont les facteurs structurels dans l'économie qui peuvent expliquer les taux de chômage élevés ? Comment s'y attaquer ?

Les pouvoirs publics ont-ils fait des choix de stratégie de croissance économique qui leur permettront de faire baisser leur taux de chômage ?

Peut-on imaginer une stratégie nationale type adaptée qui permette de combattre le

La politique de l'emploi recouvre l'intervention publique sur le marché du travail, dans le but d'améliorer son fonctionnement, d'augmenter et de maintenir l'emploi, et de réduire le chômage et les discriminations à l'embauche. Il existe généralement deux grands types de politiques : les politiques actives, qui visent à augmenter le niveau d'emploi dans l'économie, et les politiques passives, qui visent à rendre le chômage abordable (traitement social du chômage).



chômage ? Quel est le rôle éventuel des partenariats entre acteurs publics et secteur privé dans une telle stratégie ? Quelles sont les politiques publiques récentes qui ont permis de créer des emplois ailleurs ?

Quelles sont les organisations (nationales) qui sont spécialisées dans la lutte contre le chômage et sont-elles efficaces ? Comment pourraient-elles obtenir de meilleurs résultats ?

Quels sont les secteurs de l'économie qui sont caractérisés par un déficit de travailleurs et qu'est-ce qui peut être fait pour orienter les jeunes vers ces secteurs ? Certains secteurs de l'économie créent-ils davantage d'emplois que les autres et le gouvernement peut-il en tirer des leçons pour les secteurs qui génèrent peu d'emplois ?

Comment peut-on changer les lois relatives à l'emploi pour rendre plus facile l'embauche de jeunes travailleurs ?

Le secteur privé joue-t-il son rôle de principal créateur d'emplois dans l'économie nationale et comment encourager les entreprises à faire plus pour la formation et l'emploi des jeunes ?

EDUCATION

Des réformes profondes sont-elles nécessaires pour que les générations futures soient à la fois capables de lire et écrire, tout en acquérant des savoir-faire spécifiques qui seront requis par les employeurs ?

Comment combler le gouffre entre la formation universitaire et le monde du travail afin que les universités enseignent aussi les compétences requises par les entreprises ?

Des cours d'entrepreneuriat individuel devraient-ils être incorporés dans le curriculum universitaire et, si oui, comment le faire ?

FORMATION PROFESSIONNELLE

Quels sont les types de formation professionnelle qui sont porteurs pour le secteur privé en Algérie et quels changements doivent être introduits dans le système d'éducation et de formation ?

GENRE

- Quelles sont les différences en matière de chômage et de sous-emploi entre les hommes et les femmes ? Les possibilités d'emploi sont-elles plus réduites pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes ?

- Quelles stratégies et quels changements culturels encourager pour faire augmenter le taux d'emploi des jeunes femmes ?

Il y a une grande diversité d'approches possibles pour aborder le défi de la création massive d'emplois pour les jeunes. Créer autant d'emplois que possible pour les jeunes implique d'abord de créer beaucoup d'emplois pour toutes les personnes en âge de travailler, jeunes et moins jeunes. La croissance de l'économie étant le premier déterminant de la création d'emplois, tous les efforts pour stimuler l'activité économique des entreprises existantes et pour créer de nouvelles entreprises ont un fort potentiel de création d'emplois pour les jeunes.

Au-delà de la croissance de l'économie, la structure de celle-ci et le dynamisme des secteurs qui créent le plus d'emplois sont des facteurs essentiels. Du côté de la demande d'emplois qui émane des jeunes, les facteurs à examiner avec attention sont ceux qui les rendent «employables» : éducation, formation, savoir-faire, attitudes, capacité d'adaptation, créativité... La dernière catégorie regroupe les facteurs qui permettent la rencontre entre la demande de travail émanant du tissu économique (offre d'emplois) et l'offre de travail (demande d'emploi) émanant des populations d'âge actif considérées comme jeunes.

Toutes les analyses présentées offrent un large éventail du type de mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre ou renforcer s'ils font de la promotion de l'emploi des jeunes une priorité stratégique au même titre que la sécurité. A ce titre, il y a lieu de :

- 1- créer une synergie et une collaboration entre toutes les parties prenantes concourant à la création d'emplois pour les jeunes (programmes, projets, institutions, ministères, fonds, etc.);

- 2- intégrer le critère de la création d'emplois dans les passations de marchés financés sur fonds publics;

- 3- intégrer la création d'emplois dans les politiques macroéconomiques, sectorielles et d'investissements publics (une inflexion des politiques macroéconomiques et sectorielles pour les rendre plus favorables aux investissements à haute intensité de main-d'œuvre);

- 4- fusionner les différents fonds de soutien des initiatives de création d'emplois avec la création de guichets en leur sein pour le financement d'initiatives spécifiques (l'emploi rural, le microcrédit, le financement des entreprises en difficulté et la microfinance);

- 5- permettre une offre cohérente de services et de produits financiers et non financiers pour soutenir et accompagner l'insertion économique des jeunes (faciliter l'accès à l'information, la documentation, la formation);

- 6- consolider les dispositifs d'information et l'amélioration de la transparence du marché (mise en place d'un système de veille des besoins en ressources humaines de l'ensemble des entreprises).

Suite en page 10

Le pont vers l'emploi des jeunes

Suite de la page 9

LES CINQ PROPOSITIONS

1. Faire de la création d'un maximum d'emplois pour les jeunes un objectif stratégique prioritaire de l'action des pouvoirs publics, au même titre que la sécurité, la santé, l'éducation et la création de richesses, ce qui implique d'intégrer cet objectif dans la formulation de toutes les politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales, notamment :

- en intégrant des critères précis de création d'emplois pour travailleurs avec peu ou pas d'expérience professionnelle et de création de postes de stagiaires assortis de plans de formation, dans l'évaluation des dossiers de soumission aux marchés publics;
- en élaborant une politique fiscale adaptée à la taille des entreprises qui favorise très clairement les entreprises qui font des efforts vérifiables en matière de création d'emplois salariés et de recrutement de stagiaires durablement encadrés;

• en élaborant des mesures incitatives adaptées aux moyennes, petites et très petites entreprises pour les encourager à créer des emplois même à durée limitée et à temps partiel pour les jeunes;

• en encourageant les secteurs, les activités et les modes de production à haute intensité de main-d'œuvre;

• en formulant et en mettant en œuvre des politiques réalistes de développement industriel ciblé, tenant compte aussi bien des potentialités des économies nationales que des contraintes fortes à l'industrialisation;

• en développant des programmes nationaux de stages dans le secteur public et privé, y compris les collectivités locales, à l'intention des jeunes diplômés, avec une centralisation des offres sur un site internet, des garanties de transparence des processus de sélection, des conditions minimales de rémunération et d'encadrement, un système d'évaluation des institutions publiques par les stagiaires.

2. Stimuler la création massive d'emplois pour les jeunes dans l'agriculture, les industries de transformation agricole et animale, et les services liés à la production agroalimentaire et à la vie en milieu rural par une politique volontariste combinant :

• la création de marchés de location de terres et d'autres mesures favorisant l'accès à la terre aux jeunes désireux de se lancer dans la production agricole;

• la relance ou la création de services publics de vulgarisation des techniques agricoles et pastorales au plus près des zones de production en s'assurant que les agents disposent effectivement des compétences nécessaires;

• le soutien aux associations rurales;

• la création de guichets dédiés à l'emploi en milieu rural au sein des agences et fonds en charge de la promotion de l'emploi;

• l'intégration dans les programmes scolaires nationaux d'activités de découverte et de sensibilisation à l'agriculture et à la transformation et à la protection de l'environnement;

• le soutien par des incitations fiscales et d'autres mesures aux projets d'entrepreneurs en milieu rural, y compris dans le domaine des activités de loisirs essentielles pour encourager les jeunes à travailler et vivre dans des zones rurales ou hors des grandes villes.

3. Remédier au problème de la faible employabilité des jeunes, diplômés ou non de l'enseignement secondaire ou supérieur en :

- intégrant de manière urgente et cohérente dans les programmes scolaires, du



moyen au supérieur, des ateliers de développement de compétences fondamentales pour le travail et la vie en société, notamment l'apprentissage du travail manuel, le développement de la créativité et de l'autonomie, l'initiation à l'économie familiale (ou éducation financière), la familiarisation avec les produits technologiques, l'expression orale et écrite, le développement de l'esprit critique;

- en mettant en place de manière systématique dans les universités publiques, en partenariat avec le secteur privé, des centres de services aux étudiants offrant des formations aux techniques de recherche d'emploi et l'accès aux informations sur le marché du travail et sur les fonds et institutions de soutien à l'entrepreneuriat;

4. Réexaminer les codes de travail et l'ensemble de la législation du travail dans les pays de la région, en vue d'entreprendre des réformes qui donneraient autant d'importance à l'objectif de facilitation de la création d'emplois dans l'économie nationale qu'à celui de la protection des droits des travailleurs, notamment :

• en impliquant dans les discussions sur les réformes les représentants de tous les groupes sociaux concernés par la question de l'emploi et notamment les organisations représentatives de la jeunesse sans emploi en milieu urbain et rural ainsi que des représentants des jeunes encore en formation;

• en introduisant de nouveaux types de contrats de travail adaptés aux économies wilayales qui sont dominées par des petites entreprises formelles et informelles, visant à favoriser la formalisation d'une partie des emplois du secteur informel;

• en introduisant, à la suite de discussions avec les acteurs des systèmes nationaux d'éducation et de formation, des contrats de travail à temps partiel spécifiquement conçus pour les primo-demandeurs d'emploi avec un dispositif d'encadrement et de contrôle adéquat;

• en simplifiant autant que possible les procédures liées au recrutement de personnels par les entreprises et en modernisant les administrations chargées de veiller au respect de la législation du travail.

5. Investir des ressources publiques au niveau national et local, avec le soutien des organisations patronales, dans :

- l'amélioration de la collecte de statistiques fiables sur les marchés de l'emploi, sur les secteurs d'activité en croissance susceptibles de créer le plus d'emplois, sur les mécanismes réels de rencontre de l'offre et de la demande de travail, sur les inégalités d'accès aux opportunités d'emploi en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine sociale et des lieux de résidence, sur les perceptions de la notion de travail par les jeunes et sur les aspirations des jeunes de manière générale.

le système éducatif de la maternelle à l'université, et les millions d'enfants à venir qu'il faudra éduquer, former et ensuite insérer dans la vie professionnelle. Ce sont précisément des bénéficiaires qui ne sont quasiment pas représentés dans les instances où se forment les politiques publiques.

Les nouvelles coalitions de la société civile doivent intégrer toutes les catégories de bénéficiaires potentiels mobilisables de meilleures politiques de l'emploi, en particulier les millions de jeunes qui « se débrouillent » dans d'innombrables activités du secteur informel et les étudiants qui courrent encore derrière des diplômes qui leur ouvrent la porte du chômage et de la dépendance. Le débat sur l'emploi des jeunes ne peut pas ne pas impliquer les principaux concernés.

• Passer des recommandations à l'action et donc aux réformes concrètes suppose dans un troisième et dernier temps de ne pas éluder les questions les plus difficiles pour être capable de prendre des décisions et de s'y tenir dans le temps. Si tous les acteurs politiques et sociaux sont d'accord pour considérer prioritaire l'action en faveur de l'emploi des jeunes, il y a peu de chances que tous s'entendent sur les moyens et les réformes à mettre en œuvre.

Deux questions au moins méritent d'être mises sur la table, celle de la réforme des codes du travail dans le sens d'une plus grande flexibilité pour donner un minimum de droits à la très grande majorité des travailleurs de l'économie informelle qui ne sont pas concernés par le droit du travail. C'est une question assurément sensible du point de vue des partenaires essentiels que sont les organisations syndicales.

La deuxième question qui doit faire l'objet de débat puis de décisions claires et affranchies des changements politiques est celle des réformes des systèmes d'éducation et de formation. Tout indique que des choix majeurs doivent être faits en termes de contenus des programmes d'éducation à tous les niveaux, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Les réformes impliquent des coûts immédiats et donc des sacrifices importants pour certains acteurs des systèmes éducatifs, les enseignants mais aussi les apprenants eux-mêmes.

C'est pour cela qu'il est indispensable que toutes les catégories d'acteurs sociaux saisissent les enjeux inséparables de la formulation de la politique économique nationale, de celle des politiques de l'emploi et de l'éducation et sortent ces discussions des espaces politiques partisans où seul compte le vote des jeunes lors d'une élection.

CONCLUSION

La lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes ne devrait pas être considérée comme une priorité seulement parce que le monde est en guerre contre l'exclusion sociale et que les jeunes sont partout perçus comme étant les principaux vecteurs de la violence, de la radicalisation et dans une ultime étape, du terrorisme.

La création d'emplois pour les jeunes maintenant et demain est une exigence fondamentale pour l'Algérie et tous les pays parce que le bien-être collectif des populations actuelles et futures en dépend.

Ce thème est très important parce que sa raison d'être est de provoquer une réflexion ouverte sans être superficielle sur tous les problèmes structurels les plus importants auxquels le pays est confronté. Les points de vue, les analyses, les pistes d'action mis en avant, ne mettent pas un terme au débat. Ils ont l'ambition de l'installer dans l'espace public citoyen.

*Cadre du secteur de l'emploi

AÏN DEFLA

Violence et agressions: 7 arrestations

Les services de Sécurité d'Aïn Defla ont mis fin, à Sidi Lakhdar (22 km à l'est du chef-lieu de wilaya) aux activités d'une « dangereuse » bande de malfaiteurs composée de 7 repris de justice pour « atteinte à l'ordre public, violence et agression physique contre des citoyens », a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la Sûreté de wilaya.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité des bandes de quartiers, notamment s'agissant de la lutte contre l'atteinte à l'ordre public ou aux agressions physiques à l'arme blanche, les services de la Sûreté urbaine externe de Sidi Lakhdar ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composée de 7 repris de justice, âgés entre 24 et 38 ans », a indiqué la même source.

L'affaire remonte au début de la semaine en cours lorsque les éléments de la police ont reçu, à la mi-journée, un appel sur le numéro vert (15-48) faisant état d'une bagarre acharnée à l'arme blanche sur la rue 1^{er} Novembre 1954, à Sidi

Lakhdar, selon la même source. Après avoir pris les précautions d'usage, les policiers se sont rendus vers le lieu indiqué, réussissant, grâce à un haut degré de professionnalisme, à maîtriser la situation, arrêtant les membres de la bande en question, lesquels ont tenté vainement de s'enfuir, a-t-on détaillé. L'opération a également permis de saisir des armes blanches (épées et grands couteaux à cran d'arrêt) ainsi qu'une quantité de comprimés psychotropes, a-t-on fait savoir. Les 7 membres du réseau ont été transférés au siège de la Sûreté urbaine de la même ville pour le parachèvement des procédures juridiques nécessaires,

a-t-on ajouté, signalant que les premiers éléments de l'enquête ont fait ressortir que les personnes arrêtées agissaient également au sein d'une bande versée dans le trafic de psychotropes. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des 7 individus portant sur les griefs de « dispute sur la voie publique, constitution d'une bande de malfaiteurs, port d'armes blanches prohibées, menace et agression de citoyens et trafic de psychotropes ». Présentés, jeudi, devant les instances judiciaires de Khémis Miliana, 6 des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et le 7^{ème} placé sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu de même source.

M'SILA

Les travaux de renforcement du chemin de wilaya entre M'sif et Ben Srour lancés

Les travaux de renforcement du chemin de wilaya (CW) n°3 dans son segment reliant les communes de M'sif et Ben Srour (M'sila) ont été lancés, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Ce projet qui s'étend sur un linéaire de 11 kilomètres sera achevé dans un délai de six mois, ont

détaillé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 200 millions de dinars a été allouée à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'entretien des chemins de wilaya.

Il s'agit d'un projet qui contribuera, notamment à désenclaver les régions relevant des deux commu-

nies de M'sif et Ben Srour, à réduire le nombre d'accidents sur ce segment qui connaît un important flux de circulation, a-t-on noté de même source. Le programme de l'entretien des chemins de wilaya et chemins communaux concernera un réseau vétuste d'un linéaire global de plus de 60 kilomètres.

AÏN DEFLA

Caravane de solidarité avec les victimes des incendies d'El Annab

Une caravane de solidarité, transportant divers produits de première nécessité, s'est ébranlée samedi à partir de Aïn Defla vers la région d'El Annab (15 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya) en vue de soutenir les familles fortement touchées par les incendies du mois d'août dernier, a-t-on appris du responsable de l'antenne locale des Scouts Musulmans Algériens (SMA), initiatrice de l'opération.

"A travers cette caravane touchant de nombreuses familles de la région d'El Annab,urement affectées par les incendies du

mois d'août dernier, nous avons voulu mettre un peu de baume au cœur de ces familles, en leur offrant, à la veille de la rentrée sociale, des vivres, des draps et divers autres produits", a indiqué, à l'APS, Imad Bessekri.

Quelque 150 scouts de Aïn Defla et des représentants de la société civile ont pris part à cette caravane, a-t-il précisé. Parallèlement à cette action de solidarité, une grande opération de nettoiement de la forêt d'El Annab, théâtre d'incendies le mois dernier, a été organisée. La responsable a indiqué qu'en

plus de ces actions, les différentes sections des SMA de Aïn Defla, prennent part de manière "active" à la campagne vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19), depuis son lancement. En coordination avec les services de la santé de la wilaya, nous prenons part de manière active à la campagne vaccination contre le nouveau coronavirus, réitérant à chaque fois au citoyen que cet acte (se faire vacciner) demeure, à l'heure actuelle, l'unique moyen de lutter contre la propagation de ce virus mortel", a-t-il ajouté.

BOUIRA

Deux victimes de morsures de chiens errants

Farid Haddouche

Avant-hier, en fin de journée, 2 personnes ont été victimes d'attaques et de morsures de chiens errants, dans la ville de Bouira.

La 1^{re} victime est une jeune femme, âgée de 23 ans qui a été approchée par un chien errant, à proximité de l'école primaire 'Larbi Tebessi, qui a sauté sur elle et l'a mordue en plusieurs endroits de son corps. La 2^{ème} personne est un jeune homme, âgé de 28 ans, qui fut surpris par un chien, qui a surgi de nulle part et foncé sur lui pour le mordre et disparaître.

Le regrettable événement s'est passé au quartier '56 Logements'. Les éléments du poste avancé 140 de la Protection civile sont intervenus pour évacuer les victimes aux urgences

du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Bouira. Il faut rappeler que les habitants de la ville de Bouira ont tenu à déplorer un laisser-aller dans ce cas, où il est même remarqué la présence de chiens errants à la lisière de la grande agglomération, et au niveau de quelques quartiers retirés de la ville.

De ce fait, les services concernés doivent renouer avec les campagnes d'abattage de chiens errants. Des citoyens ont affirmé qu'ils sont inquiets, surtout pour leurs enfants qui vont à l'école à pied et qui encourent sans doute, le risque d'être attaqués par ces chiens errants. Pour le moment, les campagnes d'abattage de chiens errants restent le seul recours qui fera disparaître ces meutes menaçantes pour les populations.

Une maison prend feu : une personne blessée

Une maison a pris feu, avant-hier, dans la matinée au lieu-dit «Oued Bouzrig», dans la commune de Bir Ghalbou située à une quarantaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira.

Les éléments de l'Unité se-

conde de la Protection civile de Bir Ghalbou sont intervenus pour éteindre le feu. Il est à déplorer une personne blessée qui a reçu les premiers soins, avant d'être évacuée au Centre de santé de la même localité.

F. H.

Trois départs de feu dans la forêt de Mimouna

Un incendie s'est déclaré avant-hier vers les coups de 16h 43, dans une forêt jouxtant le village Mimouna sur les hauteurs de la station climatique de Tikjda.

Aussitôt alertés, les éléments de la protection civile du poste avancé de Tikjda appuyés par

les colonnes mobile, sont intervenus sur 3 foyers d'incendie qui ont été observés. Les 3 foyers d'incendie ont été maîtrisés après d'intenses efforts consentis, dans le but d'empêcher leur étendue vers d'autres versants.

F. H.

La police participe à la campagne nationale de vaccination

Les services de la sûreté de wilaya de Bouira ont mobilisé leurs capacités humaines et matérielles pour contribuer au succès des activités de la campagne de vaccination lancée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement urbain sous le slogan « Avec le vaccin, la vie revient ». Les services de la sûreté de wilaya de Bouira ont participé à la préparation, l'accompagnement et la sécurisation de la campagne, en prenant toutes les mesures pour accompagner la Direction de la Santé et de la Population dans sa concrétisation, où des formations policières ont été mises en place pour assurer la sécurité des centres de

vaccination et assurer la fluidité du trafic dans leur environnement, en plus d'affecter des éléments travaillant sur le terrain pour orienter les citoyens vers les centres de vaccination, surtout avant l'entrée sociale attendue.

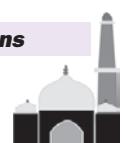
D'autre part, les services médicaux du Centre de médecine sociale de la Sûreté de wilaya continuent de vacciner un nombre très important de policiers, de policiers retraités et de membres de leurs familles, et la Sûreté de wilaya appelle les citoyens et citoyennes à répondre avec force à la campagne nationale, pour obtenir une immunité collective et réduire l'impact de l'épidémie de Corona.

F. H.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 safar 1443

El Fedjr 05h00	Dohr 12h45	Assar 16h17	Maghreb 19h03	Icha 20h33
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SÉTIF

Sensibilisation des agriculteurs sur la culture de Colza

Des actions de sensibilisation des agriculteurs de la wilaya de Sétif autour de l'importance de développement de la culture de Colza et l'extension de ses surfaces, se déroulent actuellement à travers une caravane qui sillonne de nombreuses exploitations agricoles, a-t-on appris samedi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).



Un programme «spécial» a été tracé dans ce cadre ci-bas dans cinq (5) fermes pilotes dans les communes d'El Eulma, Ain Arnat, Ain Roua, de Bir Hadada et de Beni Fouda (Nord et Sud de Sétif) pour informer et sensibiliser les agriculteurs de cette région sur l'importance de cette culture et la nécessité de l'extension des superficies consacrées à cette production. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours, a-t-on noté, vise à inciter les agriculteurs locaux à adhérer à cette filière, surtout après sa réussite pour atteindre les objectifs fixés et la réalisation de résultats encourageants au cours de la dernière saison agricole, et cela à travers l'explication des avantages de cette culture et la présentation des facil-

tations accordées par l'Etat dans ce domaine, à l'instar de son inclusion dans le programme de crédit R'fig et autres. Selon les services de la DSA, "le colza est considéré comme l'une des cultures les plus importantes pour l'extraction d'huiles riches en acides gras antioxydants en plus de ses caractéristiques biologiques visant l'élimination des terres en jachère, la régulation du cycle agricole des céréales et l'amélioration de la qualité des sols", sachant qu'il représente une matière riche en protéines pour l'alimentation du bétail. Cette initiative, a-t-on fait savoir, est encadrée entre autres par des cadres et techniciens de la direction des services agricoles (DSA), de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), du laboratoire régional de contrôle des semences et des plants (LRCSP) ain-

si que ceux de la caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). A cette occasion et selon la DSA, l'accent a été mis sur la méthode de détermination de l'itinéraire technique de cette nouvelle filière agricole à l'image de la fourniture des semences et des engrangements dans les délais impartis, jugés nécessaires pour les campagnes des labours semaines et de moisson battage. Pour rappel, la wilaya de Sétif a enregistré une expérience "réussie" dans la production de colza, première à l'échelle locale ayant été réalisée à l'exploitation agricole Ali Achouri, dans la commune de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif), où 3 hectares ont été réservés à cette culture, permettant d'atteindre un rendement allant jusqu'à 20 quintaux par hectare.

DJANET

De nouvelles structures éducatives

Le secteur de l'Education dans la wilaya de Djane sera renforcé par de nouvelles structures, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2021-2022, susceptible d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris, samedi auprès des services de la wilaya. Il s'agit d'un nouveau lycée, un collège d'enseignement moyen (CEM), un groupement scolaire, un internat (100 lits) et une cantine scolaire (100 repas/jour) dans la zone d'ombre «Taourist», en plus des salles d'extension dans plusieurs établissements scolaires, ce qui permettra d'améliorer les con-

ditions de scolarisation et le régime alimentaire des élèves, et atténuer la surcharge des classes dans certains établissements éducatifs de la wilaya, selon la même source. Lors de l'inspection des structures du secteur, en prévision de la nouvelle rentrée scolaire, le wali de Djane, Benabdallah Chaib Edou, a affirmé que ses services avaient pris toutes les mesures nécessaires pour assurer de bonnes conditions de scolarisation aux élèves, notamment celles liées au transport scolaire, servir de repas chauds régulièrement, ainsi que l'équipement des établissements

scolaire en moyens de chauffage, en plus d'assurer la disponibilité des manuels scolaires, tous titres et paliers confondus.

S'agissant de la prime de solidarité scolaire, le même responsable, a indiqué que la préparation des listes des élèves concernés a été achevée, et la prime sera versée dans les comptes des bénéficiaires avant la nouvelle rentrée scolaire. Le secteur de l'Education dans la wilaya de Djane compte 36 établissements d'enseignement, dont 25 écoles primaires, 8 collèges et 3 lycées, selon les données de la direction du secteur.

TOUGGOURT

Un adolescent meurt noyé dans un lac

Les éléments de la Protection civile ont repêché, vendredi après-midi, le corps sans vie d'un adolescent, mort par noyade dans un lac dans la daïra de Témacine (wilaya de Touggourt), a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile, relevant de l'unité secondaire de Témacine, accompagnés de plongeurs spécialisés, sont intervenus, sur place, pour porter secours à la victime, âgée de 16 ans, qui s'est noyée dans cette zone interdite à la baignade, appelée localement «El-Bhour», a précisé le chargé de communication de l'unité secondaire de la Protection civile à Tém-

CONSTANTINE

Plus de 26.000 vaccinés contre la Covid-19 en une semaine



Au total, 26.206 citoyens ont été vaccinés contre la covid-19, dans la wilaya de Constantine, depuis le 4 septembre en cours, date de lancement de la campagne nationale de vaccination, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable du secteur au niveau local, Abdelhamid Bouchelouche, a précisé à ce propos que les personnes vaccinées, dans le cadre de cette opération d'envergure, ont reçu des doses de vaccin Sinovac et Astra Zeneca. Rappelez que le quota global de la wilaya, réservé à cette opération dépasse les 59.000 doses, réparties entre 40.400 doses de vaccin Sinovac et de 18.900 autres de type Astra Zeneca.

Il est à noter que 123 centres de vaccination entre établissements de santé publics et privés et structures relevant des secteurs de la culture, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont été mobilisés dans la wilaya, dans le but de toucher le maximum de la population.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

05 safar 1443

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h47	12h31	16h04	18h50	20h09



Programme de logements de la formule à points Affichage des listes de 5.500 bénéficiaires avant la fin de semaine

En marge de sa visite d'inspection des différents chantiers de la wilaya, jeudi dernier, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud a indiqué que l'affichage des listes des bénéficiaires de logements de la formule dite à points est programmé pour ce mardi.

D. B.

Il s'agit d'une première liste de quelque 5.500 bénéficiaires qui seront relogés au niveau de trois sites d'habitat à savoir le site de Cheklaoua et ceux de Ain El Beida et Oued Tlalat. Le chef de l'exécutif a appelé tous les exclus de l'opération et disposant de documents prouvant leur droit à un logement de se rapprocher de bureaux qui seront ouverts spécialement pour le dépôt des recours. Les listes seront affichées sur la page Facebook de la daïra et au niveau des secteurs urbains concernés.

Les opérations de relogement des habitants du vieux bâti, lancées il y a une dizaine de jours à partir du secteur urbain El Badr, se poursuivent au niveau des autres délégations communales pour toucher l'ensemble des immeubles classés rouge, indiquent les services de la daïra d'Oran. Concernant les demandeurs de logements de la formule dite à

points, les mêmes services indiquent que quelque 24.000 dossiers ont été rejettés par la commission de daïra pour diverses raisons. Il y a quelques jours, la daïra d'Oran avait publié sur son site la liste des dossiers de demandeurs de logements de la formule 'à points' qui ont été rejettés par la commission de daïra. Il s'agit, selon les services de la daïra, de dossiers étudiés après avoir été actualisés. Outre la liste nominative, la daïra a publié les motifs de cette décision. Outre les personnes ayant déjà bénéficié d'un logement dans une autre wilaya ou d'une aide de l'Etat, la daïra d'Oran signale que les personnes résidant dans les bidonvilles ne sont pas concernées par ce programme 'à points', puisqu'un programme de logements leur est consacré par la wilaya et sont de ce fait exclues. L'autre motif à l'origine de l'exclusion d'une grande partie des dossiers concerne les demandeurs dont le salaire dépasse les 24.000 DA. Sur ce point précis, quelque 500 demandeurs exclus

des listes à points à cause de ce critère ont déposé un recours auprès de la commission de daïra d'Oran chargée des relogements, a-t-on appris auprès des représentants des familles. Ces familles ont appelé les responsables concernés à revoir les critères relatifs à l'octroi des logements notamment celui relatif aux salaires. Selon nos interlocuteurs, les recours sont en cours d'étude. Toutefois, indique notre source, la distribution des logements n'aura lieu qu'après l'étude de tous les recours.

Selon des exclus, leurs demandes ont été déposées il y a plusieurs années, avant la révision des salaires opérée par les pouvoirs publics. «C'est un critère dépassé par le temps puisque la majeure partie des Algériens perçoivent aujourd'hui un salaire supérieur à 24.000 DA. Une grande partie des demandeurs de logements avaient déposé leurs dossiers il y a plus de 20 ans alors qu'ils ne percevaient à l'époque que 9.000 ou 10.000 DA», assure notre interlocuteur.

Marché de gros d'El Kerma Un espace réservé aux agriculteurs pour la vente directe aux consommateurs

Le marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma (Oran) a aménagé un espace destiné aux agriculteurs leur permettant de vendre leurs produits directement aux consommateurs et ce, en application de la décision ministérielle autorisant la vente en détail des produits agricoles. Afin de faciliter l'opération de commercialisation des produits des agriculteurs, l'établissement du marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma a réservé une superficie de près de 200 m² pour chaque agriculteur et fourni l'eau et l'électricité, a indiqué le responsable du marché, Boussâada Kaddour Abdelhak. La direction du commerce et de promotion des exportations a appelé, début de cette semaine dans un communiqué, tous les agriculteurs à vendre leurs produits dans les marchés de gros et de détail à travers l'ensemble du territoire national, à compter du dimanche 5 septembre en cours et ce, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de spéculation.» Le marché n'a reçu, jusqu'à mardi, aucun agriculteur pour entamer l'opération de vente, même si les agriculteurs ont été informés de la décision par la chambre de wilaya de l'Agriculture», a indiqué, à ce propos,

mettra aux agriculteurs de vendre leurs différents produits dans les marchés de gros et de détail directement aux consommateurs. Elle empêchera la rétention et contribuera à la baisse des prix comme elle encouragera l'agriculteur à produire davantage».

Le président de la chambre de wilaya de l'agriculture, Brachemi Hadj Meftah, estime, pour sa part, que la décision aura des «résultats positifs, à la fois pour l'agriculteur et les consommateurs, à condition d'exiger la présentation de la carte de felah afin d'empêcher les intrus de s'infiltrer dans cette opération et créer le chaos dans le marché».

M. Brachemi a appelé à «multiplier les points de vente afin que l'offre soit supérieure à la demande et de créer la concurrence entre les agriculteurs pour avoir une disponibilité du produit dans le marché de manière régulière afin de répondre aux besoins du citoyen avec des prix à sa portée».

Il est à noter qu'un grand nombre d'agriculteurs d'Oran, dont les fermes sont situées à proximité des grandes routes, vendent leurs produits agricoles à des prix concurrentiels, au niveau des bords de routes et connaissent une grande affluence des citoyens.

Gdyel Découverte du corps sans vie d'une adolescente

Une découverte macabre a été faite la nuit de vendredi à samedi. Le corps sans vie d'une adolescente a été découvert peu après 20h00 dans une maison à Gdyel. Selon la pro-

tection civile, âgée de 15 ans, la victime portait des traces de strangulation. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame. Pour rappel, mercredi dernier, un homme âgé de 54 ans a été découvert étranglé dans la cour de sa maison dans la localité de Bouisseville à Ain El Turck. J.B.

Vente des manuels scolaires Les livres disponibles dans huit librairies privées



J. Boukraa

En prévision de la rentrée scolaire 2021/2022, la direction de l'éducation de la wilaya d'Oran vient d'annoncer l'ouverture de plusieurs points de vente des manuels scolaires. Selon un communiqué rendu public fin de semaine, l'académie a indiqué que les livres sont disponibles dans huit librairies privées. Il s'agit de la librairie Mobile à Albert Premier, la librairie Yamas à Haï Castors, la librairie El Izza Wel Karama à la mosquée Abdelhamid Ibn Badis, la librairie Ibn Khaldoun à Front de Mer, la librairie Belgaïd à M'dina J'dida, la librairie Info Empire à Bel-

gaïd, la librairie Déclic à Haï El Morched et la librairie Techno située à Millénium. Ces librairies ont été agréées par l'Office national des publications scolaires (ONPS) pour assurer la distribution du manuel scolaire en plus des points de vente de cet office déjà existant. Le manuel scolaire est cédé dans tous les points de distribution et de vente au prix affiché sur la couverture. En effet, pour l'année scolaire 2021-2022, l'Office national des publications scolaires met les bouchées doubles pour faire parvenir le manuel scolaire aux élèves dans les délais impartis, à savoir le premier jour de la rentrée coïncidant avec le 21 sep-

D'importants moyens humains et matériels mobilisés Lancement d'une campagne de nettoiement

J. B.

Malgré les efforts des pouvoirs publics, le phénomène des déchets ménagers se pose toujours et ne cesse d'envahir la plupart des quartiers et des rues d'Oran. Les images parlent d'elles-mêmes au niveau de plusieurs quartiers. Des amas d'ordures s'entassent un peu partout offrant un paysage laid pour une ville qui s'apprête à accueillir les Jeux méditerranéens. Les habitants de certains quartiers se plaignent de l'entassement des ordures et des odeurs nauséabondes qui envahissent leurs cités. Pour faire face à cette situation et assurer la propreté de l'environnement, notamment au vu de la situation sanitaire que traverse notre pays à cause de la pandémie de la Covid-19, une grande campagne de nettoyage de l'en-

vironnement a été lancée hier. Le coup d'envoi a été donné par le wali à partir du site dit Batimat Taliane à Es-Seddkia. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette action. Cette opération se poursuivra jusqu'à l'éradication de tous les points noirs à travers les différents quartiers et axes routiers. Cette campagne entre dans le cadre de la volonté affichée par les autorités locales d'éradiquer les points noirs et l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers du chef-lieu de wilaya. Selon un communiqué de la wilaya, les sorties sur le terrain des équipes spécialisées seront également intensifiées dans le cadre du contrôle des stations de lavage et des unités industrielles et l'application de mesures de lutte contre la pollution. La mission de cette

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

DAHMAN Aek, 69 ans, Tafraoui
CHEBAB Mostapha, 72 ans, St Pierre
BOUTIRA Mokhtaria, 89 ans, Les Mimosas
GHARBI Omar, 11 jours, Haï El Yasmine

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 safar 1443				
El Fedjr 05h17	Dohr 13h00	Assar 16h33	Maghreb 19h19	Icha 20h38

commission est le contrôle des installations polluantes, notamment en matière de traitements des eaux. La commission va sensibiliser les concernés en leur accordant un délai pour se conformer à la réglementation en vigueur et prononcer des sanctions allant de la mise en demeure et jusqu'à la fermeture des unités polluantes si rien n'est entrepris. Le wali a également confirmé récemment qu'il rencontrera divers intervenants dans le domaine de recouvrement des impôts et droits liés à l'environnement dans les prochains jours. Dans ce cadre, une commission de wilaya sera chargée de communiquer avec les différents commerçants. En ce qui concerne la protection des espaces et terrains publics contre la prolifération des points noirs, M. Saïd Sayoud a instruit les maires de prendre les mesures nécessaire et d'assurer la surveillance des endroits qui connaissent ce genre de pratiques et notamment prendre des photos des matricules des voitures ou camions dont les propriétaires se livrent à un tel comportement dans le but d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre.

TLEMCEN

Sécurité sociale : exonération totale des pénalités de retard



Khaled Boumediene

La nouvelle ordonnance présidentielle n°21-12 du 25 août 2021 relative aux exonérations des pénalités et des majorations de retard de la sécurité sociale, a mis du baume au cœur des assurés sociaux, qui ont subi de « plein fouet » le ralentissement de leur activité en raison des mesures restrictives et de prévention prises contre le Covid-19 et la fermeture de nombreux locaux pour limiter la propagation du virus.

« Nous saluons cette louable mesure qui va soulager de nombreux assurés débiteurs qui éprouvaient moult difficultés pour régulariser la situation de leurs années antérieures vis-à-vis des caisses nationales d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), non-salariés (CASNOS) et la caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du

bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH).

En effet, cette mesure prise dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19 soulagera aussi les personnes activant dans l'informel qui peuvent désormais prétendre à toutes les facilités de paiement de leurs cotisations principales jusqu'au 31 janvier 2022 », a indiqué jeudi dernier M. Benzemra Sid-Ahmed, directeur de la CASNOS de Tlemcen. « Cette mesure d'importance majeure permet aux assurés ayant des difficultés financières de contracter un échéancier auprès de notre caisse tout en bénéficiant de l'exonération de leurs pénalités de retard. Elle accorde des avantages et prestations en nature avec l'activation de la carte Chifa.

Parfois, les pénalités dépassent de loin le montant des cotisations des années antérieures à recouvrer, ce qui complique la situation de recouvrement. Cette

mesure transmise par notre direction générale permet d'atténuer les défauts d'immatriculations des commerçants et autres personnes exerçant des activités libérales, qui encourrent les pénalités de retard ou défauts d'immatriculation », a ajouté le même responsable.

Selon ce dernier, les services des prestations, d'immatriculation et de recouvrement procèderont à l'application de cette ordonnance dès aujourd'hui. Dans ce cadre, un guichet itinérant d'information et de sensibilisation va sillonna toutes les daïras de la wilaya. En outre, la direction de la CASNOS organisera des séances de travail et de coordination avec tous les responsables des corporations de la CASNOS, entre-autres, l'UGCAA, la chambre agricole, l'artisanat et métiers, le syndicat des médecins et des avocats. A noter, que la CASNOS de Tlemcen compte plus de 60000 cotisants.

MAGHNIA

Plus de 23 kg de kif saisis

Les éléments de la sûreté de la daïra de Maghnia ont saisi une quantité de kif traité estimée à 23,3 kg, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen.

Cette opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations faisant état de stockage d'une quantité de kif traité dans une maison à Maghnia, selon la même source, qui a fait savoir qu'une perqui-

sition dans cette domicile a permis aux éléments de la deuxième sûreté urbaine de Maghnia de mettre la main sur la quantité de kif précitée et la saisie de deux motocyclettes utilisées dans le transport de la marchandise prohibée.

Le communiqué qui ne précise pas l'arrestation d'une ou des personnes impliquées dans cette affaire a fait savoir que les saisies ont été transférées vers la sûreté de

daira. Une enquête a été ouverte pour mettre la lumière sur cette affaire, a-t-on souligné. Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Hennaya ont opéré la saisie de 58 comprimés psychotropes, des armes blanches et une somme d'argent estimée à plus de 200.000 dinars et l'arrestation de trois mis en cause, a-t-on détaillé, ajoutant que les trois personnes arrêtées ont été présentées devant la justice.

EL-BAYADH

La rentrée scolaire par les chiffres

Hadj Mostefaoui

Tous les établissements scolaires de la wilaya sont confronté au sempiternel problème de surcharge des salles de classe à chaque rentrée scolaire, engendrant des perturbations dans l'application de la double vacation d'un côté et de l'autre assurer un banc pour chaque élève. Cette année scolaire 2021/2022, la wilaya enregistre pas moins de 8.879 nouveaux inscrits.

Et pour faire face à la situation, la direction de l'éducation de la wilaya s'est attelée, au cours des dix derniers mois, à lancer la réalisati-

tion d'une trentaine de salles de classes dont plus de la moitié, soit une vingtaine d'écoles sera incontestablement au rendez vous au début du mois d'octobre prochain, en sus de 02 nouveaux établissements du premier palier respectivement à Sidi Amar et Sidi-Ahmed-Belabbès, ce qui portera à 171 le nombre d'écoles primaires qui ouvriront leurs portes à une population scolaire de 49.576 élèves, a-t-on appris auprès du responsable de ce secteur.

Il est à relever qu'un effectif de 29.858 élèves, ventilés entre 56 CEM dans le cycle moyen dont

8.129 nouveaux et 13.402 autres lycéens, répartis sur 33 annexes et lycées seront également accueillis le premier jour de la rentrée. Plus de 170 bus, d'une cinquantaine de places chacun, seront affectés dès le début de cette rentrée au transport des élèves scolarisés.

Il est également prévu l'ouverture de 140 cantines scolaires pour assurer un repas à des milliers d'élèves des zones enclavées. Enfin, il y a lieu de rappeler qu'un effectif de 41.150 élèves est déjà retenu pour bénéficier de la prime de scolarité d'un montant de 5.000 DA.

MOSTAGANEM

Covid19: 64 équipes mobiles pour la vaccination dans les mosquées

Les services de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé, vendredi, 64 équipes mobiles pour la vaccination des citoyens contre Covid-19 à travers les différentes mosquées, a-t-on appris de la cellule de communication et d'information de ces services. La même source a indiqué que cette opération, décidée dans le cadre de la semaine de vaccination du 4 au 11 septembre en cours, vise les citoyens des agglomérations urbaines à forte densité de la ville de Mostaganem, notamment les quartiers « Horia », « Wiam » et Commandant Zeghloul.

Le programme de vaccination à travers les mosquées comprend 32 établissements religieux au niveau de 27 communes sur 32 de la wilaya, 29 établissements similaires sis dans les villages et zones enclavées, notamment au niveau de la plaine de Bougirat, les hautes de la Dahra et la côte-est, a-t-on fait savoir.

Les autorités locales comptent élargir les opérations de vaccination au niveau de ces espaces (de 13 à 64 mosquées) et la mobilisation d'équipes supplémentaires pour viser un

plus grand nombre possible de citoyens, permettant ainsi d'atteindre les objectifs tracés, à savoir 100.000 vaccinés en une semaine. Pour ce faire, il a été mobilisé 65 unités de vaccination et 48 mobiles en plus d'espaces supplémentaires pour les catégories de jeunes et de personnes âgées, parallèlement au dispositif spécial de vaccination au niveau de la ville de Mostaganem, qui comprend 35% de la catégorie visée (152.000 personnes). Ce plan, pour lequel 360 médecins et infirmiers, ainsi que 140 employés et agents ont été mobilisés, a permis d'effectuer, en moyenne, 4.000 opérations de vaccination par jour depuis le 4 septembre en cours.

La wilaya de Mostaganem a reçu, à ce jour et depuis le début de la campagne de vaccination contre coronavirus, 268.909 doses de vaccin, dont 55.410 disponibles au niveau des établissements de santé et 76.578 doses supplémentaires au niveau du stock de vaccin de la wilaya, alors que 172.000 doses, consistant en majorité en le vaccin chinois « Sinovac », ont été injectés, indique-t-on de même source.

565 affaires criminelles enregistrées durant le mois d'août

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont enregistré, durant le mois d'août dernier, 565 affaires criminelles concernant l'atteinte aux personnes et aux biens, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont traité 493 dossiers judiciaires (taux de traitement de 87%) à l'encontre de 674 personnes, dont 38 femmes, 24 mineurs et 5 étrangers impliqués dans de nombreux crimes.

Concernant les poursuites judiciaires, 67 personnes ont été placées en détention préventive et 103 autres personnes ont comparu en citation directe, alors que 17 personnes ont bénéficié de la re-

laxé, durant la même période.

Durant le mois d'août dernier, 359 dossiers ont été transmis aux juridictions judiciaires concernées et deux personnes ont été remises à d'autres services de sécurité et la verbalisation de 69 autres personnes, alors que 48 personnes se trouvent en état de fuite et font l'objet de recherches, jusqu'à leur arrestation, selon la même source.

De son côté, la brigade de lutte contre la commercialisation de stupéfiants, relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem, a saisi une quantité de 564 grammes de kif traité et 19 cigarettes fourrées de drogue, en plus de 1.870 psychotropes et 2.786 unités de différents types et formats de boissons alcoolisées, a-t-on indiqué.

MASCARA

Deux morts et trois blessés dans deux accidents de la route

Deux personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus dans les communes de Tighennif et Zahana (Mascara), a-t-on appris samedi de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Le chargé de communication, le lieutenant Tahar M'henni a indiqué que le premier accident a eu lieu vendredi soir au niveau de l'autoroute est-ouest à hauteur de la commune de Zahana,

suite au renversement d'un véhicule utilitaire ayant percuté le mur de protection de l'autoroute, causant la mort du conducteur et des blessures à son accompagnateur. Le deuxième accident s'est produit le même jour au niveau de la route nationale 91, dans la commune de Tighennif, suite à une collision entre une ambulance et un véhicule utilitaire, provoquant la mort du conducteur du véhicule et des blessures au conducteur de l'ambulance et à son accompagnateur, a-t-on fait savoir.

Les éléments de la protection civile ont transféré les corps des deux morts aux services de la morgue des hôpitaux de Sig et de Tighennif et les blessés vers les services des urgences des mêmes établissements sanitaires.

Ligue des champions d'Afrique: Akwa United-CRB, aujourd'hui à 15h00 **Le Chabab avec quel visage ?**

M. Zeggai

Le CR Belouizdad, le champion d'Algérie en titre, entamera son aventure continentale aujourd'hui contre Akwa United du Nigeria, dans le cadre du match aller du tour préliminaire de la prestigieuse compétition africaine. Les représentants algériens sont tenus par l'obligation de résultat même si les conditions d'avant-match ne s'annoncent pas en leur faveur. En effet, le Chabab s'est déplacé sans un entraîneur en chef après le départ du coach serbe, Zoran Manojlovic, qui a mis le cap sur le club saoudien Al-Tae'ee et a rejoint Sayoud. Aussi, les Belouizdadi sont amoindris par l'absence de certains cadres tels que Belkheir et Bechou ainsi que Koupko, libéré et signataire au CSC.

Ajoutez à cela le manque de préparation adéquate à ce genre de compétitions, les joueurs du CRB ayant repris les entraînements depuis une dizaine de jours seulement sans bénéficier de repos après une saison infernale. En dépit de tous ces aléas, le Chabab, à pied d'œuvre depuis jeudi à Banjul, n'a pas, prestige oblige, droit à l'erreur pour cette première sortie officielle en Ligue des champions.

L'objectif pour les «Rouge et Blanc» est de réaliser une bonne performance avant la manche retour prévue à Alger. La gestion technique a été confiée au tandem Salim Sebaâ-Karim Bakhti qui tentera de bien débuter l'aventure africaine contre les champions du Nigeria qui ambitionnent, eux aussi, d'aller le plus loin possible dans cette compétition. A cet effet, la

Mascara

Le stade de Sig réceptionné en fin d'année

La réception du stade de football, d'une capacité de 20.000 places, de la ville de Sig (wilaya de Mascara) est attendue à la fin de l'année en cours, a indiqué le wali de Mascara, Abdelkahlek Sayouda. Le taux d'avancement des travaux de cette structure sportive a atteint 85%, indique le même responsable, ajoutant que quelques problèmes techniques et logistiques, qui faisaient entrave à l'avancement des travaux au rythme exigé, ont été réglés. A cet effet, un plan de travail permettant d'achever le reste du projet, à l'instar des terrains du stade et l'aménagement extérieur, avant la fin de l'année, a été mis en place. Lors de sa visite d'inspection et de travail à ce projet, dont l'exploitation est prévue pour les Jeux Méditerranéens qu'accueillera Oran en 2022, le wali de Mascara a in-

diqué que le problème d'approvisionnement en eau pour l'irrigation du stade a été réglé, par son raccordement à un puits se trouvant, non loin de là, au niveau du village d'Aïn Ounane, à travers un nouveau réservoir d'eau et un réseau de transfert des eaux sur une distance de 3 km. La réalisation du stade de la ville de Sig, qui fait partie du nouveau pôle sportif de la ville, a nécessité un montant de 700 millions de dinars, augmenté à 1 milliard et 294 millions de dinars. Le projet a été divisé en 6 sections pour garantir une bonne cadence des travaux. Le pôle sportif de la ville de Sig comprend une piscine semi-olympique, une salle omnisports, un parcours pour l'athlétisme, des structures qui sont entrées en exploitation de manière progressive, en plus du stade de football de 20.000 places.

MJS - FAF

Une commission mixte pour le suivi du professionnalisme

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebag, a signé, mardi dernier, la décision ministérielle n°165 portant sur la mise en place d'une commission mixte entre le MJS et la Fédération algérienne de football (FAF) chargée de l'examen et suivi de la situation du professionnalisme en Algérie, sa composante, ses missions et son fonctionnement.

Ainsi, cette commission qui sera présidée désormais par Ameur Manssoul, en remplacement de Mohamed Mecherara, sera composée

des membres du MJS suivants : Mohamed Nadir Belayat, Sid Ahmed Amrouni et Adel Lechat. En face, la FAF sera représentée par Mohamed Mecherara, Yacine Benhamza et Réda Abdouche.

Cette commission aura, parmi ses missions, à diagnostiquer l'état du professionnalisme en Algérie et de proposer des solutions pour remédier aux problèmes auxquels il fait face depuis plus d'une décennie, conformément aux lois et règlements de la FIFA et de la CAF. Elle se réunira sur demande de son

président, et dont les conclusions de chaque réunion seront consignées dans un procès-verbal et un registre numéroté, mais non exécutoires qu'après accord du Ministre. Pour rappel, cette commission a été installée le mercredi 9 juin 2021 au siège du MJS lors d'une cérémonie présidée par l'ex-ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, avant qu'elle ne fasse l'objet d'une décision ministérielle signée par l'actuel ministre et qui sera publiée dans le bulletin officiel du MJS.

JS Kabylie

Henri Stambouli à pied d'œuvre à Tizi-Ouzou



Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, Henri Stambouli, engagé pour deux saisons, est à pied d'œuvre avec le groupe à Tizi-Ouzou. Le nouveau responsable de la barre technique du club le plus

titré du pays, a été présenté aux supporters de la JSK qui vont également découvrir les nouvelles recrues. Stambouli se dit très satisfait pour l'instant du début de la préparation en attendant que le grou-

pe se complète pour commencer les choses sérieuses. Le technicien français remplace au poste d'entraîneur son compatriote Denis Lavagne. Ce dernier, arrivé en janvier en remplacement de Youcef Bouzidi, avait réussi à conduire les «Canaris» vers la finale de Coupe de la Confédération, perdue le 10 juillet dernier face aux Marocains du Raja Casablanca (2-1) à Cotonou, avant de remporter la Coupe de la Ligue aux dépens du NC Magra (2-2, aux t.a.b : 4-1).

Denis Lavagne avait refusé de prolonger son contrat, préférant répondre favorablement à la proposition de l'USM Alger. Stambouli (60 ans) avait cumulé une grande expérience pour avoir drivé de nombreuses équipes européennes : l'Olympique Marseille (France), le FC Istres (France), le CS Sedan (France), le FC Sion (Suisse), l'UD US Palmas (Espagne). Né à Oran, Stambouli a également exercé énormément en Afrique, où il avait eu à diriger les sélections de Guinée (1998-1999) et du Mali (2003-2004). Le nouveau coach des «Canaris» a occupé également plusieurs postes de responsabilité dans le domaine de la formation.

OGC Nice

Hichem Boudaoui Aiglon du mois



En lice avec deux de ses camarades à l'OGC Nice pour le trophée du meilleur joueur du mois, le jeune international Algérien, Hichem Boudaoui, auteur d'un très bon début de saison avec son club, a été désigné Aiglon du mois d'août

par les supporters niçois. Replacé comme milieu droit sous les ordres de Christophe Galtier, Boudaoui a contribué aux beaux résultats de son club en ce début de saison après avoir marqué un but et délivré une passe décisive en trois jor-

nées disputées. Avec 40% de suffrage, l'ancien joueur du Paradou AC a devancé au décompte final des votes exprimés, l'attaquant de l'Equipe de France espoir Amine Gouiri ainsi que l'international daïnois Kasper Dolberg.

FIFA

L'Algérien Hammouda désigné membre du tribunal

Le Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et Président de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges de l'instance fédérale, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA, a annoncé la Fédération algérienne de football. «Sur présentation de la Fédération algérienne de football, Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et Président de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges de la FAF, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA» indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Maître Youcef Hammouda qui possède

une longue expérience dans le domaine de la juridiction du football sera membre de la Chambre de Résolution des Litiges de la FIFA, représentant des clubs, précise la même source. Par ailleurs, le Chef de Département Intégrité de la Fédération algérienne de football, Halim Djendoubi a été retenu par la FIFA pour prendre part à la première édition du Programme Mondial d'intégrité de cette instance, prévue le jeudi 30 septembre 2021 par visioconférence, a indiqué l'instance fédérale. La Fédération internationale de football a adopté comme slogan pour l'année 2021 «Tous pour l'intégrité de la compétition».

Djendoubi a été retenu comme conférencier compte-tenu «du travail important qu'il a effectué comme responsable intégrité de la FAF depuis son installation en janvier 2021», précise la FAF. Il aura ainsi l'occasion de partager l'expérience et les bonnes pratiques en matière d'intégrité sportive mis en place par la FAF pour la promotion de l'intégrité et la protection des compétitions sportives», souligne la même source. Djendoubi devra intervenir, à travers un exposé, lors de la deuxième journée du Module 2 du programme, comme représentant du continent auprès des associations membres appartenant à la CAF.

Boxe - Mondiaux 2021 militaires

L'Algérie présente au rendez-vous de Moscou

Trente-neuf (39) pays dont l'Algérie sont annoncés par l'AIBA, pour prendre part aux 58es Championnats du monde de boxe militaire qui se tiendront du 18 au 25 septembre à Moscou (Russie). Parmi ce total, 37 pays se sont inscrits pour participer aux compétitions du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

Ces pays sont représentés par près de 300 athlètes, dont 49 femmes qui concourront dans 10 catégories de poids hommes et 5 catégories femmes. Les com-

pétitions préliminaires auront lieu au complexe sportif CSKA «Igrovoy», les finales - à la VTB Arena. En mai, l'AIBA et le CISM ont signé la convention historique de collaboration.

«Nous soutenons pleinement le CISM dans le développement de la boxe dans l'armée», a déclaré le président de l'AIBA, M. Umar Kremlev. «C'est le sport des braves et des forts. Tout le monde sait que l'armée protège les gens dans le monde entier. Je suis heureux de voir comment la boxe se développe parmi les mi-

litaires et j'ai hâte de voir le succès des championnats». Les pays engagés sont : Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Brésil, Cap-Vert, Colombie, République dominicaine, RPD de Corée, RD Congo, France, Gabon, Guinée, Inde, Iran, Irlande, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Libye, Luxembourg, Mongolie, Mozambique, Népal, Pakistan, Pologne, République du Congo, Russie, Serbie, Sri Lanka, Suisse, Syrie, Tunisie, Venezuela, Ouzbékistan, Zambie.

Cyclisme - Mondiaux juniors sur route

Nesrine Houili ira en Belgique



La cycliste algérienne Nesrine Houili, entièrement remise d'une blessure, a repris les entraînements jeudi à Oran, pour entamer la préparation des Championnats du monde «juniors» sur route, prévus du 19 au 26 septembre courant en Belgique. La championne d'Afrique «juniors» avait contracté cette blessure aux Championnats du monde sur piste de sa catégorie d'âge, disputés du 1er au 5 septembre courant au Caire (Egypte). C'était en finale de l'épreuve de l'élimination, disputée le 3 septembre, et pendant laquelle Houili avait chuté

en même temps qu'un important groupe de filles, contractant au passage une blessure qui l'avait obligée à déclarer forfait pour les deux épreuves restantes. En effet, après le scratch, l'omnium et l'élimination, la multiple championne d'Afrique en titre devait disputer les épreuves de poursuite individuelle et de course aux points, mais sa blessure avait tout remis en cause.

Seulement, le repos, et surtout les soins dont elle bénéficié à son retour d'Egypte ont suffi à la remettre entièrement sur pied. Ce qui lui a d'ailleurs permis de re-

prendre les entraînements dès mercredi, «sur une portion du parcours des Jeux méditerranéens de 2022» a précisé son entraîneur en club, Abdelkader Merabet. Ce jour-là, et pour un début, Houili s'était contentée d'un travail spécifique, en solo, avant de réintégrer le groupe, le lendemain jeudi, avec en ligne de mire les prochains Championnats du monde sur route. Outre Houili, l'Algérie avait engagé trois autres cyclistes dans ces Mondiaux 2021 sur piste, en l'occurrence: Akram Belabessi, Salah Eddine El Ayoubi Cherki et Achraf Amellal.

Judo - Mondiaux juniors

L'EN garçons en stage à Jijel



La sélection algérienne (juniors/garçons) de judo a entamé jeudi un stage bloqué à Jijel, qui s'étendra jusqu'au 19 septembre courant, en vue des prochains Championnats du monde de la catégorie, prévus du 6 au 10 octobre à Olbia (Italie), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Neuf athlètes composent cette sélection masculine, dont le stage «est entièrement pris en charge par la Ligue locale de judo» a encore pré-

Arts martiaux - Championnat arabe U23

Deux médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de Muay Thai a récolté deux médailles (1 or et 1 argent) à la troisième édition des Championnats arabes de Muay Thai, catégorie des moins de 23 ans, clôturés dernièrement dans la ville irakienne de Souleimaniya, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de Full-contact, de kick-boxing et des sports assimilés. La médaille d'or a été l'œuvre de Chahinez Bouaïcha dans la catégorie des moins de 60 kilos, alors que son compatriote Fahim Aït Oudia s'était contenté de l'argent dans la catégorie des 63,5 kilos. Bouaïcha avait réussi un sans faute dans son combat contre l'Egyptienne, en remportant notamment ses trois Rounds, alors que Oudia avait échoué contre le représentant du pays organisateur, se contentant ainsi de la médaille d'argent.

«Oudia a eu un combat difficile contre l'Irakien. Il était mené aux points, et la seule solution qui lui restait pour l'emporter c'était le KO. Malheureusement, il n'avait réussi à terrasser son adversaire» a expliqué l'entraîneur national, Rabah Zeghraba. L'Algérie n'a

Handball - Emirats arabes unis

Sofiane Hiouani nouveau sélectionneur

L'ancien entraîneur de l'équipe nationale d'Algérie de handball messieurs Sofiane Hiouani, a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe des Emirats arabes unis, a annoncé vendredi la Fédération émiratie sur son compte twitter. «La Commission des équipes nationales présidée par Abdellah Said Al Kaabi a désigné l'entraîneur algérien Sofiane Hiouani comme nouveau sélectionneur de l'équipe nationale messieurs» indiqué un communiqué de l'instance. Le technicien algérien qui connaît bien le handball émirati pour avoir dirigé plusieurs clubs lo-

caux dont le dernier en date la formation de Sharjah est attendu dans les prochains jours pour entamer sa nouvelle mission, précise la même source. L'objectif assigné au nouveau sélectionneur est de préparer de l'équipe émiratie en vue du championnat d'Asie de handball prévu en Arabie saoudite en janvier 2022 et qualificatif au mondial qui aura du 12 au 29 janvier 2023 en Pologne et en Suède. Pour rappel, l'ancien entraîneur de Bordj Bou Arreridj, avait dirigé la sélection nationale algérienne lors de la Coupe d'Afrique des nations 2018 au Gabon.

Galatasaray

Coup dur pour Sofiane Feghouli

L'international algérien de Galatasaray Sofiane Feghouli, qui souffre d'une élongation du muscle inguinale,

pourrait être indisponible pour plusieurs jours, a indiqué le club stambouliote. Remplacé par Harris Belkebla à la 59' lors du match

face au Burkina-Faso (1-1), pour le compte de la deuxième journée des qualifications pour la Coupe du Monde 2022, Feghouli n'a pas pu terminer la rencontre. La durée d'indisponibilité du joueur algérien n'est pas encore connue. Ce dernier a récemment réussi à retrouver une place de titulaire dans l'effectif de l'entraîneur Fatih Terim. Même si Sofiane Feghouli est moins performant en ce début de saison, il a quand même signé deux buts en 7 rencontres disputées cette saison. Le champion d'Afrique reste tout de même une pièce indispensable dans le jeu de Galatasaray et en équipe nationale également, où il bénéficie toujours de la confiance du sélectionneur Djamel Belmadi.

Mondial biennal**La Conmebol s'y oppose**

La Conmebol, l'instance dirigeante du football sud-américain, a fermement rejeté vendredi l'idée de la Fifa d'organiser une Coupe du monde tous les deux ans, affirmant qu'elle n'avait «aucune justification sportive». «Il n'y a aucune justification sportive pour raccourcir la période entre les Coupes du monde», a estimé la Conmebol dans un communiqué. «Une Coupe du monde tous les deux ans pourrait dénaturer la compétition de football la plus importante de la planète, en diminuant sa qualité et en sapant son caractère exclusif et son exi-

gence», est-il écrit. L'instance organisatrice des compétitions en Amérique du sud (Copa America, Copa Libertadores ou Sudamericana notamment) ajoute qu'un Mondial biennal «représenterait une surcharge pratiquement impossible à gérer dans le calendrier des compétitions internationales» et «pourrait même mettre en péril la qualité d'autres tournois, tant de clubs qu'à l'échelon national». Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a promis cette semaine que des décisions seraient prises d'ici la fin de l'année sur la proposition de refonte de la

L'association mondiale des Ligues professionnelles (WLF) a également critiqué dans un communiqué mercredi un projet qui «porterait atteinte à l'économie du football et à la santé des joueurs».

FC Barcelone**Un futur attaquant déjà ciblé**

Le FC Barcelone compte bien se renforcer lors du prochain mercato d'hiver. Après avoir enrôlé dans les ultimes heures du marché l'attaquant néerlandais Luuk de Jong et cédé Antoine Griezmann à l'Atlético de Madrid, les Blaugranas vont encore frapper en janvier prochain. Ainsi, les dirigeants catalans souhaiteraient

enrôler un attaquant supplémentaire. Samedi, Esport 3 révèle que Joan Laporta disposerait d'une enveloppe de plus de 60 millions d'euros pour recruter. Et l'option prioritaire se nommerait Dani Olmo ! Valorisé à 50 millions d'euros, l'international espagnol possède un avantage certain : sa polyvalence. Capable d'évoluer à

plusieurs postes dans le secteur offensif, son arrivée permettrait à Ronald Koeman de disposer d'un joueur à la palette élargie. Sous contrat jusqu'en juin 2024 avec le RB Leipzig, Olmo se trouvait déjà dans le viseur catalan en août dernier. Le principal protagoniste recueillerait ainsi tous les suffrages en interne au Barça et souhaiterait finaliser rapidement le dossier. Comme l'a révélé récemment Joan Laporta, le FC Barcelone devrait disposer de plus de latitude sur le plan économique l'hiver prochain notamment grâce à la baisse de la masse salariale. En parallèle du cas Olmo, la direction barcelonaise plancherait sur d'autres dossiers. Reste à savoir désormais si le RB Leipzig acceptera de céder l'un de ses meilleurs éléments en plein milieu de la saison. Pourachever de convaincre la formation allemande, Laporta songerait à formuler une offre estimée à 70 millions d'euros... Suffisant pour rafler la mise ? Affaire à suivre...

Tennis - US Open**Djokovic, un Grand Chelem et des cœurs à prendre**

Novak Djokovic a beau être en course pour réussir le premier Grand Chelem calendaire depuis plus de 50 ans chez les hommes, dimanche à New York, il peine à conquérir les cœurs, pour des raisons difficiles à cerner. Aujourd'hui, il affrontera le Russe Daniil Medvedev, N.2 mondial, qui s'est qualifié pour sa deuxième finale de l'US Open, en écartant facilement 6-4, 7-5, 6-2 le Canadien Félix Auger-Aliassime (15e), vendredi à New York. En principe, le Serbe a tout pour être une idole: affable, respectueux, disponible, drôle, bel homme et bon père de famille, patriote et ouvert sur le monde, intelligent, cultivé, polyglotte... On cherche des raisons objectives pour expliquer le désamour du public, qui lui marchande souvent ses applaudissements. Une minorité est même parfois allée jusqu'à le huser. Trop mécanique ? Trop prévisible ? Trop défensif ? Un peu comédien ? Un peu arrogant ? Peut-être trop fort, tout simplement. «Le fait est que 90% du temps, voire plus, je joue contre mon adversaire et aussi contre le stade. J'ai l'habitude,

mais je suis humain, j'ai des émotions, et il m'arrive d'être agacé quand on me provoque», disait-il en juillet dernier à Wimbledon. Il y a bien une raison, éternelle, à cette situation: la foule en a toujours préféré un deuxième, Roger Federer, en permanence sur un fil tendu avec son jeu à haut risque, et même un troisième, Rafael Nadal, dont la générosité dans l'effort et le corps tout cassé ont fini par émouvoir.

Djokovic, à 34 ans, est en pleine forme. Ses secrets ? un régime sans gluten qui l'a rendu, dit-il, plus résistant (un comble car son père était propriétaire d'une pizzeria !), du yoga et d'autres méthodes plus ou moins étranges: une chambre à oxygène pour la récupération, un gourou pour le mental, des visites à une mystérieuse «pyramide» en Bosnie (en fait une colline) pour l'«énergie», etc. Sur le court, il semble invulnérable. Tout rebondit sur son corps élastique. Il a tendance à attendre la faute adverse, ce qui déplaît à presque tout le monde, mais il faut une bonne dose de mauvaise foi pour le juger

Turquie

Le sélectionneur Senol Günes limogé

La fédération turque de football a annoncé vendredi le départ de son sélectionneur Senol Günes trois jours après la cuisante défaite 6-1 contre les Pays-Bas en match de qualification pour le Mondial-2022. «Il a été décidé de se séparer d'un commun accord du sélectionneur de notre équipe nationale Senol Günes», déclare la Fédération dans un communiqué à la suite d'une des plus lourdes défaites subies par l'équipe nationale turque ces dernières années. Aucun successeur n'a été pour l'instant annoncé. Ayant mené la Turquie à la troisième place lors de la

Coupe du monde 2002, le sélectionneur avait suscité des espoirs lorsqu'il avait pris en charge pour la seconde fois l'équipe nationale turque en 2019. Mais malgré une équipe constituée de jeunes talents et de vétérans, la Turquie a multiplié les défaites lors de l'Euro-2020 et des matches de qualification pour le Mondial-2022. Après un nul 0-0 contre le Monténégro et une victoire de 3-0 contre le modeste Gibraltar, elle a subi une humiliation mardi contre les Néerlandais. «Je suis le seul responsable ici», a déclaré M. Günes après la rencontre. «L'échec est le mien.»

Boxe - WBC super-plumes**Le Mexicain Valdez conserve son titre**

Le boxeur mexicain Oscar Valdez a victorieusement défendu son titre de champion WBC des super-plumes en battant aux points en douze reprises, à l'unanimité des trois juges (117-110, 115-112, 115-112), le Brésilien Robson Conceicao, vendredi soir à Tucson (Arizona). Cette victoire a toutefois soulevé aussitôt la polémique. Selon ESPN, Valdez, âgé de 30 ans, a été contrôlé positif au phentermine - un stimulant du système nerveux central - plusieurs jours avant le combat, et a été malgré tout autorisé à combattre. Le

match a par ailleurs été particulièrement serré entre les deux hommes. «Dans mon esprit, j'ai gagné le combat», a déclaré Conceicao par l'intermédiaire de son manager, Sergio Bartelli. «Le monde entier a été témoin de ma victoire (...) J'ai gagné ce combat». Valdez, le visage tuméfié, profondément marqué de coupures et ecchymoses, a reconnu avoir vécu «une semaine difficile» mais pense déjà à son prochain combat, qui l'opposera au vainqueur du match entre les Américains Jamel Herring et Shakur Stevenson.

ennuyeux. Il fut un temps où il ne ménageait pas ses efforts pour rehausser sa cote de popularité, au risque d'être accusé d'en faire trop. A Roland-Garros, s'exprimant dans un français chaque année meilleur (il parle aussi l'anglais excellentement, l'italien et l'allemand), il plaisantait avec les spectateurs, signait des quantités d'autographes... Après sa première victoire en 2016, il avait tracé un grand cœur sur la terre battue avec sa raquette. Mais des polémiques sont toujours venues saborder ses tentatives: par exemple quand il a pris position contre le vaccin anti-Covid, ou quand la tournée qu'il organisait en ex-Yougoslavie, en pleine pandémie, s'est transformée en «cluster». S'il gagne ce dimanche, en plus du Grand Chelem calendaire, il dépassera d'une unité Rafael Nadal et Roger Federer avec 21 titres majeurs (9 Open d'Australie, 2 Roland-Garros, 6 Wimbledon et peut-être 4 US Open). Un exploit qui peut lui faire prendre une longueur d'avance dans le débat sur le plus grand joueur de l'histoire.

La «guerre contre le terrorisme» a rapporté des milliards aux géants américains de la tech

Microsoft, Amazon, Google, Facebook et Twitter ont touché plus de 44 milliards de dollars grâce à des contrats passés avec le gouvernement américain dans le cadre de «la guerre contre le terrorisme» menée après les attentats du 11 septembre 2001, selon un rapport publié par un groupement d'associations militantes.

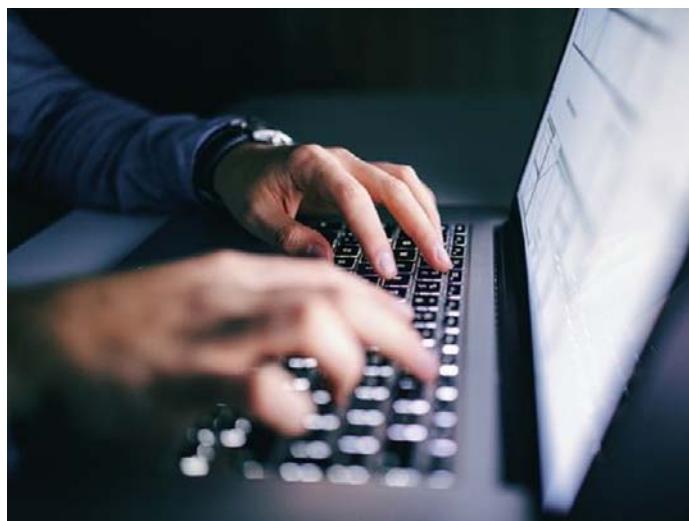
Le rapport, diffusé jeudi par trois mouvements d'activistes (Action Center on Race and the Economy, MPower Change et LittleSis), détaille comment plusieurs agences et ministères américains ont eu de plus en plus recours à ces mastodontes technologiques depuis plus de 15 ans.

«Entre 2004 et aujourd'hui, les géants de la Big Tech ont vu la demande fédérale pour leurs services grimper, notamment de la part du Pentagone et du département de la Sécurité intérieure», affirment les auteurs.

«Amazon et Microsoft se sont démarqués ces dernières années, Amazon multipliant par près de 5 et Microsoft par 8 le nombre de leurs contrats et de contrats de sous-traitance en 2019 par rapport à 2015», poursuivent-ils.

Les contrats militaires passés par Microsoft ont ainsi été multipliés par presque 6 entre 2016 et 2018, bénéficiant notamment de la bienveillance de l'administration Trump, précise le rapport.

Du côté d'Amazon, «86% des contrats et des contrats de sous-traitance avec le gouvernement



depuis 2004 ont été passés avec des agences ayant un rôle central dans la guerre mondiale contre le terrorisme», assurent les auteurs. Google et, dans une moindre mesure, Twitter, sont aussi cités pour leur liens avec la Défense. Depuis 2004, le Pentagone a dépensé 43,8 milliards de dollars pour s'octroyer les services des géants américains de la tech, suivi par le département de la Sécurité intérieure (348 millions), le département d'Etat (258 millions), l'administration des services généraux (244 millions) et le département de la Justice (138 millions), détaille le rapport.

Les principales données ont été collectées grâce à Tech Inquiry, un site répertoriant les contrats passés par le gouvernement américain sur la base de données

en libre accès. Les auteurs du rapport estiment toutefois que les chiffres sont inférieurs au montant total, de nombreux contrats n'étant pas rendus publics. Un autre phénomène décrit par le rapport est celui du «tourniquet» grâce auquel de hauts responsables gouvernementaux font des allées et venues à des postes de direction au sein des entreprises de la Big Tech.

Le rapport cite ainsi Jared Cohen, ancien responsable du département d'Etat devenu dirigeant chez Google ou Steve Pandelides, ex-membre du FBI désormais responsable de la sécurité de la division d'informatique à distance d'Amazon (AWS). Interrogées par l'AFP, les entreprises citées dans le rapport n'avaient pas réagi dans l'immédiat.

Cameroun: quatre condamnés à mort pour le meurtre de 7 écoliers

Quatre militants séparatistes présumés ont été condamnés à mort cette semaine pour le meurtre de sept écoliers il y a moins d'un an dans une région anglophone du Cameroun en proie à un conflit meurtrier entre l'armée et des indépendantistes.

Le 24 octobre 2020, une dizaine d'hommes armés à moto avaient pris d'assaut l'école bilingue Mother Francisca International Bilingual Academy de Kumba, dans la région du Sud-Ouest, et ouvert le feu sur des élèves, tuant sept enfants âgés de 9 à 12 ans. Une douzaine d'autres avaient été blessés par balle ou à coup de machette.

Mardi, un tribunal militaire a condamné quatre accusés sur une dizaine à «la peine de mort avec fusillade sur la place publique», a annoncé le ministère de la Défense dans un message transmis à l'AFP.

Les quatre hommes, présentés par l'accusation comme des séparatistes anglophones, ont été condamnés pour «actes de terrorisme, hostilité contre la patrie, insurrection, sécession et assassinat» par le tribunal militaire de Buea, chef-lieu du Sud-Ouest.

Plusieurs condamnations à la peine capitale ont été prononcées dans le conflit séparatiste qui ensanglante les régions anglophones depuis quatre ans mais - comme dans le reste du pays - aucune n'a été exécutée depuis plus de 20 ans.

Les condamnés ont dix jours pour faire appel, selon le ministère. Leurs avocats n'avaient pas pu être joints vendredi à la mi-journée.

- CONFLIT MEURTRIER -

Dans les deux régions Sud-Ouest et Nord-Ouest, où vit l'essentiel de la minorité anglophone d'un pays majoritairement francophone dirigé par l'indéboulonnable Paul Biya, 88 ans dont près de 39 au pouvoir, les groupes armés séparatistes et les forces de sécurité dépechées par Yaoundé s'affrontent dans un conflit meurtrier depuis près de cinq ans. Les deux camps sont régulièrement accusés par les ONG internationales et l'ONU d'exactions et de crimes contre les civils. Les séparatistes armés attaquent régulièrement des écoles auxquelles ils reprochent d'enseigner en français, et tuent des fonctionnaires, dont des enseignants, qu'ils accusent de «collaborer» avec Yaoundé ou enlèvent des élèves qu'ils libèrent par la suite. Mais c'est la première fois que des enfants étaient tués dans une école depuis le début du conflit en 2017. Le 10 février 2021, l'armée avait assuré avoir tué lors d'un raid le chef du commando qui avait attaqué l'école de Kumba, surnommé «Above the Law» (au-dessus des lois) avec quatre autres séparatistes.

- ECOLES FERMÉES -

Les écoles sont régulièrement prises pour cibles, notamment aux périodes de la rentrée. En novembre 2019, l'UNICEF évoquait plus de 855.000 enfants non scolarisés dans les régions anglophones. Environ 90% des écoles primaires publiques, soit plus de 4.100 écoles et 77% des écoles secondaires publiques, étaient alors fermées ou non opérationnelles. Les combats au Cameroun anglophone, mais aussi les exactions et meurtres de civils par les deux camps, selon de nombreuses ONG, ont fait plus de 3.500 morts et forcé plus de 700.000 personnes à fuir leur domicile depuis 2017. En février 2020, au moins 23 civils dont 15 enfants selon l'ONU, avaient été tués dans un raid de militaires et de leurs supplétifs dans le village de Ngarbuh, dans le nord-ouest. L'armée et Yaoundé avaient d'abord affirmé qu'ils avaient péri dans l'explosion d'une citerne d'essence lors de combats entre séparatistes et militaires. Avant de reconnaître, sous d'intenses pressions internationales, qu'ils avaient été massacrés par des soldats «incontrôlés» ayant désobéi et menti, épaulés par une milice supplétive. Trois militaires sont poursuivis pour meurtres et ont plaidé «non-coupable». Le conflit avait éclaté en 2017 après de nombreuses manifestations d'une partie de la minorité anglophone qui s'estimait ostracisée. En 2019, après d'intenses pressions internationales, M. Biya, intraitable jusqu'alors et accusé de mener une répression aveugle par les ONG internationales, avait consenti à ouvrir un Grand dialogue national sur la question anglophone. Or, ce dernier avait accouché d'une souris au goût de ceux qui réclament l'indépendance de l'«Ambazonie» ou tout simplement une solution fédérale: l'Etat avait seulement conféré un peu plus d'autonomie aux deux régions dans des domaines non-régaliens.

Suisse: un influent cheikh koweïtien condamné dans une affaire de complot contre des adversaires politiques

Le puissant cheikh Ahmed al-Fahd Al-Sabah, ancien ministre koweïtien et ex-membre du Comité international olympique (CIO), a été reconnu coupable vendredi par la justice suisse dans une affaire de faux arbitrage visant à discréditer des adversaires politiques.

Il a été condamné par le tribunal correctionnel de Genève (Suisse) à 30 mois de prison, dont la moitié avec sursis.

Quatre autres accusés, dont un assistant du cheikh et trois avocats de la place genevoise, ont également été condamné à des peines allant jusqu'à 36 mois d'emprisonnement. Ahmed al-Fahd Al-Sabah, ex-ministre de l'Economie et de l'Energie et membre de la famille royale du Koweït, a été reconnu coupable de «faux dans les titres».

Il lui est reproché d'avoir monté en 2013 un faux arbitrage, basé sur des enregistrements vidéos falsifiés, dans le cadre d'une machination destinée à apporter la preuve que l'ex-Premier ministre du Koweït, le cheikh Nasser Mohammad al-Ahmad Al-Sabah, et l'ancien président du parlement, Jassem al-Khorafi, étaient coupables de corruption et

préparaient un coup d'Etat.

Le Koweïtien, qui préside actuellement le Conseil olympique d'Asie et la Fédération asiatique de handball, a nié tout acte répréhensible.

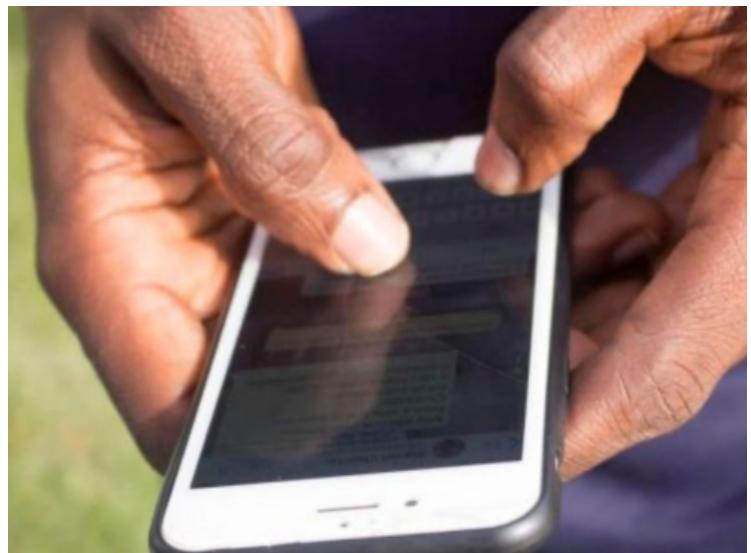
Présent dans la salle, il est resté assis pendant la lecture du verdict, secouant la tête, un masque anti-Covid sous la barbe. Il a ensuite déclaré aux journalistes qu'il entendait faire appel de ce jugement.

Considéré comme un proche du patron du CIO Thomas Bach, il avait dû se retirer de l'instance sportive à la suite de sa mise en examen fin 2018 à Genève.

Le parquet genevois avait commencé à enquêter sur cette affaire en 2015 après qu'une plainte pénale y avait été déposée au nom du cheikh Nasser et de Jassem al-Khorafi. Durant l'audience, le cheikh Ahmed a déclaré au tribunal avoir fait confiance aux avocats et ne pas avoir eu vent de cette machination politique.

Egalement ancien membre du Conseil de la Fifa (Fédération internationale de football association), le Koweïtien en avait démissionné en avril 2017 à la suite d'accusations dans une affaire de corruption.

Banditisme au Nigeria: extension de la suspension des réseaux mobiles



Les autorités nigériennes ont étendu vendredi la suspension des réseaux mobiles décrétée dans l'Etat de Zamfara à une partie de l'Etat voisin de Katsina, dans le nord-ouest du Nigeria, dans le cadre de la lutte contre le banditisme.

Les services de réseaux mobiles ont été coupés dans 13 des 34 districts de l'Etat de Katsina, le long de sa frontière avec Zamfara, a indiqué un conseiller du gouverneur du Katsina, Aminu Bello Masari.

«Cette suspension vise à empêcher les +bandits+ de Zamfara de venir utiliser les réseaux du Katsina pour leurs activités terroristes», a indiqué ce responsable, Ibrahim Ahmed Katsina, en référence aux gangs de malfaiteurs qui sévissent depuis de longs mois dans le nord-ouest du Nigeria.

«Nous n'hésiterons pas à étendre encore cette mesure si nécessaire», a-t-il ajouté, alors que les autorités ont suspendu toutes les communications mobiles dans l'Etat de Zamfara le weekend dernier.

De multiples gangs de «bandits», comme ils sont appelés au Nigeria, multiplient de longue date les vols, les meurtres et les pillages et se sont mis plus récemment aux enlèvements de masse, notamment dans les établissements scolaires du cen-

tre et du nord-ouest du pays.

Les gangs trouvent notamment refuge à l'abri de la forêt de Rugu, qui s'étend sur les Etats de Kaduna, Katsina, Zamfara et Niger.

Des centaines de militaires, assistés d'hélicoptère et de l'aviation ont entrepris samedi de les traquer dans la région de Shinkafai, dans l'Etat de Zamfara, ont indiqué des sources proches des services de sécurité.

Suite à la coupure des télécommunications, les habitants de Zamfara se sont rendus en masse à Funtua, dans l'Etat de Katsina, pour passer des appels téléphoniques et effectuer des transactions bancaires, qui ont également été interrompues.

Selon des responsables locaux et des habitants, des bandes de bandits fuyant l'offensive militaire ont attaqué des communautés dans les Etats voisins. Des hommes armés de Zamfara ont ainsi enlevé plus de vingt personnes mercredi dans un village situé à la frontière de l'Etat voisin de Sokoto, selon la police.

Jeudi, six personnes ont été tuées et sept autres enlevées lors d'un raid mené avant l'aube par des bandits dans la ville de Tureta, dans l'Etat de Sokoto, selon Muhammad Sadiq Abubakar, porte-parole de la police de cet Etat.

Danemark, précurseur en Europe

Plus de masques ni de pass et retour à la vie d'avant



Plus l'ombre d'un masque ni d'un pass sanitaire, les bureaux ont repris vie et les concerts rassemblent des dizaines de milliers de fans: le Danemark tourne ce vendredi entièrement la page des restrictions visant à lutter contre le Covid-19.

L'Islande avait levé en juin toutes ses restrictions, mais avait dû en réintroduire quelques semaines plus tard du fait d'une reprise épidémique. Selon les bureaux européens de l'AFP, le Danemark est actuellement le seul pays du continent à être revenu «à la vie d'avant».

«Nous sommes définitivement à l'avant-garde au Danemark car nous n'avons plus aucune restriction, nous sommes passés de l'autre côté de la pandémie grâce au déploiement

de la vaccination», a expliqué à l'AFP Ulrik Ørum-Petersen, promoteur chez Live Nation.

Samedi, l'organisateur de spectacles orchestre un concert à guichets fermés de 50.000 personnes, une première en Europe toujours plombée par les restrictions. Le 4 septembre déjà, Live Nation avait organisé un premier festival opportunément baptisé «retour à la vie», qui avait rassemblé 15.000 personnes à Copenhague.

«Etre dans la foule, chanter comme avant, ça m'a presque fait oublier le Covid-19 et tout ce qu'on a vécu ces derniers mois», a confié Emilie Bendix, une jeune femme de 26 ans, qui s'est rendue au concert.

Introduit en mars comme corollaire de la réouverture, le «coronapas» n'était plus obli-

gatoire que dans les boîtes de nuit depuis le 1er septembre, une exigence levée ce vendredi. «Notre objectif, c'est la libre circulation (...), ce qui va donc se passer c'est que le virus aussi va circuler et qu'il va trouver ceux qui ne sont pas vaccinés», a prévenu à l'AFP l'épidémiologiste Lone Simonsen, professeur à l'Université de Roskilde (est).

«Si le virus n'est plus une menace pour la société, c'est uniquement grâce au vaccin», a insisté Mme Simonsen. Le Danemark n'a pas eu de mal à convaincre sa population des bénéfices de la vaccination. Résultat: 73% des 5,8 millions de Danois sont aujourd'hui complètement vaccinés, et 96% des 65 ans et plus.

Avec autour de 500 nouveaux cas quotidiens et un taux de reproduction du virus de 0,7, les

autorités danoises estiment l'épidémie sous contrôle, même si ce retour à la vie d'avant doit être couplé au strict respect des mesures d'hygiène et de l'isolement des malades.

- CONFIANCE -

«Le quotidien redevient en gros le même, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de danger à l'horizon», a souligné vendredi matin le ministre de la Santé Magnus Heunicke.

«Si l'on regarde ces derniers 18 mois, le virus a muté plusieurs fois, donc je ne peux rien garantir (...) Mais avec tant de gens vaccinés, nous sommes dans une bonne position», a-t-il fait valoir au micro de la télévision TV2.

La seule restriction concerne l'entrée dans le pays nordique: elle reste sujette à la présentation d'un passeport sanitaire et/ou d'un test négatif, et le port du masque est obligatoire dans les aéroports.

«Ca a été deux années dures, j'ai trois enfants et avec l'école à la maison ça a été beaucoup de journées difficiles, donc c'est vraiment agréable», témoigne Klaus Sylvester, un des Danois interrogés par l'AFP vendredi à Copenhague.

«C'est fantastique parce que le soleil brille, on peut aller voir un match ou un concert au stade, ça libère en fait», témoigne ce journaliste de 41 ans. Pour l'OMS Europe, le Danemark s'est distingué par la relation de confiance entre les autorités et la population sur la stratégie déployée.

Même si «chaque pays se doit de rester vigilant si et quand la situation épidémiologique change», selon Catherine Smallwood, chargée des situations d'urgence.

Le Danemark compte suivre de près le nombre des hospitalisations - à peine 130 pour le moment - et procéder à un séquençage minutieux des tests, une de ses grandes forces ces derniers mois pour contrôler l'évolution du virus. Une troisième dose est aussi proposée aux plus vulnérables depuis jeudi.

«Bien sûr si quelque chose arrive et que nous aurons besoin de restrictions, je les suivre sans problème à nouveau, mais je suis assez confiant que ce ne sera pas nécessaire, je l'espère en tout cas», explique à l'AFP Mikael Weiling, un architecte de 39 ans.

La pandémie de Covid-19 a décéléré dans le monde

La pandémie de Covid-19 a ralenti sensiblement cette semaine dans le monde: voici les évolutions hebdomadaires marquantes, issues d'une base de données de l'AFP. Indicateur important, le nombre des cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations et les comparaisons entre pays sont à prendre avec précaution, les politiques de tests différant d'un pays à l'autre.

MOINS DE 600.000 CAS QUOTIDIENS

Avec 589.900 contaminations enregistrées quotidiennement dans le monde cette semaine, l'indicateur a baissé sensiblement (-8% par rapport à la semaine précédente), selon un bilan de l'AFP arrêté à jeudi.

La pandémie gagnait de nouveau du terrain depuis le mi-juin, attisée par un variant Delta très contagieux et devenu majoritaire dans de nombreux pays. Mais elle recule depuis deux semaines.

BAISSE DANS LA PLUPART DES RÉGIONS

Cette semaine, la plupart des régions du monde voient leur situation s'améliorer: -21% en Afrique, -15% au Moyen-Orient, -9% en Asie et dans la zone Etats-Unis/Canada et -8% dans la zone Amérique latine/Caraïbes.

Ailleurs, la situation est stable en Europe et se détériore en Océanie (+17%), où le coronavirus circule toutefois relativement peu.

PLUS FORTES ACCÉLÉRATIONS

La Serbie est le pays où l'épidémie accélère le plus (+64%, 4.400 nouveaux cas par jour), parmi ceux ayant enregistré au moins 1.000 contaminations quotidiennes au



cours de la semaine écoulée. Suivent la Roumanie (+51%, 1.700), la Syrie (+36%, 1.600), la Mongolie (+33%, 3.700) et l'Australie (+32%, 1.600).

PLUS FORTES DÉCRUES

A l'inverse, c'est le Kosovo (-40%, 1.000 nouveaux cas par jour) qui enregistre la plus forte décrue cette semaine, devant l'Espagne (-36%, 4.500), la Géorgie (-35%, 2.300), l'Azerbaïdjan (-34%, 2.500) et le Japon (-34%, 13.700).

LE PLUS DE CONTAMINATIONS

Les Etats-Unis restent, de loin, le pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations en valeur absolue cette semaine (151.400 cas quotidiens, -9%), devant l'Inde (40.300, -6%) et le Royaume-Uni (38.500,

+15%). En proportion de la population, hors micro-Etats, le pays ayant recensé le plus de nouveaux cas cette semaine reste la Mongolie (795 pour 100.000 habitants), devant Israël (621) et le Monténégro (576).

MORTS

Les Etats-Unis enregistrent le plus grand nombre de morts quotidiennes, 1.562 par jour cette semaine, devant la Russie (795) et le Mexique (665). Au niveau mondial, les décès quotidiens ont baissé pour la deuxième semaine consécutive (9.047 par jour, -6%).

LA CORÉE DU SUD VACCINE À PLEIN RÉGIME

Les pays qui vaccinent le plus vite cette semaine se situent principalement en Amérique latine, en Asie et en Océanie. C'est la Corée

du Sud qui affiche le rythme le plus élevé parmi les pays de plus d'un million d'habitants, en administrant des doses à 1,43% de sa population chaque jour. Suivent Cuba (1,42%), la Nouvelle-Zélande (1,42%), le Sri Lanka (1,32%), le Panama (1,13%), l'Australie (1,03%), la Malaisie (0,97%) et le Japon (0,95%).

Mais les campagnes de vaccination de la plupart de ces pays sont encore loin de celles des Emirats arabes unis (189 doses administrées pour 100 habitants), d'Israël (166), de Singapour (151 doses), du Chili (149), du Danemark (148), de la Chine (148), du Portugal (148), du Canada (144) ou encore de l'Espagne (143), qui figurent parmi les pays dont les campagnes sont les plus avancées.

Cet indicateur peut dépasser 100 doses pour 100 habitants dans la mesure où la plupart des vaccins en circulation nécessitent deux doses pour être pleinement efficaces.

USA
Déboulonnage du principal monument symbole du passé esclavagiste



A près plusieurs années de tensions focalisées sur le passé esclavagiste des Etats-Unis, le plus important monument dénoncé comme un symbole raciste dans le pays a été déboulonné mercredi en Virginie: la gigantesque statue du général Lee, l'ancien commandant des Sudistes.

Ayant trôné plus de 130 ans sur son piédestal haut de 12 mètres, la statue équestre a été descendue en douceur par une grue à Richmond, l'ex-capitale des sécessionnistes pendant la guerre civile de 1861 à 1865.

Des centaines de personnes s'étaient massées à distance pour assister à l'événement. Certaines ont brandi le poing, lâché des quolibets ou des vivats quand l'imposante pièce de bronze, oeuvre de l'artiste français Antonin Mercié, a été arrachée à son socle. Principal dirigeant militaire des confédérés, Robert Lee a lutté avec les Etats du Sud contre ceux du Nord qui avaient aboli l'esclavage.

- EFFET GEORGE FLOYD -

Tandis que de nombreux monuments confédérés aux quatre coins du pays ont été récemment démontés en catimini —parfois au milieu de la nuit— sous la pression du mouvement Black Lives Matter, le gouverneur démocrate de Virginie, Ralph Northam, a lui souhaité donner un retentissement national à ce déboulonnage.

Les monuments célébrant Robert Lee et les autres grandes figures des Etats sudistes sont aujourd'hui considérés comme des symboles racistes par une bonne partie des Américains, d'autres considérant au contraire qu'ils font partie de leur patrimoine historique. La question reste sensible.

Le gouverneur Northam avait annoncé son intention d'enlever la statue du général confédéré en juin 2020, dix jours après la mort à Minneapolis de George Floyd, asphyxié sous le genou d'un policier blanc.

L'homicide de cet Afro-Américain a suscité un mouvement planétaire

de dénonciation des discriminations raciales et relancé avec vigueur le débat sur le passé esclavagiste du pays. Une guérilla judiciaire lancée par des partisans du maintien sur place de la statue confédérée —la plus grande du pays— a retardé le démontage, finalement validé la semaine dernière par une décision de la cour suprême de la Virginie.

- HAUT DE 6 ÉTAGES -

Chevauchant fièrement son pur-sang, rênes en main, Robert Lee a une posture volontairement dominatrice. Sa statue, pesant 12 tonnes, culminait à la hauteur d'un immeuble de six étages.

«A qui est cette rue? A nous!», ont scandé mercredi les témoins rassemblés sur «Monument Avenue», ce boulevard de Richmond jalonné jusqu'à 2020 d'autres statues à la gloire des perdants de la guerre de Sécession. Ce quartier normalement paisible est de fait devenu un épicentre de tension et de contestation, comme en témoigne le socle de la statue, maculé de graffitis et de slogans appelant notamment les policiers à «rendre des comptes».

Etant donné la sensibilité du monument, les autorités avaient pris

des mesures de sécurité draconiennes, interdisant temporairement la circulation autour du périmètre, les survols par drone étant également prohibés mercredi.

Richmond «n'est plus la capitale de la Confédération», s'est félicité Levar Stoney, le maire afro-américain de cette ville située au sud de Washington. Plus loin dans ce même Etat de Virginie, une autre statue équestre controversée du général Lee, à Charlottesville, avait déclenché des violences à l'été 2017, un extrémiste blanc allant jusqu'à percuter en voiture une foule de manifestants antiracistes, tuant une jeune femme.

A l'époque, le président républicain Donald Trump avait estimé que déboulonner les statues des officiers sudistes revenait à «mettre en pièces» l'histoire des Etats-Unis.

Birmanie: plusieurs morts dans des affrontements entre l'armée et des miliciens



De violents affrontements ont fait plusieurs morts en Birmanie dans un village de l'ouest, a-t-on appris vendredi auprès des autorités, l'armée affirmant avoir répliqué aux tirs d'une milice citoyenne, tuant au moins dix personnes selon des témoins.

Des troupes de l'armée birmane ont été attaquées jeudi avec des «armes légères et des armes artisanales» alors qu'elles entraient dans le village de Myin Thar (ouest), a affirmé le porte-parole de la junte Zaw Min Tun.

Les militaires ont tué des combattants, a-t-il ajouté, sans donner de bilan.

«Plus de dix personnes ont été tuées» d'après des médias locaux et le témoignage à l'AFP d'un villageois, qui a ajouté que la Tat-

madaw (nom des forces armées birmanes) incendié plusieurs maisons. Des habitants ont fui les combats, se réfugiant notamment dans un monastère, selon un autre témoin.

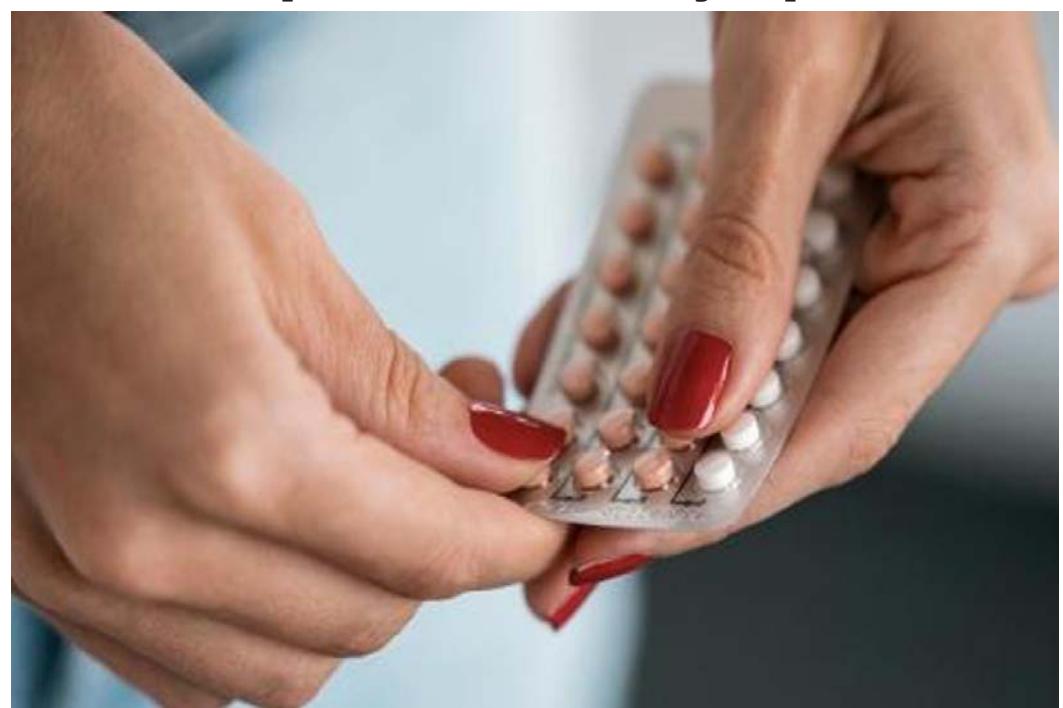
L'armée birmane a renversé le 1er février le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi, mettant fin à une parenthèse démocratique de 10 ans. Depuis, les généraux mènent une répression sanglante, avec plus de 1.000 civils tués et plus de 6.000 en détention, des ONG rapportant des cas de tortures, de viols et d'exécutions extra-judiciaires.

En réaction, «des forces de défense du peuple», une nébuleuse de milices citoyennes, se sont mises en place pour mener une guérilla contre les militaires.

Mardi, le gouvernement d'unité nationale (NUG), formé par des ex-députés du parti d'Aung San Suu Kyi en fuite, a lancé un appel à la «guerre défensive», exhortant les civils à viser des cibles militaires. L'armée a justifié son retour au pouvoir en alléguant des fraudes lors des législatives de novembre, remportées massivement par le parti d'Aung San Suu Kyi. Après avoir annulé ce scrutin, elle a promis la tenue de nouvelles élections d'ici l'été 2023.

Aung San Suu Kyi, 76 ans, est assignée à résidence depuis son arrestation le 1er février. Inculpée à de multiples reprises, notamment pour sédition et corruption, son procès a été ajourné à cause de l'épidémie de coronavirus qui frappe le pays.

La contraception sera désormais gratuite en France pour les femmes jusqu'à 25 ans



La contraception sera dèsormais gratuite en France pour les femmes jusqu'à 25 ans, et non plus réservée aux jeunes filles mineures, a annoncé jeudi le ministre français de la Santé, Olivier Véran.

«J'ai fait le constat, en lien avec les autorités scientifiques, d'un recul de la contraception chez un certain nombre de jeunes femmes, et le premier motif c'est un renoncement pour raisons financières», a précisé Olivier Véran sur la chaîne de télévision France 2.

«Il y aura une prise en charge de la contraception hormonale, du bilan biologique qui peut

aller avec, de la consultation de prescription et de tous les soins qui sont liés à cette contraception jusqu'à 25 ans», a déclaré le ministre.

Cet élargissement de la gratuité représente «un effort de 21 millions d'euros» par an, à compter du 1er janvier, a-t-il encore dit.

La barre a été mise à 25 ans car «c'est un âge qui correspond, en terme de vie économique, sociale et de revenu» à «davantage d'autonomie», a ajouté le ministre. «C'est aussi l'âge où l'on va quitter définitivement la complémentaire de santé de son foyer».

La gratuité de la contraception était déjà accordée depuis 2013 aux jeunes filles de 15 ans à leurs 18 ans, dont le taux de recours à l'IVG (interruption volontaire de grossesse) a nettement baissé depuis, passant de 9,5 à 6 pour 1.000 entre 2012 et 2018.

Depuis août 2020, elle a été étendue aux moins de 15 ans.

Pour justifier l'extension aux moins de 15 ans, le gouvernement avait indiqué fin 2019 que «chaque année, près de 1.000 jeunes filles de 12 à 14 ans sont enceintes en France» et que «parmi ces grossesses, 770 se concluent par une IVG».

France : sauvetage de 126 migrants qui tentaient de rejoindre l'Angleterre

Cent vingt-six migrants, dont plusieurs femmes et enfants, ont été secourus en mer vendredi dans le détroit du Pas-de-Calais, au Nord de la France, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre à bord d'embarcations de fortune, ont indiqué samedi les autorités maritimes.

Une première embarcation, signalée en difficulté au large du port de Dunkerque, transportait 43 personnes, dont six femmes, deux enfants et deux bébés, selon un communiqué de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar).

Ils ont été récupérés par un patrouilleur de la Marine nationale, et pris en charge par les pompiers, l'un d'eux se trouvant en hypothermie,

avant d'être confiés à la police aux frontières (PAF).

Quarante migrants ont également été secourus dans le chenal du port de Calais, et récupérés par un remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage.

Ce même remorqueur a enfin secouru 43 autres naufragés, en difficulté au large de Dunkerque. Ils avaient eux-mêmes appelé les secours pour « demander assistance », précise la Premar. Tous ont été ramenés au port de Dunkerque et confiés à la PAF. Depuis la fin 2018, les traversées illégales de la Manche par des migrants cherchant à gagner le Royaume-Uni se multiplient malgré les mises en garde répétées des autorités qui soulignent le danger lié à la

densité du trafic, aux forts courants et à la basse température de l'eau.

Selon le préfet maritime Philippe Dutrieux, quelque 15.400 migrants ont tenté la traversée entre le 1er janvier et le 31 août, dont 3.500 ont été « récupérés en difficulté » dans le détroit et ramenés sur les côtes françaises. En 2020, 9.500 personnes avaient tenté la traversée, contre 2.300 en 2019 et 600 en 2018. Miaoût, le naufrage d'une embarcation a provoqué la mort d'un migrant érythrénien. L'an dernier, quatre membres d'une famille kurde iranienne étaient morts et leur enfant d'un an avait disparu avant d'être retrouvé, selon des médias britanniques, plusieurs mois plus tard sur les côtes norvégiennes.

Tunisie: 100 migrants secourus au large des côtes

Des unités de la marine tunisienne ont réussi à sauver 100 émigrés clandestins de différentes nationalités africaines, qui se sont noyés en mer alors qu'ils tentaient de retrouver les côtes italiennes depuis les côtes tunisiennes, a annoncé vendredi le ministère tunisien de la Défense.

D'après la même source, des unités navales faisant partie du corps de l'armée de mer ont réussi, aujourd'hui, à secourir ces rêveurs de migration au large des côtes de la ville de Chebba relevant de la province côtière de Mahdia à l'est du pays. Parmi ces émigrés irréguliers figurent 36 Ivoiriens, 14 Maliens, 4 Ca-



merounais, 17 Guinéens, 12 Sierra Leonais, 6 Sénégalais et 8 Gambiens, ainsi qu'un Burkinafabe, un Togolais et un Nigérien. Lors de leur interrogatoire, précise la même source, ils ont avoué avoir

navigué il y a trois jours à partir des côtes de la ville de Sidi Mansour dans la province de Sfax (sud-est), dans une tentative de franchir les frontières maritimes vers la côte italienne.

Plus de deux tonnes de cocaïne saisies dans un yacht intercepté au large de l'Angleterre



L'agence britannique de lutte contre le crime a annoncé samedi avoir saisi plus de deux tonnes de cocaïne d'une valeur de 160 millions de livres (187 millions d'euros) à la revente dans un yacht intercepté au large de la côte sud de l'Angleterre.

Six hommes âgés de 24 à 49 ans - un Britannique et cinq Nicaraguayens - ont été arrêtés lors de cette opération, menée jeudi avec le soutien de la police fédérale australienne et de la police britannique des frontières, a précisé la NCA dans un com-

munié. Lors de leur arrestation, ils se trouvaient à environ 130 kilomètres de la côte, à bord d'un yacht de luxe battant pavillon jamaïcain et venant des Caraïbes. La drogue, dissimulée dans des sacs noirs étanches, a été découverte lors d'une fouille du bateau, une fois escorté jusqu'au Royaume-Uni. Selon la NCA, la police fédérale australienne a fourni, pour cette opération, des informations recueillies dans le cadre de son enquête « Ironside », qui avait donné lieu en juin à un gigantesque coup

de filet mondial contre le crime organisé grâce au noyau d'une application (Anom) utilisée pour échanger des messages codés entre malfaiteurs. « Il ne fait aucun doute que cette drogue aurait été revendue dans les communautés à travers le Royaume-Uni (...), alimentant le crime et la détresse », a déclaré Matt Horne, le vice-directeur de la NCA, dans le communiqué. « La saisie de cette drogue entrera les projets du groupe criminel organisé et sa capacité à fonctionner », a-t-il ajouté.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue f3, Yasmine, 11^{ème} (2U), F3 Cavaignac 3^{ème} (3U), F3 meublé, centre-ville, 5^{ème} (6U) F1 St Pierre, Rdc (1.5 U) AG Abdallah 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ Vend F2, F3, F4 promo, cuisine équipée box Ch/C, ext à Bir El Djir, Cité Petit wilaya, Akid Lotfi + F4, rue d'Arzew, 1^{er} - Tél : 0772.43.37.38 / 0771.96.21.56

■ Cherche achat appart F3, au 1^{er} ou 2^{ème} étage, superficie entre 70 et 80 m², à un prix raisonnable - Tél : 0561.33.09.34

■ Loue F2, 4^{ème} Millenium + ascenseur + F3 et F4 Maraval + F3 1^{er} CNL Millenium + F3 9^{ème} + ascen, El Yasmine + F3, 14^{ème} Akid + F4 3^{ème} Es-Sénia + F4 Résid Golfe. Ag : 04 rue Med Khemisti - 041.36.16.43/42

■ Vends villa R+1 Rdc, garage + jardin + cuisine + séjour / 1^{er} F3 + piliers/sup 80 m², finis à 60%, à Belgaïd, Oran - 0799.10.69.75

■ A louer immeuble à Boutlélis C/V, de 2 appts au 1^{er} et 2^{ème} + local sup d'assiette 130 m² dble faç, N.C (2020) acté + L/F convient usage prof et habit. (C. médical, labo...) - Tél : 0771.88.83.32

■ Vends ou loue carcasse 5 étages, 190 m², centre-ville Oran convient école, appartement hôtel, usage médical... - Tél : 0662.59.87.48

■ A vendre villa 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

EMPLOIS

■ Homme 49 ans, diplômé en formation profes en scies de comptabilité CAP, CMTC, et CED longue exp, cherche poste de la comptabilité finances ou gestion R/H sté privée ou étatique - 0550.09.94.72

■ Ent privée installée à Ain Turck Oran cherche un électromécanicien fort côté électricité et mécanique, machine industrielle, âgé de moins 50 ans, salaire min 34000 - 0792.10.89.68

■ A vendre à El Maleh (Aïn-Témouchent), 2 appartements dans maison de maître, 120 m² et 212 m² + terrasse, entrée indépendante en face de la grande place, ensemble ou séparément. Prix 35 M DA

Tél : 0561.41.64.61

VILLAS

■ Loue Rdc, maison de maître, 2 pièces, cuisine, SDB, cour pour couple à Kara Es Senia, Oran - 0773.40.49.11

■ Vend villa, superficie 120 m², 3 façades, RDC+2 avec 3 locaux sis à Bir El Djir, à 100 m de Akid Lotfi. Pas d'intermédiaire, curieux s'abst - 0778.48.23.74

■ Vds villa R+1 Rdc, garage + jardin + cuisine + séjour / 1^{er} F3 + piliers/sup 80 m², finis à 60%, à Belgaïd, Oran - 0799.10.69.75

■ A louer immeuble à Boutlélis C/V, de 2 appts au 1^{er} et 2^{ème} + local sup d'assiette 130 m² dble faç, N.C (2020) acté + L/F convient usage prof et habit. (C. médical, labo...) - Tél : 0771.88.83.32

■ Vends ou loue carcasse 5 étages, 190 m², centre-ville Oran convient école, appartement hôtel, usage médical... - Tél : 0662.59.87.48

■ A vendre villa 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre à El Maleh (Aïn-Témouchent), 2 appartements dans maison de maître, 120 m² et 212 m² + terrasse, entrée indépendante en face de la grande place, ensemble ou séparément. Prix 35 M DA

Tél : 0561.41.64.61

DIVERS

■ Ent d'admis de biens immo propose ses prestations sur mesure aux part, promoteurs, entreprises, pour répondre à vos besoins d'hygiène, maintenance, surveillance, jardinage - 0555.78.71.96 - 0553.60.45.87

■ Ets Bibane ouvre l'inscription aides-soignants auxil. Puériculture, aides-préparateurs en pharmacie - Tél : 0781.84.23.22 - 0550.60.29.04

■ A vendre petit matériel occasion, tous corps d'état, à petite ou micro-entreprise ou échange contre petite voiture - Tél : 0791.10.49.85

■ L'école UniBeauté informe son aimable clientèle de l'ouverture des inscriptions pour la nouvelle année 2021/2022 en massothérapie, esthétique, coiffure (FH) - Tél : 041.83.41.41 / 0770.00.53.43 - FB UniBeauté-officielle

TERRAINS

■ A vendre lot terrain à Haï Benzerdjeb, Misserghine, 200 m², 3 façades + maison à démolir 380 m², 20m de façade, Maraval, rue Soufi Zoubida - 0540.82.68.31

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

■ A vendre villa, 356 m² à Choupot, parallèle Soufi Zoubida tél : 0775.87.05.69, intermédiaire s'abstenir

■ A vendre villa, 300 m², 150 m² bâti, 150 m² jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 ha, irrigua, à Sidi Amara 5 (Aïn Témouchent) avec livret foncier - Tél : 0773.98.10.88 avant 17h.

•2

20.05 Médecin de campagne



Comédie dramatique - France - 2016
Avec François Cluzet, Patrick Descamps, Marianne Denicourt, Isabelle Sadoyan
Passionné par son métier de médecin, Jean-Pierre parcourt inlassablement les routes de son coin de campagne. Il apprend qu'il est atteint d'une tumeur inopérable au cerveau. Pour pouvoir se soigner, il doit arrêter de travailler. Mais il s'y refuse. Son ami cancérologue lui envoie pourtant Nathalie, qui pourrait reprendre son cabinet. Jean-Pierre l'accueille avec méfiance.

20.05 Les enquêtes de Murdoch



Série policière - Canada - 2021
Saison 14 - Episode 1/11
- Rira bien qui rira le dernier
Avec Yannick Bisson, Thomas Craig, Hélène Joy, Jonny Harris, Daniel Maslany L'arrivée d'un carnaval met la ville en émoi. Murdoch et ses amis en font le tour quand Obie Stratford, un comédien, annonce le spectacle du soir. Soudain, un homme s'écrase à ses pieds. Inspectant le corps, Violet réalise qu'il était déjà mort avant de tomber. Il aurait été électrocuted. Murdoch monte dans les étages de l'hôtel où sont logés les artistes de cirque pour enquêter.

20.10 Le Tartuffe



Pièce de théâtre
Avec Pierre Arditi, Jacques Weber, Isabelle Gélinas, Manon Combes Orgon, riche père de famille bigot, a accueilli chez lui Tartuffe, un dévot qu'il a en adoration. En dépit des mises en garde de sa seconde épouse, Elmire, de son beau-frère, Cléante, et de sa servante, Dorine, le patriarche perd tout discernement lorsqu'il s'agit de son prétendu «ami». Son aveuglement est tel qu'il prévoit même de lui faire épouser Marianne, sa propre fille.

•5

09.20 Echappées belles
11.00 Une maison, une légende
11.30 C l'hebdo
12.30 Revu
13.35 Planètes
14.30 La vie pas si rose du saumon fumé
15.30 Du rififi dans le surimi
16.30 Anne Morgan, une Américaine sur le front
17.30 C politique
18.55 C politique, la suite
19.55 Une autre idée du monde
21.30 Le monde en face

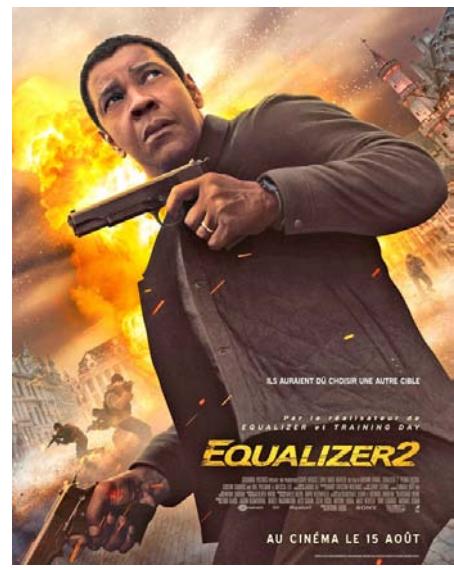
arte

TF1

10.45 Twist
11.45 Pakistan, à la rencontre du peuple kalash
12.35 Danse avec les loups
15.25 Toutankhamon, le trésor redécouvert
17.00 Georgia O'Keeffe - Une artiste au Far West
17.55 Concert d'ouverture du Festival de Lucerne 2021 - Riccardo Chailly dirige Mozart et Schubert
18.45 Arte journal
19.10 Vox pop
19.55 Le cercle rouge
22.15 Melville, le dernier samouraï

C 8

08.10 Les animaux de la 8
12.43 Animaux à adopter
18.15 M comme Maison
20.05 L'animal



TF1 20.05

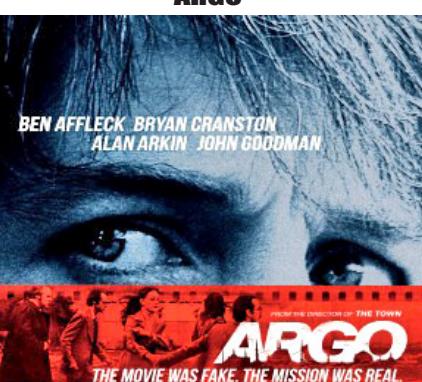
EQUALIZER 2

Thriller - Etats-Unis - 2018
Avec Denzel Washington, Pedro Pascal, Ashton Sanders, Bill Pullman

Sous couverture, Robert McCall opère dans un train express, à 400 kilomètres d'Istanbul : il est chargé de retrouver une petite fille, enlevée par son père. Un fois sa mission accomplie, l'ancien agent secret retourne à Boston où il retourne à l'anonymat et à un métier de chauffeur privé. Mais l'homme ne peut rester longtemps en retrait et corrige les injustices quand il les croise. Mais tout bascule quand sa grande amie Susan Plummer est assassinée lors d'une mission à Bruxelles.

OCS MAX 19.40

ARGO



Thriller - Etats-Unis -

Grande-Bretagne - 2012

Avec Ben Affleck, Bryan Cranston, Alan Arkin, John Goodman

En 1979, lors de la prise de l'ambassade américaine à Téhéran par les révolutionnaires iraniens, soixante Américains sont pris en otage. Mais, au beau lieu du chaos, six employés parviennent à s'échapper. Ils se réfugient au domicile de l'ambassadeur canadien. Tony Mendez, agent de la CIA spécialiste de l'exfiltration, tente de trouver un plan pour les sauver. Il a l'idée de faire passer les employés pour des techniciens de cinéma venus en repérage en Iran pour tourner un film de science-fiction.

CINE + FRISSTON 19.50

LE MANS 66



Drame - Etats-Unis - 2019

Avec Matt Damon, Christian Bale, Caitriona Balfe, Jon Bernthal

En 1960, Carroll Shelby, coureur professionnel qui vient de remporter une nouvelle victoire, apprend une mauvaise nouvelle : atteint d'un problème cardiaque, le sportif se voit interdit de prolonger sa carrière sous peine de mettre sa vie en péril. Au même moment, Ken Miles, également pilote, gagne sa vie en travaillant dans un garage. Les deux hommes, de tempéraments très différents, vont se croiser sur les circuits où Ken conduit tandis que Carroll officie désormais comme ingénieur pour Ford.

TF1

22.30 Esprits criminels



Série policière - Etats-Unis - 2010

Saison 6 - Episode 3/24

- Faire et refaire
Avec Joe Mantegna, Paget Brewster, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler En Virginie, plusieurs femmes sont tuées après avoir été torturées. Peu avant leur décès, elles avaient essayé de joindre leurs proches pour leur dire adieu. Ces éléments rappellent à Rossi l'affaire du boucher, un tueur en série qu'il avait laissé échapper vingt ans plus tôt. Si les enquêteurs privilégièrent d'abord la thèse de l'imitateur, Rossi a la conviction que le boucher n'est pas étranger à ces meurtres.

M6

20.05 Zone interdite



Présenté par Florence de Soultrait

Conflits de voisinage comme à Tourrettes-sur-Loup ou près de Montauban, litiges à la consommation dénoncés par Annick, bénévole à la CLCV (association Consommation, Logement et Cadre de Vie), malfaçons ou différends entre propriétaires et locataires pour des loyers impayés, peuvent parfois durer des années et encombrent les tribunaux. Pour éviter les procès et tenter de trouver une solution à l'amiable, il existe 2 500 conciliateurs de justice.

CANAL+

20.05 Rugby : Top 14



- Toulousa. / RC Toulonnais

Les "Rouge et noir" font leur retour dans leur antre d'Ernest-Wallon auréolés du titre de champions de France acquis en juin, le deuxième en trois saisons. Le buteur Thomas Ramos poussera ses coéquipiers vers une victoire nécessaire face à un adversaire peu épargné par les blessures, mais toujours dangereux et ambitieux, et d'ailleurs largement vainqueur de la dernière opposition au mois de mai à Mayol (10-44).

PLANÈTE +

08.20 Dragon Ball Z



09.55 Total

rénovation :

frères en affaires

12.40 Total

rénovation :

Ma ville sur mesure

16.25 Cleaners les experts du ménage

20.05 La maison du bonheur

W9

08.00 HDM : L'hebdo de la musique



10.00 Génération Top 50
12.05 Météo
12.10 Malcolm
17.00 Kaamelott
20.00 Météo
20.05 The Impossible
22.00 Bones

TÉLÉVISION

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous êtes très efficace dans votre travail et cela vous permet de réaliser de bonnes affaires. Pensez à vous faire plaisir de temps en temps.

Taureau 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous êtes très sensible aux émotions et aux humeurs de votre conjoint ou de vos collaborateurs. Restez le plus possible aimable et... avec le sourire !

Gémeaux 22-05 au 21-06

En ce moment vous avez autant besoin de vous réaliser professionnellement que d'apprécier votre foyer à sa juste valeur. Vous savez équilibrer les deux avec sagesse.

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, vous êtes à l'écoute de vos enfants et vous prenez beaucoup de plaisir à les distraire, à les emmener en balade. Et ils vous le rendent bien !

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous pouvez vous occuper de vos biens ou de votre patrimoine. Profitez-en pour donner un coup de pouce à l'un des membres de votre famille.

Vierge 24-08 au 23-09

Ces jours-ci, vous pouvez vous déplacer plus souvent que d'habitude ou multiplier les contacts téléphoniques; si vous savez vous mettre en avant, cela peut être très positif.

Balance 24-09 au 23-10

Depuis quelques heures, vous ressentez un besoin urgent de repos et de calme. Accordez-vous une pause et si vous le pouvez, relaxez-vous en écoutant de la musique.

Scorpion 24-10 au 22-11

Après ces quelques jours de stress, vous avez la possibilité de reprendre contact avec amis et connaissance. Bien que la fatigue soit là, efforcez-vous de sourire.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Si vous souhaitez arriver à vos fins dans le domaine socioprofessionnel, vous avez tout intérêt à prendre aujourd'hui un peu de recul... et de repos !

Capricorne 22-12 au 20-01

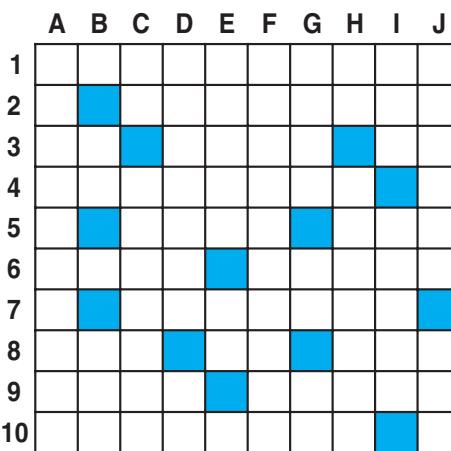
Comment concilier amitié et besoin de renouveau ? Peut-être en organisant une fête, une manifestation ou un voyage en compagnie de vos amis.

Verseau 21-01 au 18-02

Vos buts sont l'une de vos préoccupations majeures en ce moment. Aussi, veillez à ce que vos moyens soient à la hauteur de vos objectifs. A méditer longuement...

Poissons 19-02 au 20-03

C'est le moment d'élargir vos horizons, de changer vos habitudes, de stimuler de nouveau le désir dans votre couple. Et si vous l'invitez dans un bon restaurant ?



- Horizontalement:**
1. Bon dit de grand chemin.
 2. Rallier.
 3. Pièces à pièces.
 4. ...bien que oui, ...bien que non; réponse de Normand.
 5. Fit impression. Défilé.
 6. Nulle chose.
 7. Centre de visée.
 8. Production céréalière. Conjonction. Taxe.
 9. Chargée de recueillir les bulletins à l'école. Unies.
 10. Dites en deux mots.
- Verticalement:**
- A. Il donne le cafard !
 - B. Personnel. Zone verte.
 - C. En genre et en nombre. Issus de souche.
 - D. Réserve. Bien roulé.
 - E. Jouer dans la confusion. A la mode.
 - F. Prend le train de nuit.
 - G. A ne pas faire à l'évidence. Fait parler de lui. C'est-à-dire autrement.
 - H. Préposition. Décomposés.
 - I. Vieil indien.
 - J. Petit interrupteur. Eloigné pour un temps. Ferment.

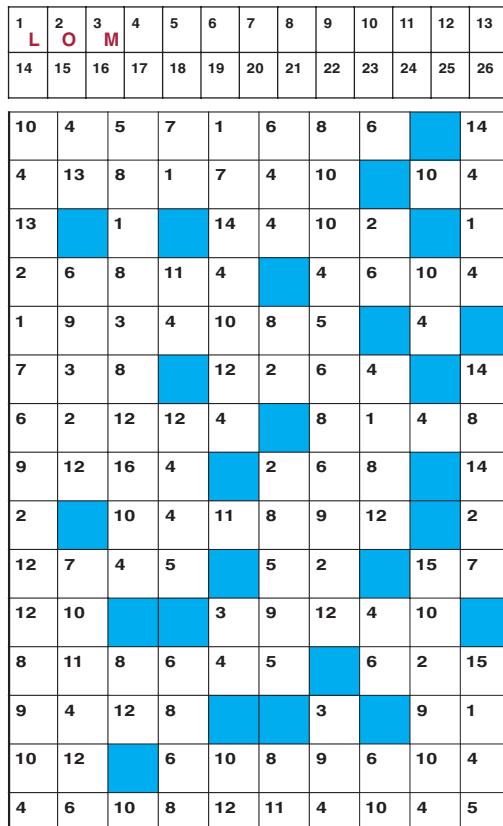


ACCALMIE – AERATION – AFIN – ARRET – BAZAR – CIVILITE – DEVALISER – ECONOMIE – ESPERANCE – ESPOIR – FANTASME – GARNEMENT – GENEROSITE – INTELLIGENCE – JOINDRE – LENTEUR – LIESSE – MAISON – MASSE – MELANCOLIE – MERCI – MIMIQUE – MIROIR – MOINEAU – MUSE – NACRE – NATURE – NORD – OISEAU – OURS – PALME – PETARD – PRECOCITE – PRENOM – QUEUE – RELIQUAT – RIRE – TACT.

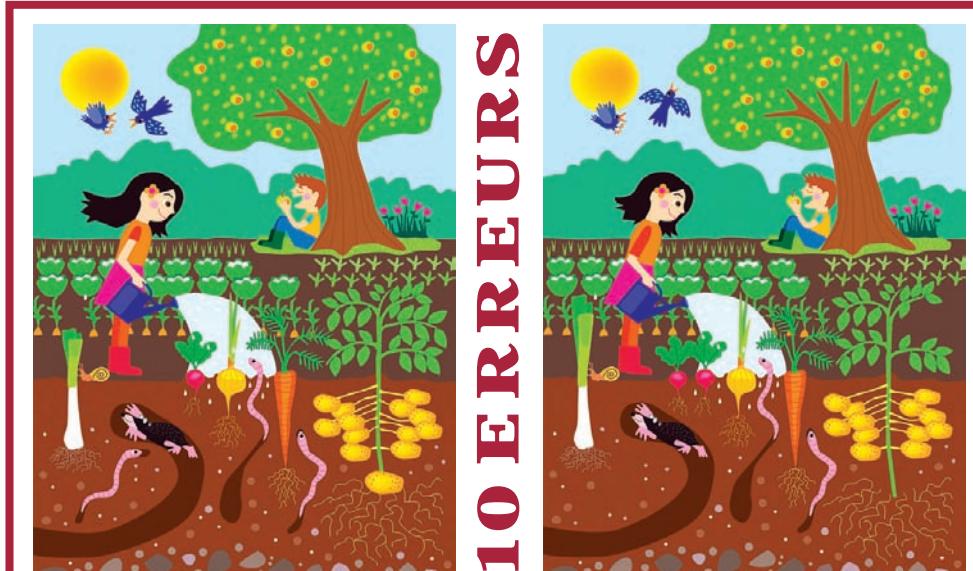
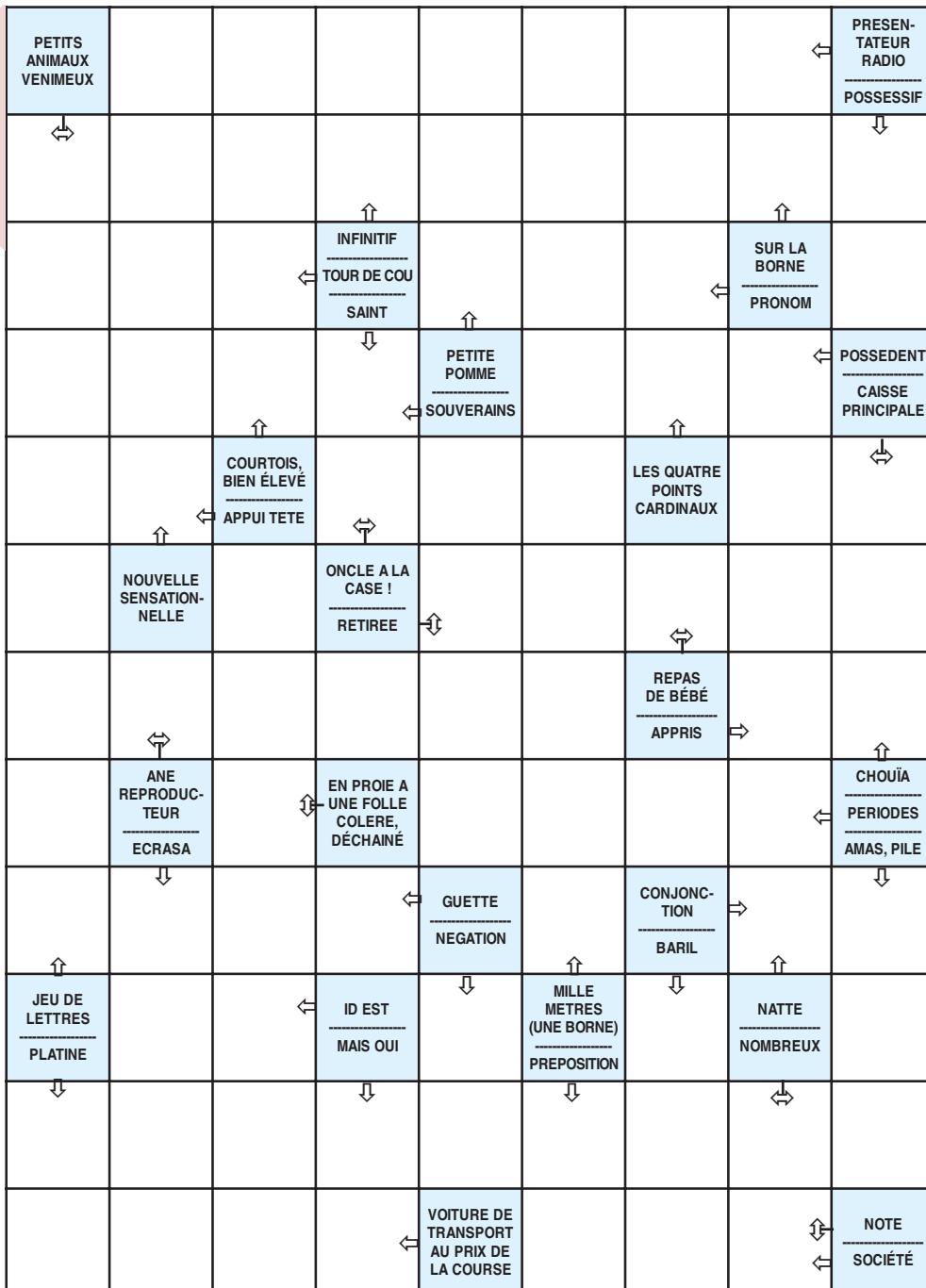
Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un nombre. Trouver fait mon 2e.

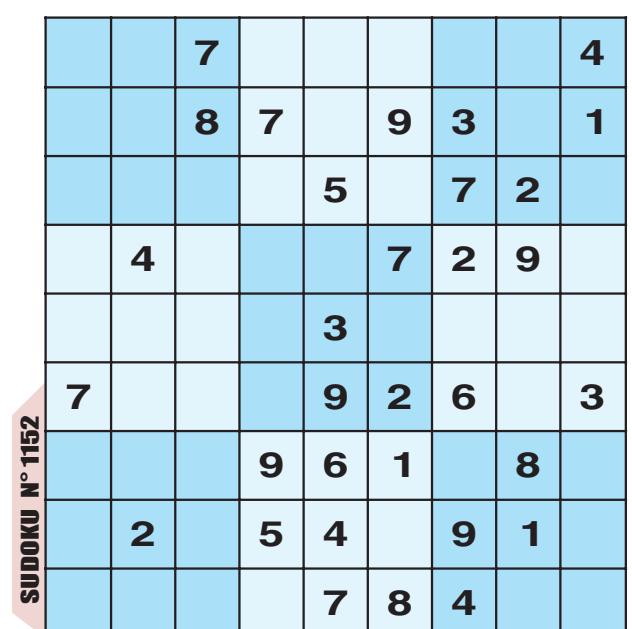
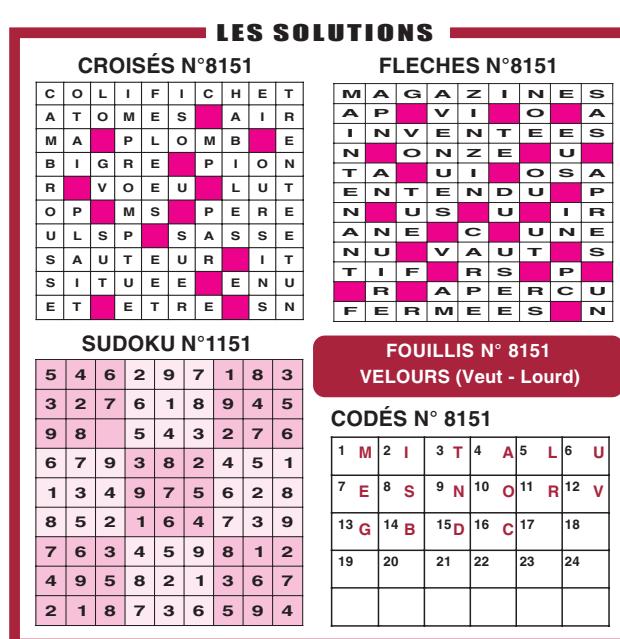
Mon tout, c'est épapiller.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS



**Maroc :
le milliardaire
Aziz Akhannouch
nommé chef du
gouvernement**



Le milliardaire marocain Aziz Akhannouch, décrit comme proche du palais royal, a été nommé vendredi chef du gouvernement par le roi Mohammed VI après le triomphe de son parti libéral aux élections législatives au détriment des islamistes au pouvoir. Grand vainqueur du scrutin, son parti, le Rassemblement national des indépendants (RNI), a remporté 102 des 395 sièges de la Chambre des représentants. Il est arrivé loin devant le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste modéré) qui s'est effondré avec seulement 13 élus, selon les résultats du ministère de l'Intérieur après d'époulement de l'ensemble des bulletins.

Le RNI est présidé depuis 2016 par M. Akhannouch, une des premières fortunes des royaume, qui pèserait deux milliards de dollars selon le magazine Forbes. Le nouveau chef du gouvernement était ministre de l'Agriculture, un portefeuille clé au Maroc, depuis 2007. Ce parti, considéré proche du palais a pris part à toutes les coalitions gouvernementales depuis 23 ans, sauf pendant une brève période entre 2012 et 2013.

**Portugal :
décès de
l'ex-président
socialiste
Jorge Sampaio**

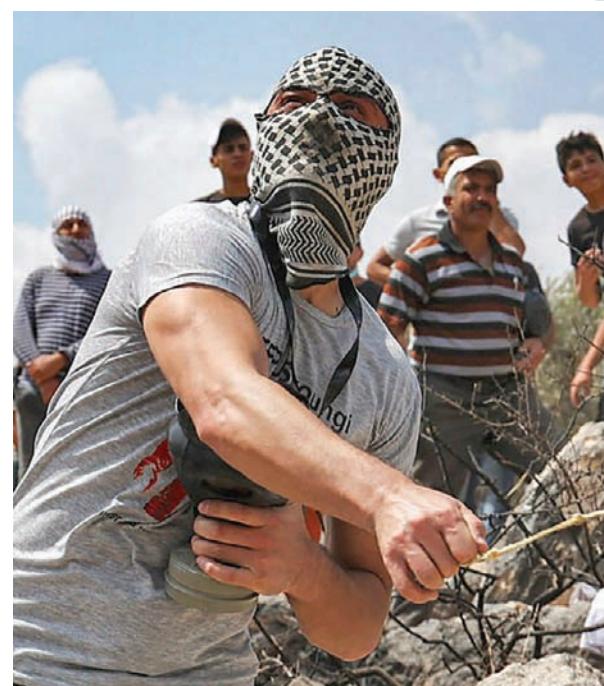
L'ancien président portugais Jorge Sampaio, un socialiste ayant plus tard occupé plusieurs postes auprès des Nations unies, est décédé vendredi dans la région de Lisbonne, à l'âge de 81 ans. Secrétaire général du Parti socialiste, maire de Lisbonne puis chef de l'Etat entre 1996 et 2006, Jorge Sampaio souffrait de problèmes cardiaques et était hospitalisé depuis fin août. Né à Lisbonne le 18 septembre 1939 au sein d'une famille bourgeoise, il se lance dans la politique pendant ses études de droit en devenant un des meneurs des grèves universitaires de 1962 contre la dictature d'Antonio Salazar (1932-1968). Une fois avocat, il défend plusieurs prisonniers politiques. En 1978, quatre ans après la révolution des Oeillets qui a mis fin à la dictature, Jorge Sampaio adhère au Parti socialiste fondé par Mario Soares, son prédécesseur à la présidence de la République (1986-1996). Longtemps député, il devient secrétaire général du parti en 1989 et, la même année, remporte la mairie de Lisbonne avec le soutien des communistes.

Battu lors des législatives de 1991, il prend sa revanche en remportant l'élection présidentielle de 1996 dès le premier tour face à son rival de droite, Aníbal Cavaco Silva, qui lui succédera à la présidence (2006-2016). Après deux mandat présidentiel, M. Sampaio deviendra à 66 ans envoyé spécial pour l'initiative «Halte à la tuberculose» des Nations unies. Il a ensuite occupé le poste de Haut représentant pour l'Alliance des civilisations, dont le but est de promouvoir des initiatives visant à dépasser les incompréhensions entre cultures et religions.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Cisjordanie : au moins 174 blessés vendredi parmi des manifestants palestiniens



Au moins 174 Palestiniens ont été blessés vendredi en Cisjordanie, lors de la répression par l'armée israélienne de manifestations de soutien envers les Palestiniens emprisonnés dans les geôles sionistes, a indiqué le Croissant-Rouge palestinien.

Parmi les blessés, 25 ont reçu une balle en caoutchouc, a précisé la même source dans un communiqué, notant qu'un chauffeur d'ambulance et un photographe ont également été blessés.

Les autres manifestants l'ont été par les grenades lacrymogènes tirées par les soldats de l'entité sioniste pour disperser les manifestants rassemblés dans les villages de Beita, de Houwara et de Beit Dajan près de Naplouse (nord). Des milliers de personnes avaient participé à une manifestation en solidarité avec les six détenus palestiniens qui se sont évadés lundi d'une prison israélienne.

Maroc : la condamnation du journaliste Taoufik Bouachrine à 15 ans de prison confirmée

La Cour de cassation marocaine a confirmé, jeudi, la peine de 15 ans de prison infligée au directeur du journal Akhbar Al-Yaoum, Taoufik Bouachrine, rapportent des médias marocains.

Le patron du quotidien Akhbar Al-Yaoum qui a cessé de paraître depuis mars dernier, avait été condamné en appel à quinze ans de prison ferme pour «traite d'êtres humains», «abus de pouvoir à des fins sexuelles», «viol et tentative de viol», accusations que le journaliste a toujours niées. Taoufik Bouachrine avait été condamné à 12 ans de prison en novembre 2018. Une peine qui sera alourdie en octobre 2019. La plus haute juridiction marocaine a estimé irrecevables «les demandes de revoir la peine de prison prononcée à son encontre». Sa peine de prison a été assortie d'un total de 2,5 millions de dirhams d'indemnités pour les huit plaignantes.

Dans son réquisitoire, le ministère public avait réclamé une peine de 20 ans de prison as-



sortis d'une amende d'un million de dirhams. A peine sa condamnation prononcée, que l'un des avocats de l'accusé avait indiqué que son client allait se pourvoir en cassation, affirmant que sa condamnation «ne reposait sur aucun élément».

Réagissant à la décision de la justice marocaine, Reporters sans frontières (RSF) a déploré «le verdict inique» qui frappe le

journaliste Taoufik Bouachrine estimant que «la conduite des procès ne permet pas d'écartier l'hypothèse que cette affaire ait été montée ou à tout le moins exploitée pour discréditer le journaliste». Elle a, à cet effet, réitéré son appel au Roi du Maroc «pour qu'il fasse libérer les journalistes arbitrairement détenus: Taoufik Bouachrine, Omar Radi, Souleiman Raissouni.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA LIGUE ARABE ET LE CONTRAIRE DES PRÉCEPTES

l'esprit ailleurs outrageusement préoccupés à préserver les intérêts individuels quel qu'en soit le prix à payer.

Le Liban en naufrage, la Syrie éclatée, l'Irak en difficile convalescence, le Yémen en déliquescence, la Libye éteinte, le Soudan morcelé et, cerise sur le gâteau, une déconcertante reconnaissance d'Israël par plusieurs Etats arabes ne pouvaient céder la place à une quelconque coordination d'action politique commune, premier et principal rôle de sa raison d'être.

La Ligue arabe est engluée dans un grand paradoxe. Elle ne peut s'en extirper dès lors que ses membres fondateurs

s'appliquent dans le contraire des principes de l'Union.

A travers ce lourd cafouillis dont l'ampleur ne cesse de s'élargir, le culot éhonté que l'on devra seulement retenir de cette dernière réunion sera l'hypocrisie affichée par quelques-uns en s'essayant à aller triturer la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc décidée par l'Algérie.

Le prochain sommet se tiendra à Alger. D'ici là, nul ne peut présager de la nature future des manœuvres des uns et des autres. N'étant pas née de la dernière pluie, l'Algérie s'en tiendra toujours à ses principes en offrant en permanence sa disponibilité pour sauver ce qu'il y a à sauver. La tâche n'est pas aisée. Elle devra encore une fois tenter de redorer le blason d'une ligue régionale dorénavant sérieusement ternie.

L'OMS finalement pessimiste sur la vaccination pour venir à bout de la pandémie



À cause des variants, l'Organisation mondiale de la santé pense qu'il nous faudra vivre avec la maladie tout en continuant à se faire vacciner.

Le directeur de l'OMS en Europe s'est montré plus pessimiste vendredi 10 septembre 2021 sur la capacité d'un taux élevé de vaccination à stopper à lui seul la pandémie de Covid-19. La probabilité que l'on parvienne à éradiquer complètement le Coronavirus paraît de moins en moins probable selon l'Organisation mondiale de la santé. En mai dernier pourtant, Hans Kluge, le directeur de l'OMS en Europe avait affirmé que «la pandémie serait terminée lorsque Mais les nouveaux variants plus contagieux, principalement Delta, ont changé la donne et laissent désormais penser que la maladie restera de façon endémique.

A l'époque, même si le variant détecté initialement en Inde sévisait déjà, «il n'y avait pas une telle émergence des variants plus transmissibles et plus viraux», a fait valoir le responsable sanitaire onusien. En conséquence, Hans Kluge a appelé à «anticiper pour adapter nos stratégies de vaccination», notamment sur la question des doses supplémentaires. «Je crois que cela nous amène au point où l'objectif essentiel de la vaccination est avant tout d'empêcher les formes graves de la maladie et la mortalité», a-t-il souligné.

Selon des épidémiologistes, il semble désormais illusoire d'atteindre l'immunité collective uniquement grâce aux vaccins, mais ceux-ci restent tout de même cruciaux pour circonscrire la pandémie de Covid-19. Désormais dominant, le variant Delta est jugé 60% plus transmissible que le précédent (Alpha) et deux fois plus que le virus historique. Or, plus un virus est contagieux, plus élevé est le seuil nécessaire à l'immunité collective, c'est-à-dire le seuil de personnes immunisées au-delà duquel l'épidémie cesse. Celui-ci peut s'obtenir via les vaccins ou l'infection naturelle.